

## **Assemblées des États membres de l'OMPI**

**Soixantième série de réunions  
Genève, 7 et 8 mai 2020**

### **RAPPORT GÉNÉRAL**

*adopté par les assemblées*

1. Le présent rapport général rend compte des délibérations et décisions des trois assemblées ci-après des États membres de l'OMPI ("assemblées de l'OMPI") :

- 1) Assemblée générale de l'OMPI, cinquante-deuxième session (28<sup>e</sup> session extraordinaire)
- 2) Assemblée de l'Union de Paris, cinquante-cinquième session (31<sup>e</sup> session extraordinaire)
- 3) Assemblée de l'Union de Berne, quarante-neuvième session (25<sup>e</sup> session extraordinaire),

conduites les 7 et 8 mai 2020 sous la forme d'une procédure écrite.

2. La liste des États membres des assemblées concernées et des observateurs admis à leurs sessions au 6 mars 2020 figure dans le document A/60/INF/1.

3. La réunion a été présidée par le président de l'Assemblée générale de l'OMPI, M. l'Ambassadeur Omar Zniber (Maroc).

### **CONDUITE DE LA RÉUNION SOUS LA FORME D'UNE PROCÉDURE ÉCRITE**

4. La soixantième série de réunions des assemblées de l'OMPI a été convoquée par le Directeur général de l'OMPI, M. Francis Gurry.

5. En raison de la pandémie de Covid-19 et des restrictions sanitaires connexes, telles que l'interdiction des rassemblements publics de plus de cinq personnes dans l'État hôte, les assemblées de l'OMPI n'ont pas pu se réunir physiquement. En conséquence, le Directeur général de l'OMPI a proposé une procédure écrite, nécessairement elle-même sans précédent, qui permettrait aux assemblées de l'OMPI de prendre les décisions qui s'imposent, lors de leur session de mai, pour s'acquitter de leurs obligations conventionnelles dans le cadre du processus d'élection du Directeur général (voir la note A/60/C. N 3989, datée du 14 avril 2020, reproduite à l'annexe I).

6. Sur proposition du Directeur général de l'OMPI, les États membres sont convenus de conduire exceptionnellement les assemblées de l'OMPI sous la forme d'une procédure écrite (voir la note A/60/C. N 3990, datée du 22 avril 2020, reproduite à l'annexe I). En acceptant cette proposition, les États membres ont noté, ainsi qu'il est rappelé dans la note A/60/C. N 3989, que la procédure écrite constituait une réponse exceptionnelle liée à la pandémie mondiale de Covid-19, et ne saurait constituer un précédent pour la conduite des futures réunions des assemblées des États membres de l'OMPI dans des circonstances qui ne seraient pas exceptionnelles par ailleurs.

7. De même, et conformément au consentement des États membres de procéder exceptionnellement à une procédure écrite pour la conduite des assemblées de l'OMPI, le président de l'Assemblée générale de l'OMPI a proposé une méthode exceptionnelle pour la conduite des travaux du "Groupe de travail sur les conditions de la nomination du nouveau Directeur général" (groupe de travail) (voir le document WO/GA/52/1 Rev.). Le groupe de travail a été convoqué de manière informelle par le président de l'Assemblée générale de l'OMPI pour formuler des recommandations sur les conditions de la nomination du Directeur général, afin que celles-ci puissent être fixées par l'Assemblée générale de l'OMPI (voir le document WO/GA/52/2 contenant un résumé des délibérations du groupe de travail, ainsi que le projet de contrat et l'estimation de la rémunération mensuelle du Directeur général).

8. Conformément à la procédure écrite, le président de l'Assemblée générale de l'OMPI a diffusé, le 27 avril 2020, les deux projets de décision respectifs concernant la nomination du prochain Directeur général de l'OMPI, pour examen par les États membres (voir la note A/60/C. N 3991, datée du 27 avril 2020, reproduite dans l'annexe II).

9. Puisque aucune objection expresse aux projets de décision, sous forme de réponse écrite négative, n'a été reçue par le Bureau international de l'OMPI dans le délai fixé, c'est-à-dire dans un délai de sept jours calendaires ou avant le 4 mai 2020 à 17 heures, les deux décisions ci-après ont donc été réputées adoptées :

10. "L'Assemblée générale de l'OMPI et les assemblées des unions de Paris et de Berne, chacune pour ce qui la concerne, ont examiné la nomination proposée par le Comité de coordination de l'OMPI au paragraphe 3 du document A/60/2 et décidé à l'unanimité de nommer M. Daren Tang au poste de Directeur général de l'OMPI pour un mandat allant du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2026."

11. "L'Assemblée générale de l'OMPI a approuvé à l'unanimité les conditions de la nomination du Directeur général définies à l'annexe I du document WO/GA/52/2."

12. S'agissant de la deuxième décision, concernant les conditions de la nomination du Directeur général désigné, plusieurs groupes ont fait observer, lors des consultations informelles du groupe de travail, que la conduite des négociations nécessaires pour proposer des modifications au texte serait difficile dans les circonstances exceptionnelles actuelles. En conséquence, sur demande d'un groupe régional, le président de l'Assemblée générale de l'OMPI tiendra de nouvelles consultations informelles avec les États membres intéressés avant

la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale de l'OMPI, en vue de mettre à jour le contrat du Directeur général pour le mandat commençant en 2026.

13. Le président a également invité les États membres et les observateurs de l'OMPI à communiquer les déclarations écrites qu'ils souhaitaient voir figurer dans le présent rapport (voir la note A/60/C. N 3992, datée du 29 avril 2020, reproduite dans l'annexe III). Les déclarations écrites reçues par le Bureau international sont reproduites dans les paragraphes ci-après, par ordre alphabétique des groupes, États membres et observateurs de l'OMPI. La déclaration du Directeur général désigné suit, au paragraphe 92.

14. Enfin, le 8 mai 2020, le président de l'Assemblée générale de l'OMPI a communiqué aux États membres la confirmation des décisions adoptées, indiquées aux paragraphes 10 et 11, et a déclaré close la session des assemblées de l'OMPI (voir la note C. N 3993 datée du 8 mai 2020, reproduite dans l'annexe IV).

15. La délégation du Zimbabwe a soumis la déclaration suivante au nom du groupe des pays africains :

“Monsieur le Président,

“Le groupe des pays africains tient à remercier le président de l'Assemblée générale, l'Ambassadeur Omar Zniber, les vice-présidents de l'assemblée, le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), M. Francis Gurry, ainsi que le Secrétariat, pour les efforts considérables qu'ils ont déployés pour convoquer la soixantième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI en ces temps difficiles. Le groupe des pays africains félicite également le Secrétariat pour l'établissement des documents A/60/2, WO/GA/52/1 et WO/GA/52/2.

“En outre, le groupe tient à féliciter le président du Comité de coordination de l'OMPI, Monsieur l'Ambassadeur François Rivasseau, les vice-présidents et le Secrétariat, pour le bon déroulement de la vingt-septième session extraordinaire du Comité de coordination du 4 au 6 mars 2020. Le groupe est satisfait du processus électoral transparent, crédible et équitable qui a permis à M. Daren Tang d'être nommé au poste de Directeur général de l'OMPI.

“Monsieur le Président,

“Le groupe des pays africains approuve la nomination et les conditions d'emploi de M. Daren Tang, originaire de Singapour, telles qu'elles figurent dans les documents A/60/2, au paragraphe 2, et WO/GA/52/1 Rev., au paragraphe 5, pour le poste de Directeur général de l'OMPI. Nous le félicitons pour sa nouvelle nomination et l'assurons de notre soutien et de notre coopération dans ses nouvelles fonctions. Nous notons, avec une grande satisfaction, que M. Tang a été nommé après avoir reçu le soutien de la majorité des États membres au sein du Comité de coordination. Cela indique qu'il fait l'unanimité auprès des États membres de l'OMPI et des autres parties prenantes concernées.

“Le groupe des pays africains souhaite également saluer tous les autres candidats qui se sont présentés au poste de Directeur général de l'OMPI, en particulier M. Edward Kwakwa, qui a été soutenu par les chefs d'État africains en tant qu'unique candidat africain. Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leurs entreprises futures et les invitons à continuer à travailler avec l'OMPI pour que nous puissions atteindre nos objectifs communs.

“Monsieur le Président,

“Concernant les nominations au sein de l'Équipe de haute direction, nous attendons du nouveau Directeur général qu'il constitue une équipe qui reflète la composition démocratique des États membres de l'OMPI, conformément au principe de la représentation géographique. Cela ne doit pas être interprété comme une dérogation aux nominations fondées sur le mérite, mais comme un simple rappel que les pays en développement, en particulier les États membres africains, n'ont pas été suffisamment représentés au sein de l'Équipe de haute direction de l'OMPI.

“Monsieur le Président,

“Le nouveau Directeur général devra assumer ses nouvelles fonctions à un moment où l'humanité est confrontée à l'un des défis les plus redoutables du XXI<sup>e</sup> siècle. La pandémie de Covid-19 a causé la perte de milliers de vies humaines dans le monde. Les frontières nationales ont été fermées, les chaînes d'approvisionnement ont été perturbées, des milliers d'emplois ont disparu. En quelques mois seulement, c'est toute l'économie mondiale qui a été gravement touchée.

“Dans ce contexte, le secteur mondial de la santé a été mis à rude épreuve face au nombre de malades et de mourants qui cherchent un remède à l'une des épidémies les plus dévastatrices des temps modernes. Il y a une grave pénurie de matériel et d'équipements pharmaceutiques pour combattre cette maladie. La situation est particulièrement grave dans les pays africains.

“Jamais dans l'histoire, l'innovation et les exceptions aux droits de propriété intellectuelle n'ont été à ce point essentielles. Le groupe des pays africains réitère son appel en faveur de solutions globales en matière de propriété intellectuelle dans le secteur de la santé, et cet appel se justifie aujourd'hui plus que jamais. Nous rappelons notre position antérieure concernant la nécessité de mettre en œuvre des limitations et exceptions dans le cadre du système de propriété intellectuelle afin de pouvoir faire face efficacement à l'émergence de maladies telles que les virus Zika, Ebola et Corona. Le recours au système de concession de licences obligatoires prévu à l'article 31 de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) doit être efficacement encouragé pour atteindre les buts et objectifs susmentionnés.

“Monsieur le Président,

“Il incombe au nouveau Directeur général de veiller à ce que la propriété intellectuelle soit utilisée comme un catalyseur pour unir l'humanité dans la lutte contre les défis mondiaux, moyennant des exceptions aux droits de brevet dans les situations d'urgence sanitaire et le transfert de technologies, pour permettre aux pays en développement d'innover et de développer leurs propres capacités de fabrication. La propriété intellectuelle doit être l'outil qui permettra d'unir le monde contre les défis communs, ce que ce groupe a préconisé.

“Monsieur le Président,

“Le groupe souhaite exprimer sa gratitude à M. Francis Gurry, pour la direction avisée dont il a fait preuve en tant que Directeur général de l'OMPI. Nous le félicitons pour ses réalisations, notamment pour l'ouverture de bureaux extérieurs de l'OMPI en Afrique.

“Monsieur le Président,

“Le groupe des pays africains a été profondément attristé par le décès prématuré d'un membre du personnel du Secrétariat de l'OMPI en raison de la pandémie de COVID-19. Nous souhaitons nous associer à l'OMPI pour exprimer nos condoléances à la famille du défunt.

“Enfin, Monsieur le Président, le groupe réitère son engagement à travailler avec le nouveau Directeur général, M. Daren Tang, dans l'exercice de son mandat, et se tient prêt à examiner toute proposition qu'il pourrait avoir concernant les travaux futurs de l'OMPI.

“Je vous remercie.”

16. La délégation de Singapour a soumis la déclaration suivante au nom du groupe des pays d'Asie et du Pacifique :

“1. Singapour a l'honneur de faire la présente déclaration au nom du groupe des pays d'Asie et du Pacifique. Tout d'abord, nous souhaitons exprimer notre gratitude à M. l'Ambassadeur Zniber et aux vice-présidents pour les indications avisées qu'ils ont données aux membres malgré les circonstances difficiles engendrées par la pandémie de COVID-19. Nos remerciements vont au Directeur général, M. Francis Gurry, et au Secrétariat pour leur excellent travail en cette période difficile. Nos pensées vont également aux collègues et à leurs proches qui ont été touchés par la pandémie.

“2. Premièrement, nous adressons nos plus chaleureuses félicitations à M. Daren Tang pour sa nomination en qualité de prochain Directeur général de l'OMPI. Le groupe des pays d'Asie et du Pacifique est particulièrement fier que le Directeur général désigné soit ressortissant d'un membre du groupe, ce qui est une première pour nous. Nous sommes certains que la nomination de M. Tang permettra d'assurer une représentation géographique plus équilibrée au sein de l'OMPI. Nous ne doutons aucunement que M. Tang développera les bases solides déjà établies afin de conduire l'OMPI vers de nouveaux sommets. Nous attendons avec impatience que M. Tang réalise sa promesse de renforcer le caractère inclusif de l'OMPI en rassemblant les membres développés et les membres en développement, petits et grands, ainsi que toutes les parties prenantes. M. Tang peut compter sur le soutien sans réserve du groupe des pays d'Asie et du Pacifique en vue de contribuer à faire progresser l'OMPI ensemble.

“3. Deuxièmement, le groupe des pays d'Asie et du Pacifique souhaite témoigner sa profonde gratitude au Directeur général Francis Gurry pour ses immenses contributions au développement et au succès de l'OMPI. Sa vision, son dévouement et son engagement en faveur du renforcement de l'OMPI et du système mondial de la propriété intellectuelle ont procuré des avantages concrets à l'ensemble des membres et parties prenantes de l'OMPI. M. Gurry a lancé de nombreuses initiatives utiles, telles que le Centre d'application des technologies de pointe de l'OMPI et WIPO GREEN, tout en appelant l'attention sur l'intelligence artificielle. Nous lui sommes reconnaissants pour ses contributions et ses services exceptionnels à l'OMPI.

“4. Troisièmement, la pandémie de COVID-19 a non seulement impacté les activités de l'OMPI, mais a également entraîné des perturbations sans précédent dans les sociétés et les économies des États membres. Dans ce contexte, l'OMPI – en sa qualité de facilitateur de l'innovation dans l'intérêt de tous – devrait jouer un rôle crucial dans le renforcement de la coopération entre les États membres. L'OMPI devrait continuer de promouvoir l'instauration d'un système international de propriété intellectuelle efficace favorisant l'élaboration des mesures innovantes indispensables pour surmonter cette crise

tout en préservant les incitations à l'innovation pour les chefs d'entreprise. Des actions responsables et mûrement réfléchies sont également attendues de toutes les parties concernées au sein de l'OMPI pour relever tout défi inédit auquel doivent faire face tous les membres dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

“5. À cet égard, il est impératif que le processus de passage de pouvoir au nouveau Directeur général se déroule sans heurt. Des consultations régulières sont nécessaires entre le Directeur général et le Directeur général désigné, M. Tang, sur les questions clés, en particulier celles ayant des incidences au-delà du mois de septembre 2020. Cela permettra à l'OMPI de se préparer afin de reprendre rapidement le cours de ses activités dès le retour à la normale.

“6. Le groupe des pays d'Asie et du Pacifique est convaincu que la direction de l'OMPI continuera d'orienter et de guider l'Organisation de manière transparente et sans exclusive, en trouvant un juste équilibre entre la promotion de l'innovation, d'une part, et la mise en œuvre du Plan d'action de l'OMPI pour le développement, d'autre part. Le groupe des pays d'Asie et du Pacifique espère vivement que les activités futures de l'OMPI continueront de faire en sorte que le régime mondial de la propriété intellectuelle contribue au développement social, économique et culturel de ses membres. À cet égard, nous attendons avec intérêt des progrès significatifs sur les différentes questions de fond et de gouvernance qui sont depuis longtemps en suspens devant les différents comités de l'Organisation.

“7. Le groupe des pays d'Asie et du Pacifique réitère ses félicitations et ses meilleurs vœux à M. Tang pour sa nomination et son action future en tant que Directeur général de l'Organisation.”

17. La délégation de la Fédération de Russie a soumis la déclaration suivante au nom du Groupe des pays d'Asie centrale, du Caucase et d'Europe orientale :

“Au nom de notre groupe régional, je tiens à remercier le président de l'Assemblée générale, les vice-présidents, le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), M. Francis Gurry, et le Secrétariat pour les efforts acharnés qu'ils ont déployés afin de convoquer la soixantième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI, et d'établir les documents nécessaires.

“Le groupe tient également à exprimer sa gratitude au président du Comité de coordination et au Secrétariat de l'OMPI pour avoir organisé avec succès la 27<sup>e</sup> session extraordinaire du Comité de coordination, les 4 et 5 mars 2020. Le groupe se félicite de la transparence de la procédure d'élection, qui a conduit à la désignation par le Comité de coordination de M. Daren Tang en vue de sa nomination au poste de Directeur général de l'OMPI.

“Le groupe a participé activement à l'élaboration d'une procédure écrite inédite pour la conduite de l'actuelle série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI, en vue de la nomination du nouveau Directeur général. Dans un esprit de coopération et de transparence, et afin de garantir le caractère multilatéral des décisions prises, nous avons fait preuve de souplesse et souscrit à cette procédure spéciale afin de faciliter le travail de l'Organisation et d'assurer une transition en douceur. Nous tenons à souligner que la procédure écrite a été appliquée au vu des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie mondiale de Covid-19 et qu'elle ne doit pas être considérée comme un précédent pour la conduite des futures réunions de l'Organisation.

“Notre groupe régional accepte la nomination de M. Daren Tang au poste de Directeur général de l'OMPI, ainsi que les conditions relatives à cette nomination. Nous tenons à

féliciter M Tang pour cette nouvelle nomination et à l'assurer de notre soutien et de notre coopération active sur un large éventail de questions. Nous sommes convaincus que le nouveau Directeur général saura apporter une contribution notable à la réalisation du mandat et des objectifs de l'OMPI, et favoriser l'innovation et la créativité par le développement du système mondial de protection des droits de propriété intellectuelle.

“Le nouveau dirigeant de l'OMPI est confronté à un certain nombre de questions essentielles non résolues, qui ne peuvent progresser que dans le cadre d'une relation de confiance avec les États. Nous espérons que le Directeur général élu formera une équipe efficace de hauts fonctionnaires en tenant compte du principe de représentation géographique équilibrée. Nous tenons à souligner que les pays de notre groupe régional sont sous-représentés au sein de la direction et du Secrétariat de l'Organisation, et nous espérons sincèrement que cette question sera dûment examinée. Nous sommes convaincus que les États de notre groupe disposent d'une vaste expertise, tirée du bon fonctionnement des systèmes nationaux de propriété intellectuelle, qui pourrait être un atout utile au service de l'Organisation.

“Nous espérons que le nouveau Directeur général continuera de travailler au développement du Programme numérique de l'OMPI. Les mesures prises en réponse à la pandémie ont montré que la transformation numérique des offices était dans la pratique la seule stratégie viable pour garantir le fonctionnement des offices de propriété intellectuelle. L'OMPI joue un rôle clé dans l'harmonisation des différentes approches suivies pour l'utilisation des technologies numériques. L'Organisation est en passe de devenir une instance centrale pour examiner les mécanismes visant à établir des solutions et des normes internationales concernant l'utilisation des nouveaux outils de transformation numérique. Nous espérons que l'OMPI prendra de nouvelles mesures dans ce sens, sous la direction du Directeur général, et qu'un dialogue international ouvert, accompagné d'un échange de données d'expérience et de pratiques recommandées, sera maintenu.

“Le groupe salue le travail effectué par l'OMPI dans le domaine du multilinguisme, qui est l'une des valeurs fondamentales du système des Nations Unies. Nous sommes persuadés que cette approche contribuera à atténuer le déséquilibre actuel et à lever les barrières linguistiques existantes afin de garantir un accès plus large et sans obstacle aux utilisateurs et de stimuler la croissance des demandes déposées par l'intermédiaire des systèmes d'enregistrement international. L'ajout de nouvelles langues est inévitable en raison de l'expansion géographique des systèmes, et nécessaire pour rapprocher les systèmes des utilisateurs. Monsieur le Directeur général, notre groupe régional est prêt à vous apporter un soutien constructif dans ce domaine.

“Pour clore sa déclaration, notre groupe souhaiterait féliciter une fois de plus le Directeur général pour son élection et réitérer sa volonté de collaborer avec lui dans tous les domaines clés des travaux de l'OMPI.”

18. La délégation de la Lettonie a soumis la déclaration suivante au nom du groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes :

“Monsieur le Président,

“La Lettonie est honorée de communiquer la présente déclaration au nom du groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes. Le groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes souhaite témoigner sa gratitude au président de l'Assemblée générale de l'OMPI, M. l'Ambassadeur Zniber, et au président du Comité de coordination de l'OMPI, M. l'Ambassadeur Rivasseau, pour leur direction avisée dans le processus de sélection et de nomination du prochain Directeur général de l'OMPI. Vos conseils ont été essentiels

au succès en ces circonstances exceptionnelles auxquelles le monde doit faire face. Nous remercions le Bureau international de son appui dans ces moments difficiles. Le groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes souhaiterait profiter de cette occasion pour exprimer sa solidarité avec les gouvernements, organisations et populations du monde entier dans la lutte globale contre la Covid-19.

“Le groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes remercie M. Francis Gurry pour l'œuvre accomplie au cours des dernières décennies et en particulier pour son importante contribution à l'amélioration de l'infrastructure mondiale de propriété intellectuelle et à la promotion de la créativité et de l'innovation dans le monde, ainsi que pour sa direction avisée de cette organisation en tant que Directeur général de l'OMPI. Le groupe évaluera pleinement ses 12 années à la tête de l'Organisation à l'occasion de la soixante et unième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI en septembre 2020.

“Le groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes félicite M. Daren Tang de sa nomination au poste de Directeur général de l'OMPI et lui souhaite plein succès dans cette entreprise. Nous sommes convaincus que, sous la direction de M. Tang, l'OMPI continuera de mettre à la disposition des innovateurs et créateurs du monde entier des services de qualité et qu'elle mettra à profit les innovations technologiques actuelles dans son propre intérêt et dans celui de ses États membres. Durant le processus de sélection, nous avons observé et apprécié les capacités de dirigeant de M. Tang, qui bénéficieront à l'OMPI dans les années à venir.

“Le groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes attache une grande importance à la coopération avec l'OMPI pour l'amélioration de l'infrastructure de la propriété intellectuelle dans la région. Nous sommes convaincus que cette excellente coopération se poursuivra avec la nouvelle direction. Les activités de coopération en cours sont essentielles au développement socioéconomique des pays d'Europe centrale et des États baltes.

“Enfin, le groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes met l'accent sur l'importance de l'exécution du programme d'établissement de normes et du rôle de la propriété intellectuelle au service du développement durable.

“Les membres du groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes renouvellent leur soutien au Directeur général désigné et l'assurent de leur étroite collaboration dans les mois et les années à venir.

“Merci, Monsieur le Président.”

19. La délégation de la Chine a soumis la déclaration suivante :

“En cette période particulière de lutte mondiale contre la pandémie, la Chine a collaboré à l'effort de solidarité mis en œuvre par tous les pays pour faire face ensemble à cette crise sans précédent. La Chine se félicite des efforts déployés par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) en réponse à la pandémie pour assurer le fonctionnement normal des systèmes mondiaux de propriété intellectuelle. Dans le cadre de cette session extraordinaire, la Chine préconise de procéder avec souplesse à l'approbation de la nomination du prochain Directeur général.

“Le mandat de M. Francis Gurry, actuel Directeur général de l'OMPI, expirera le 30 septembre. La Chine est profondément reconnaissante à M. Gurry des résultats remarquables obtenus par l'OMPI sous sa direction au cours des 12 dernières années. Citons notamment : i) l'excellente performance de l'OMPI dans la réalisation de ses neuf objectifs stratégiques et le maintien d'une situation financière saine; ii) la conclusion de plusieurs traités internationaux de propriété intellectuelle, parmi lesquels le Traité de



Beijing, le Traité de Marrakech et l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne, et l'adhésion d'un plus grand nombre de pays aux différents traités de propriété intellectuelle administrés par l'OMPI; iii) la mise en œuvre dynamique du Plan d'action pour le développement, l'intégration du développement dans les travaux de l'OMPI et la fourniture effective d'une assistance technique conséquente aux États membres en matière de propriété intellectuelle, pour renforcer les capacités des pays en développement dans ce domaine; et iv) des services de propriété intellectuelle plus pratiques et plus efficaces fournis aux acteurs mondiaux de l'innovation par la promotion de la coopération internationale, la protection de la propriété intellectuelle et l'amélioration des systèmes mondiaux de propriété intellectuelle.

“La Chine félicite M. Daren Tang, le candidat de Singapour, pour son élection au poste de Directeur général et espère que, sous sa direction, l'OMPI continuera sur sa lancée de manière stable et saine, en faveur d'un développement équilibré, inclusif et efficace du système international de propriété intellectuelle qui favorise l'innovation et la créativité au profit du monde entier. À cet égard, la Chine souhaite exprimer les attentes ci-après. Premièrement, il convient que l'OMPI continue de jouer un rôle actif dans l'établissement de normes mondiales en matière de propriété intellectuelle pour permettre des avancées dans ce domaine. Deuxièmement, une plus grande attention devrait être accordée à l'intégration du développement dans les activités de l'Organisation, en tenant dûment compte des préoccupations des pays en développement; le Plan d'action pour le développement et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies devraient également être mis en œuvre activement. Troisièmement, les systèmes mondiaux de propriété intellectuelle devraient être continuellement améliorés pour mieux servir les acteurs mondiaux de l'innovation. Quatrièmement, l'OMPI devrait être plus ouverte et plus transparente dans ses politiques financières et dans l'exécution de son budget, en particulier dans l'affectation et l'exécution du budget en ce qui concerne les grands projets, afin de permettre aux États membres d'accéder en temps utile aux informations pertinentes et d'assurer leur pleine participation.

“La Chine poursuivra sa participation active aux travaux de l'OMPI et continuera de renforcer sa coopération avec l'Organisation. Elle se réjouit de collaborer avec l'OMPI afin de contribuer au développement de la propriété intellectuelle à l'échelle mondiale.”

20. La délégation de l'Allemagne a soumis la déclaration suivante au nom du groupe B :

“1. Le groupe B tient à remercier le président de l'Assemblée générale de l'OMPI, M. l'Ambassadeur Zniber, le président du Comité de coordination, M. l'Ambassadeur Rivasseau, le Directeur général de l'OMPI, M. Francis Gurry, ainsi que tous les autres collègues qui ont rendu possible la tenue de cette importante session des assemblées de l'OMPI en cette période unique et sans précédent. De même, nous tenons à rendre hommage à tous les travailleurs essentiels du monde entier qui sont à l'avant-garde de la lutte contre la crise actuelle.

“2. Nous saisissons cette occasion pour remercier le Directeur général Francis Gurry pour son action de longue date en faveur de la propriété intellectuelle en général et de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle en particulier. Nous attendons avec intérêt de tirer le bilan complet de ses 12 années d'action à la tête de l'Organisation lors de la soixante et unième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI prévue pour septembre 2020.

“3. Le groupe B félicite chaleureusement M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l'OMPI à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020. Nous attendons avec impatience de mettre en place avec M. Tang un partenariat productif et avantageux ainsi

qu'une collaboration étroite sur la vision et les priorités pour l'OMPI qu'il a présentées avant l'élection.

"4. Une période de transition commence jusqu'au passage de pouvoir le 1<sup>er</sup> octobre 2020. Nous sommes convaincus que cette transition se déroulera sans heurt, car il en va de l'intérêt des États membres, des parties prenantes et de l'OMPI en tant qu'institution. Afin d'atteindre cet objectif et comme il est de coutume, le groupe B attend une coopération et une communication étroites entre le Directeur général et le Directeur général désigné, M. Tang. Par ailleurs, nous invitons le Secrétariat dans son ensemble à apporter au Directeur général désigné, M. Tang, tout l'appui nécessaire pour l'aider à se préparer à l'exercice de ses nouvelles fonctions.

"5. Le groupe B souligne l'action importante et indispensable de l'OMPI dans la prestation et le développement des services mondiaux de propriété intellectuelle. C'est l'un des principaux objectifs de l'OMPI. L'Organisation a obtenu des résultats significatifs au cours des dernières années et a une excellente réputation de gestion financière saine. Une gestion prudente, mesurée et efficace des services de l'OMPI sera déterminante pour maintenir ces résultats positifs, d'autant plus compte tenu de l'incertitude causée par la crise actuelle de la COVID-19.

"6. La crise actuelle a également mis en lumière le rôle important que joue l'OMPI dans l'explication des aspects complexes de la propriété intellectuelle comme dans la promotion de l'innovation et de la créativité. La mission essentielle de l'OMPI est "de promouvoir la protection de la propriété intellectuelle à travers le monde". Outre la réalisation de cette mission grâce à une bonne collaboration avec les États membres et les parties prenantes, nous comptons sur la poursuite de la participation constructive de l'OMPI au sein des grandes instances internationales.

"7. L'Organisation est également confrontée à de nouveaux défis et opportunités. La transformation numérique et l'intelligence artificielle sont des domaines en évolution rapide auxquels l'OMPI doit continuer de s'adapter et dans lesquels l'Organisation doit continuer d'investir. En outre, nous encourageons l'OMPI à poursuivre son Dialogue sur la propriété intellectuelle et l'intelligence artificielle avec ses États membres et les autres parties prenantes. Notre groupe estime que l'OMPI doit jouer un rôle important à cet égard dans l'intérêt des travaux de l'Organisation et de la coordination entre les États membres.

"8. Dans le domaine de la gouvernance, le groupe B souhaite également saisir cette occasion pour souligner l'importance que nous attachons aux principes de reddition de comptes, de transparence, d'éthique et d'indépendance des fonctions de supervision interne et de déontologie. Dans le même ordre d'idées, le groupe B prend note avec intérêt des discussions informelles sans exclusive entre les États membres avant l'Assemblée générale de 2021 en ce qui concerne la mise à jour du contrat du Directeur général à compter du mandat 2026-2032.

"9. Le groupe B adresse à M. Tang ses meilleurs vœux dans son nouveau rôle de Directeur général et attend avec intérêt de coopérer étroitement avec lui et son équipe au cours des six prochaines années."

21. La délégation de la Jamaïque a soumis la déclaration suivante au nom du groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC) :

“Monsieur le Président,

“Au nom du groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), la délégation de la Jamaïque souhaite féliciter M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l'OMPI.

“Le GRULAC est convaincu que M. Tang jouera un rôle de premier plan pour aider l'OMPI à accomplir sa mission principale, qui est de promouvoir l'élaboration d'un système international de la propriété intellectuelle équilibré et efficace qui favorise l'innovation et la créativité dans l'intérêt de tous ses États membres. Nous sommes également convaincus que les compétences et l'expérience qui ont fait la réputation de M. Tang profiteront à l'OMPI ainsi qu'à ses États membres.

“Nous attendons avec intérêt qu'il oriente les travaux du GRULAC sur les questions importantes inscrites à l'ordre du jour de cette Organisation, notamment en ce qui concerne le programme normatif, l'intégration des quarante-cinq (45) recommandations du Plan d'action pour le développement et la promotion de la coopération et de l'assistance technique.

“Monsieur le Président, il est important de noter que le GRULAC souhaite que, durant son mandat, M. Tang améliore et renforce les travaux de l'OMPI dans notre région. Nous attendons notamment avec intérêt que le nouveau Directeur général mène des actions concrètes, des projets régionaux et des initiatives qui permettent aux pays du GRULAC d'accroître leur niveau d'innovation et de tirer pleinement parti des avantages qui découlent du système de propriété intellectuelle en tant qu'outil de développement et de croissance économique.

“Le GRULAC attend également de M. Tang qu'il s'attaque de manière positive et active aux déséquilibres en ce qui concerne la parité hommes-femmes et la représentation régionale au sein du personnel de l'OMPI, ce qui, à notre avis, permettra en soi de mieux comprendre les besoins et les possibilités des États membres en matière de propriété intellectuelle.

“Le GRULAC est convaincu que M. Tang veillera à ce que les systèmes mondiaux de propriété intellectuelle de l'OMPI continuent d'être performants et à ce que l'OMPI conserve une situation financière saine et stable, tout en assurant la promotion de l'innovation auprès des États membres.

“Monsieur le Président, le GRULAC souhaite également remercier le Secrétariat de l'OMPI pour son soutien dans la préparation de la documentation, la fourniture de conseils techniques et juridiques et la facilitation des processus pertinents qui ont permis de mener à bien le processus de désignation et de nomination du nouveau Directeur général dans des circonstances uniques et sans précédent. Dans ce contexte, nous sommes heureux que la communauté internationale ait répondu positivement à un tel défi. De même, le GRULAC souhaite insister sur le fait que, selon lui, la procédure écrite qui nous a permis de surmonter ces circonstances exceptionnelles causées par la pandémie de COVID-19 ne doit pas être considérée comme un précédent pour la conduite des futures réunions de l'OMPI.

“Monsieur le Président, le groupe aimerait également saisir cette occasion pour exprimer sa sincère gratitude au Directeur général sortant, M. Francis Gurry, pour sa contribution significative aux travaux importants de l'OMPI et, par extension, aux travaux du GRULAC, non seulement en sa qualité de Directeur général, mais aussi dans les diverses autres

fonctions qu'il a exercées au service de l'Organisation au cours de ces 30 dernières années. Nous le félicitons pour sa direction avisée, grâce à laquelle l'OMPI a su répondre aux besoins des pays en développement et des pays les moins avancés en faisant preuve de souplesse et de réactivité, notamment pour favoriser une croissance et un développement inclusifs et durables au moyen du système de propriété intellectuelle. Nous souhaitons à M. Gurry plein succès pour l'avenir.

“En conclusion, le GRULAC tient à réaffirmer son soutien sans réserve au mandat du nouveau Directeur général et son engagement sans faille à l'égard des travaux menés par cette très importante Organisation.

“Merci, Monsieur le Président.”

22. La délégation du Qatar a soumis la déclaration suivante au nom du groupe des pays arabes :

“L'État du Qatar a l'honneur de prononcer cette déclaration au nom du groupe des pays arabes. Nous tenons à remercier l'Ambassadeur Omar Zniber, président de l'Assemblée générale de l'OMPI et son vice-président, le Directeur général de l'OMPI, les représentants du Bureau régional pour les pays arabes, ainsi que le Secrétariat de l'OMPI, qui ont permis à l'Organisation de poursuivre ses activités pendant la pandémie de Covid-19.

“Le groupe des pays arabes souhaite féliciter M. Daren Tang, pour sa nomination au poste de Directeur général de l'OMPI. Nous ne doutons pas que M. Tang saura consolider la position de l'OMPI dans le monde et sa capacité croissante à promouvoir l'innovation et la créativité et à les mettre au service du développement et du bien-être de tous. Dans ce contexte, le groupe des pays arabes s'engage à fournir un soutien plein et entier à M. Tang pour lui permettre de remplir ses fonctions et d'accomplir sa mission avec succès.

“Nous souhaitons également exprimer notre profonde reconnaissance à M. Francis Gurry, Directeur général de l'OMPI, pour sa précieuse contribution au développement et à la réussite de l'Organisation. Nous avons tous conscience des efforts considérables qu'il a déployés tout au long de ses deux mandats, et du dévouement dont il a fait preuve pour améliorer le système mondial de la propriété intellectuelle tout en optimisant le Plan d'action pour le développement. Nous tenons à saluer ses nombreuses initiatives, notamment celle qui concerne le Centre d'application des technologies de pointe.

“Monsieur le Président,

“Ces dernières années, les membres du groupe des pays arabes ont travaillé sans relâche pour faire évoluer leur législation nationale de manière à tenir compte des évolutions internationales dans ce domaine. Guidés par cette organisation de premier plan et sous la direction de son Directeur général, M. Francis Gurry, ils ont cherché à atteindre leurs objectifs de développement durable et à bâtir une économie fondée sur la connaissance. Le groupe des pays arabes soutient les négociations en cours pour l'élaboration d'instruments de protection internationaux, notamment dans le cadre du SCCR et de l'IGC. Nous avons hâte de poursuivre ces négociations et de parvenir à un consensus aussi large que possible entre les États membres au cours du mandat à venir de M. Tang. Nous savons que M. Tang est pleinement conscient de l'importance que revêt la conclusion de ces négociations et qu'il est désireux d'apporter son soutien en ce sens.

“Monsieur le Président,

“En conclusion, dans ce contexte exceptionnel, le groupe des pays arabes aidera l'OMPI à remplir son rôle primordial de promotion de la coopération entre les États membres et de fourniture de services fonctionnels à tous les membres. Il convient de souligner que de nombreuses innovations soutenues par l'OMPI ont contribué à la l'apport de diverses solutions mondiales dans la lutte contre la pandémie de Covid-19. Nous espérons que cette crise sera rapidement surmontée et que l'OMPI continuera de jouer un rôle de premier plan dans la mise en place d'un système international de propriété intellectuelle efficace et inclusif, qui encourage la créativité et l'innovation dans l'intérêt et pour le bien-être de tous.

“Monsieur le Président, je vous remercie.”

23. La délégation de l'Algérie a soumis la déclaration suivante :

“La délégation de l'Algérie s'associe à la déclaration faite par la délégation du Zimbabwe au nom du groupe des pays africains. Nous tenons à féliciter l'Ambassadeur Omar Zniber, président de l'Assemblée générale de l'OMPI. Nous saisissons également cette occasion pour remercier le Secrétariat de l'OMPI pour l'excellente préparation de cette réunion, en particulier pour la mise à disposition de la documentation pertinente en cette période difficile de pandémie de Covid-19.

“Nous tenons aussi à féliciter M. Daren Tang pour son élection au poste de Directeur général de l'OMPI et pour le soutien qu'il a reçu de la part des États membres. Nous souhaitons à M. Tang un mandat fructueux et lui assurons que nous sommes pleinement disposés à travailler en étroite collaboration avec lui et à lui fournir le soutien nécessaire à l'accomplissement de ses fonctions et à la réalisation des buts et objectifs de l'OMPI en tant qu'institution des Nations Unies spécialisée dans la propriété intellectuelle, aux fins du renforcement et de l'amélioration du système mondial de propriété intellectuelle et de la réalisation des objectifs en matière de développement économique, social et culturel.

“Mon pays attend avec intérêt la mise en place de l'Équipe de haute direction de l'OMPI par le Directeur général désigné, sur la base de l'expertise, de la compétence et de la représentation géographique, pour que l'Organisation puisse relever les différents défis à venir et répondre plus efficacement aux attentes des États membres.

“Le Directeur général désigné prend ses fonctions dans des temps difficiles en raison de la pandémie de Covid-19 qui a de graves répercussions dans le monde entier. Il s'agit d'une véritable épreuve pour tester notre résilience et notre aptitude collective à relever ces défis et à surmonter les graves conséquences de la crise. Nous devons renforcer le multilatéralisme et consolider la coopération et la solidarité internationales. Plus que jamais, cette situation permet de souligner le rôle essentiel que jouent les institutions des Nations Unies, telles que l'OMPI, dans la mise en place des mécanismes nécessaires pour garantir l'accès à la technologie et à l'innovation médicales à des fins de santé publique dans les pays en développement et les PMA, et l'accès équitable et universel aux médicaments à des coûts abordables, notamment par l'intermédiaire des licences obligatoires. Cela permettrait de trouver un juste équilibre entre droits de propriété intellectuelle et intérêt public. À cet égard, nous voulons insister sur la nécessité de garantir un accès équitable, efficace et rapide aux futurs vaccins contre la Covid-19 à tous les pays, notamment aux pays en développement.

“La délégation de l'Algérie réitère son engagement à travailler de manière constructive avec la nouvelle direction de l'OMPI afin de promouvoir davantage les droits de propriété intellectuelle et leur application. Nous nous engageons à continuer à travailler sur les

questions qui préoccupent les pays en développement, notamment en ce qui concerne le renforcement de l'appui technologique fourni aux États membres, l'intégration de la dimension du développement dans toutes les activités de l'OMPI par la mise en œuvre concrète des 45 recommandations du Plan d'action pour le développement, ainsi que la promotion de la créativité et de l'innovation, en particulier chez les jeunes créateurs et les innovateurs ayant des idées et des projets nouveaux. Nous nous réjouissons également de participer de manière constructive aux futures discussions afin de parvenir à des accords concrets et pertinents qui concilient les différents intérêts des États membres. Nous saisissons également cette occasion pour souligner l'importance d'une représentation géographique équitable et équilibrée au sein du Secrétariat de l'OMPI.

“Enfin, ma délégation tient à exprimer sa reconnaissance et sa gratitude à M. Francis Gurry pour l'excellent travail qu'il a accompli durant son mandat de Directeur général de l'OMPI et pour les nombreux succès qu'il a remportés durant son mandat. Nous tenons en particulier à le remercier d'avoir permis la création du Bureau de l'OMPI en Algérie.”

24. La délégation de l'Autriche a soumis la déclaration suivante :

“Monsieur le Président,

“Tout d'abord, la délégation de l'Autriche souhaiterait s'associer à la déclaration faite par la délégation de l'Allemagne au nom du Groupe B. Nous tenons également à exprimer nos sincères remerciements aux présidents de l'Assemblée générale et du Comité de coordination de l'OMPI, ainsi qu'à toutes les personnes au sein de l'OMPI ayant fourni un travail acharné, au cours des dernières semaines, pour répondre à la situation actuelle liée à la Covid-19 et rendre cette réunion possible dans un nouveau format, en vue d'assurer le fonctionnement à pleines capacités de l'Organisation.

“La délégation de l'Autriche félicite de tout cœur M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l'OMPI. Nous attendons avec intérêt de coopérer et de travailler avec M. Tang et son équipe au cours des six années à venir, pour mettre en œuvre la vision et les priorités que le Directeur général désigné nous a présentées durant sa campagne électorale, en particulier lors de son allocution devant le Comité de coordination.

“Convaincue que la fourniture efficace et rapide de services de propriété intellectuelle aux personnes et entreprises innovantes et créatives du monde entier constitue l'un des objectifs fondamentaux de l'Organisation, la délégation de l'Autriche estime que la poursuite des activités et le développement constant de ces services – qui assurent également la santé financière de l'Organisation – doivent bénéficier d'une priorité absolue, en particulier compte tenu de la situation actuelle liée à la COVID-19.

“La crise actuelle montre également l'importance de la numérisation et de l'utilisation de l'intelligence artificielle pour faire face aux défis auxquels sont confrontés l'OMPI et le système de propriété intellectuelle. Afin de continuer à promouvoir la protection de la propriété intellectuelle dans le monde entier et de démontrer clairement les avantages qu'offre la protection par la propriété intellectuelle dans l'intérêt de tous, l'OMPI devra non seulement s'adresser aux États membres et aux parties prenantes, mais également toucher le grand public et poursuivre sa collaboration avec toutes les instances internationales compétentes.

“Nous tenons à assurer le Directeur général désigné du soutien continu de l'Autriche pour relever avec succès les défis actuels et futurs auxquels l'Organisation et la communauté mondiale de la propriété intellectuelle seront confrontées au cours des années à venir.

“Par ailleurs, la délégation de l’Autriche souhaite également saisir cette occasion pour remercier le Directeur général M. Francis Gurry pour les 35 années qu’il a passées à servir l’OMPI, et en particulier pour son engagement et son dévouement à la tête de l’Organisation pendant près de 12 ans. Compte tenu de son immense expérience et de sa connaissance approfondie des affaires internes et externes de l’Organisation, nous sommes convaincus que jusqu’au 1<sup>er</sup> octobre, une communication et une coopération étroites entre le Directeur général Gurry et le Directeur général désigné Tang permettront une transition sans heurt à la tête de l’OMPI.

“Je vous remercie.”

25. La délégation du Botswana a soumis la déclaration suivante :

“Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués,

“Monsieur le Président,

“La délégation du Botswana tient à vous remercier, vous et les membres de votre bureau, ainsi que le Directeur général et son équipe, pour le travail accompli dans la préparation de cette série de réunions des assemblées des États membres de l’OMPI durant cette période difficile et sans précédent.

“Monsieur le Président,

“Tout d’abord, ma délégation s’associe à la déclaration faite par la délégation du Zimbabwe au nom du groupe des pays africains.

“Monsieur le Président,

“Le Botswana appuie la nomination de M. Daren Tang, ressortissant de Singapour, au poste de Directeur général de l’OMPI, ainsi que les conditions de sa nomination, figurant respectivement dans les documents A/60/2 et WO/GA/52/1 Rev.1. Nous félicitons M. Tang pour sa nomination et l’assurons de notre appui et de notre coopération sans réserve dans son nouveau rôle.

“Ma délégation tient à saluer l’action remarquable du président du Comité de coordination de l’OMPI, de son bureau et du Secrétariat dans la supervision du processus électoral, qui a selon nous été mené de manière transparente, crédible et équitable. Le Botswana note également avec satisfaction que M. Tang a bénéficié d’un extraordinaire soutien en tant que candidat désigné à la nomination au poste de Directeur général, signe de sa large reconnaissance par les membres de l’OMPI.

“Nous saluons et félicitons également les autres candidats au poste de Directeur général, leur souhaitons plein succès dans leurs travaux futurs et espérons qu’ils continueront d’apporter une contribution positive aux travaux de l’OMPI.

“Monsieur le Président,

“La situation à laquelle nous devons aujourd’hui faire face en raison de la pandémie mondiale de COVID-19 a nécessité la mise en place d’une procédure écrite sans précédent pour la nomination du Directeur général. Il est louable que nous l’ayons acceptée dans un esprit de bonne volonté et de multilatéralisme pour assurer la continuité des travaux de l’Organisation et une transition sans heurt, et nous comprenons que cette procédure a été adoptée à titre exceptionnel et qu’elle ne crée aucun précédent.

“En ce qui concerne la désignation de l'Équipe de haute direction de l'OMPI, il est souhaitable que le Directeur général désigné tienne compte, dans le choix de son équipe, d'un équilibre entre les principes de représentation géographique, d'égalité des sexes et, également, de nominations fondées sur le mérite. Il est notoire que les pays membres africains ne sont pas suffisamment représentés au sein du Secrétariat de l'OMPI et que certains pays, comme le Botswana, n'y sont pas représentés du tout. C'est pourquoi nous faisons écho aux sentiments exprimés par le groupe des pays africains et sommes prêts à nous engager dans ce sens.

“Monsieur le Président,

“Nous reconnaissons également que le Directeur général désigné entrera en fonctions à une période où l'humanité est confrontée au défi d'un siècle. La pandémie de COVID-19 fait déjà payer un lourd tribut aux systèmes de santé publique et a des répercussions socioéconomiques de grande ampleur dans le monde entier. Malgré l'impact disproportionné de cette crise sur l'Afrique, nous sommes encouragés par la place occupée par la technologie, l'innovation et la propriété intellectuelle au cœur des stratégies de résilience et de rétablissement, y compris en matière d'accès aux médicaments et aux produits pharmaceutiques à un prix abordable et dans des conditions raisonnables.

“À cet égard, et compte tenu de l'introduction de restrictions à l'exportation de fournitures médicales essentielles pour répondre à la crise de la COVID-19, il n'a jamais été aussi important d'exploiter les limitations et les exceptions relatives à la propriété intellectuelle, pour garantir l'accès et la production locale et atténuer ainsi les vulnérabilités liées à une dépendance excessive à l'égard des importations.

“Nous attendons avec intérêt de travailler avec M. Tang alors même que nous explorons les moyens et les possibilités d'utiliser les éléments de flexibilité relatifs aux brevets afin de renforcer nos capacités de lutter efficacement contre les épidémies et pandémies sanitaires – aujourd'hui et à l'avenir. Nous devons assurer une production pharmaceutique nationale qui contribue à la diversification et à la résilience de nos économies sur le continent africain.

“Monsieur le Président,

“Il serait négligent de ma part de ne pas exprimer la sincère gratitude du Gouvernement du Botswana à l'égard du Directeur général, M. Francis Gurry, pour sa direction et sa défense de la propriété intellectuelle au service du développement. Nous saluons le travail de M. Gurry et le remercions également pour sa conduite avisée en cette période sans précédent. Nous espérons qu'il poursuivra sur cette voie pour sa 'dernière ligne droite' à la tête de l'OMPI, et lui adressons tous nos vœux de succès pour l'avenir.

“Monsieur le Président,

“Ma délégation a appris avec tristesse le décès prématuré de quelque membre du personnel du Secrétariat de l'OMPI en raison de la Covid-19. Nous nous associons aux autres délégations et au Secrétariat de l'OMPI pour exprimer nos sincères condoléances aux familles touchées.

“Je vous remercie, Monsieur le Président.”

26. La délégation du Brunéi Darussalam a soumis la déclaration suivante :

“Tout d'abord, le Brunéi Darussalam souhaite faire sienne la déclaration faite par Singapour au nom du groupe des pays d'Asie et du Pacifique.



“Nous nous associons à la gratitude exprimée à M. l’Ambassadeur Zniber et à ses vice-présidents pour la compétence dont ils ont fait preuve dans la conduite des travaux, ainsi qu’au Directeur général, Francis Gurry, et au Secrétariat pour leur travail et les efforts soutenus qu’ils ont déployés en cette période difficile. Notre sympathie et nos pensées vont à tous, en particulier à ceux qui ont été directement touchés par la pandémie de COVID-19.

“Le Brunéi Darussalam félicite M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l’OMPI. L’élection de M. Daren Tang est une bonne nouvelle pour le Brunéi Darussalam, car non seulement il est ressortissant d’un autre État membre de l’Association des nations de l’Asie du Sud-Est (ASEAN), mais Singapour est aussi un proche voisin et un partenaire du Brunéi Darussalam. M. Daren Tang est également bien connu personnellement de nombreux membres des milieux de la propriété intellectuelle et du commerce dans nos deux pays, et il jouit de la réputation bien méritée d’avoir mené l’Office de la propriété intellectuelle de Singapour vers des sommets en matière d’innovation. Nous nous réjouissons de travailler en étroite collaboration avec lui au cours de cette nouvelle étape pour l’OMPI.

“Le Brunéi Darussalam tient également à exprimer sa profonde gratitude au Directeur général, Francis Gurry, pour sa contribution et son engagement tout au long des 12 années qu’il a passées à la tête de l’OMPI. Au cours de ses deux mandats, il a dirigé l’Organisation et l’a aidée à relever de nombreux défis majeurs, qu’il s’agisse de faire face à l’évolution technologique rapide ou de veiller à ce que le système de propriété intellectuelle encourage la créativité et l’innovation. Nous lui souhaitons tout le succès possible dans ses futures activités.

“Le Brunéi Darussalam s’engage à continuer de travailler en étroite collaboration avec l’OMPI et à soutenir ses efforts.”

27. La délégation du Burkina Faso a soumis la déclaration suivante :

“Monsieur le Président,

“Le Burkina Faso voudrait tout d’abord féliciter le Président de l’Assemblée générale, le Directeur Général de l’OMPI, ainsi que le secrétariat pour les efforts déployés pour l’aboutissement du processus de nomination du nouveau Directeur général malgré la situation difficile lié au Covid-19.

“Il voudrait également féliciter le Président du Comité de coordination ainsi que son équipe pour la façon dont ils ont su conduire les élections du nouveau Directeur général de l’OMPI, Monsieur Daren Tang le 4 mars 2020.

“Le Burkina Faso s’associe à la déclaration faite par le Zimbabwe au nom du groupe africain.

“Monsieur le Président,

“Le Burkina Faso adresse ses chaleureuses félicitations à Monsieur Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de cette prestigieuse Organisation qu’est l’OMPI.

“Il lui assure son soutien dans l’accomplissement de sa noble mission dont les défis sont toujours énormes malgré les efforts accomplis par son prédécesseur.

“Au nombre de ces nombreux défis, celui lié à la pandémie de la Covid-19 qui cause un désastre sans précédent dans le monde est à relever.

“C’est pourquoi le Burkina Faso demande au nouveau Directeur général de veiller pleinement à ce que la question du développement de l’innovation et de la propriété intellectuelle, des exceptions et limitations aux droits de brevet dans le domaine de la santé, des transferts de technologie soient davantage mis au cœur des activités de l’OMPI.

“Monsieur le Président,

“Nul besoin de démontrer l’importance de la propriété intellectuelle dans le monde. En effet, la propriété intellectuelle constitue un outil considérable pour le développement économique de l’Afrique.

“De ce fait, le Burkina Faso se réjouit des activités de renforcement des capacités et des projets d’assistance technique dans le cadre du Plan d’action pour le développement, car ils contribuent à promouvoir l’utilisation efficace et efficiente du système de la propriété intellectuelle pour son développement socioéconomique.

“Monsieur le Président,

“Le Burkina Faso traduit toute sa reconnaissance au Directeur général sortant Monsieur Francis Gurry pour les soutiens multiformes reçus.

“Aussi, il le félicite pour tous les résultats positifs dont l’organisation a engrangé de même que les efforts déployés pour le rayonnement de ladite organisation dans le monde.

“Le Burkina Faso lui souhaite plein succès pour ses activités futures.

“Monsieur le Président,

“Pour terminer, le Burkina Faso ne doute point, que le nouveau Directeur général Monsieur Daren Tang saura relever avec efficacité, et détermination tous les défis qui attendent l’Organisation au cours de son mandat. Pour ce faire il pourra toujours compter sur le soutien du Burkina Faso.

“Je vous remercie.”

28. La délégation du Cambodge a soumis la déclaration suivante :

“Monsieur le Président,

“Au nom du Gouvernement du Royaume du Cambodge et de S. E. M. Pan Sorasak, ministre du commerce et président du Comité national de la propriété intellectuelle du Cambodge, je tiens tout d’abord à vous féliciter pour votre élection à la présidence de la soixantième série de réunions des assemblées des États membres de l’OMPI. Nous prenons note de votre détermination à amener les membres à adopter les décisions dans le cadre de la procédure écrite.

“Nous souhaitons également exprimer nos sincères remerciements à M. Francis Gurry et à son équipe pour leur remarquable direction, leur engagement sans faille et leurs efforts inlassables pour amener l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle à une situation de prospérité de la propriété intellectuelle. Nous saluons les résultats obtenus par l’OMPI dans le cadre des deux mandats de M. Gurry au poste de Directeur général de l’OMPI et lui adressons nos félicitations à cet égard.

“Le Cambodge considère la propriété intellectuelle comme un moteur essentiel de croissance économique et de réduction de la pauvreté. En conséquence, le

Gouvernement du Royaume du Cambodge, sous la conduite avisée de son Premier ministre, Samdech Akka Moha Sena Padei Techo Hun Sen, a mis en place la politique de développement industriel, qui inclut la propriété intellectuelle, et une stratégie nationale de propriété intellectuelle élaborée et mise à jour avec le soutien de l'OMPI.

“Par ailleurs, le Gouvernement du Royaume du Cambodge a fait de la propriété intellectuelle un élément important de sa politique économique globale visant à encourager l'innovation, la créativité et le développement technologique et, depuis 2002, il déploie des efforts considérables pour adopter des lois et règlements de propriété intellectuelle. Actuellement, le Cambodge met en œuvre divers projets, notamment le projet de création de marques, la stratégie nationale de propriété intellectuelle 2020-2025, la modernisation du système de l'administration, la création d'un centre d'appui à la technologie et à l'innovation ou encore la rédaction et la modification de lois et règlements de propriété intellectuelle.

“Afin de se mettre en phase avec le système mondial de propriété intellectuelle et son développement, le gouvernement a adhéré à des accords, conventions et traités internationaux. Ainsi, le Cambodge est récemment devenu le 95<sup>e</sup> membre du Protocole de Madrid, le 151<sup>e</sup> membre du PCT, le 66<sup>e</sup> membre de l'Arrangement de La Haye, le premier État partie à l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne sur les appellations d'origine et les indications géographiques en 2018, et au Traité de Beijing sur les interprétations et exécutions audiovisuelles en 2019. En principe, le Cambodge est prêt à devenir membre de la Convention de Berne. L'instrument d'adhésion à la Convention de Berne sera déposé auprès du Directeur général dès que les restrictions liées à la COVID-19 seront levées. Je tiens également à souligner que le Cambodge s'est engagé à adhérer à d'autres traités administrés par l'OMPI dans un avenir proche, afin de pouvoir tirer pleinement parti du système de propriété intellectuelle et de son développement.

“Grâce à ces efforts, de nombreux progrès ont été réalisés. Le Cambodge a ainsi progressé au classement général de l'Indice mondial de l'innovation et, au cours de la dernière décennie, il a également enregistré un taux de croissance moyen annuel de son PIB de plus de 7%.

“Monsieur le Président,

“Concernant l'élection du prochain Directeur général de l'OMPI, le Gouvernement du Cambodge félicite M. Daren Tang pour sa désignation par le Comité de coordination de l'OMPI en vue de sa nomination au poste susmentionné. Dans ce contexte, je tiens à confirmer que le Gouvernement du Royaume du Cambodge appuie la nomination de M. Daren Tang au poste de Directeur général de l'OMPI à l'occasion de la présente session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'OMPI.

“Nous pensons que la conduite éclairée et l'engagement de M. Tang permettront à l'OMPI de poursuivre ses progrès en vue de l'édification d'un monde meilleur, notamment avec l'expansion des systèmes mondiaux de propriété intellectuelle de l'OMPI et le renforcement du rôle actif des pays les moins avancés (PMA) au sein de certaines divisions de l'Organisation. À cet égard, je tiens à préciser que les membres du groupe des pays d'Asie et du Pacifique ont proposé le Cambodge comme candidat au Comité de coordination pour un mandat en 2022-2023. J'espère que la candidature du Cambodge au Comité de coordination sera approuvée par l'Assemblée générale à sa session de 2021 et je remercie tous les membres pour leur confiance et leur choix.

“Monsieur le Président,

“Compte tenu des réalisations, des activités et de la situation mentionnées ci-dessus, nous souhaitons voir, sous la direction du nouveau Directeur général, une plus grande attention et davantage de ressources financières en faveur des éléments suivants :

“1. Accroître la représentation des PMA, y compris le Cambodge, à tous les niveaux, afin de veiller à ce que les intérêts des PMA soient pris en considération et dûment intégrés;

“2. Accroître l’assistance technique et le renforcement des capacités pour les PMA; et

“3. Aider les PMA à renforcer et à améliorer leur administration de la propriété intellectuelle ainsi que leurs politiques en matière d’innovation, d’invention et d’application des droits, afin de faire face au changement de la situation mondiale de la propriété intellectuelle et de répondre aux besoins de leurs populations.

“Monsieur le Président,

“Je tiens à remercier l’OMPI et toutes les parties prenantes intéressées pour leur action en faveur du développement de la propriété intellectuelle, afin de faire en sorte que le système de propriété intellectuelle remplisse ses objectifs fondamentaux de promotion de la créativité et de l’innovation dans tous les pays, conformément au principe consistant à “n’oublier personne.” Le Cambodge s’engage à travailler en étroite collaboration avec le nouveau Directeur général et tous les membres pour aller de l’avant dans un esprit positif marqué par le multilatéralisme et un engagement constructif.

“Enfin, ma délégation souhaite à la soixantième série de réunions des assemblées des États membres de l’OMPI de pouvoir adopter ses décisions et conclure sa session avec succès.

“Je vous remercie!”

29. La délégation du Canada a soumis la déclaration suivante :

“Le Canada félicite M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. Le Canada tient à souligner l’étape importante que cette réalisation représente pour Singapour et son engagement en faveur du multilatéralisme, étant donné que M. Tang devient le premier Singapourien à diriger une institution des Nations Unies.

“Le Canada attend avec intérêt de travailler avec M. Tang et son équipe pour promouvoir le rôle essentiel de l’OMPI dans la facilitation de l’esprit d’entreprise, de l’innovation et du commerce au niveau mondial. L’OMPI est l’office mondial de la propriété intellectuelle, et les entreprises canadiennes de toutes tailles dépendent des services de l’OMPI pour leur croissance, leurs exportations et la conduite de leurs affaires à l’international, au bénéfice de l’emploi au niveau national et à l’étranger. À cet égard, les orientations de M. Tang, compte tenu notamment de son action pragmatique et orientée clients en tant que directeur de l’Office de la propriété intellectuelle de Singapour, sont prometteuses.

“Le Canada est convaincu que M. Tang sera un partenaire précieux dans la mesure où le Canada est indéfectiblement attaché à des pratiques financières saines, une gestion axée sur les résultats, une éthique rigoureuse, une responsabilisation forte, une transparence totale et une bonne gouvernance globale dans le système des Nations Unies et à l’OMPI. Le Canada est également convaincu que M. Tang saura tirer parti de son expérience de

la négociation afin de continuer à jeter des ponts entre les États membres, alors que nous poursuivons ensemble la collaboration en vue d'améliorer le régime mondial de la propriété intellectuelle et de répondre à des réalités en constante évolution. Le Canada continuera également de promouvoir un processus de prise de décisions sans exclusive et régi par les États membres à l'OMPI. Le Canada assure M. Tang de sa pleine collaboration en vue de consolider les points forts de l'Organisation et de continuer à promouvoir son développement.

“Le Canada félicite également M. Gurry pour ses 35 années de service actif à l'OMPI, et en particulier les 12 dernières années en tant que Directeur général, au cours desquelles M. Gurry s'est voué à définir des orientations pour l'OMPI et ses États membres. M. Gurry a créé une image de marque reconnaissable pour l'OMPI à la croisée du monde de la propriété intellectuelle, mis en œuvre un vaste programme de réorientation stratégique qui a transformé l'Organisation et contribué à donner à l'OMPI la situation enviable dont elle jouit. Le Canada souhaite plein succès à M. Gurry dans ses futurs projets personnels et professionnels.

“Le Canada remercie également tous les candidats qui ont participé à ce processus pour leur dévouement envers l'OMPI et leur souhaite plein succès dans leurs projets à l'OMPI ou ailleurs.

“Enfin, le Canada tient à souligner et à saluer l'excellent travail accompli par le Secrétariat, notamment le Bureau du conseiller juridique, s'agissant de guider les États membres tout au long de ce processus dans des circonstances sans précédent avec discernement, résilience et professionnalisme.”

30. La délégation du Chili a soumis la déclaration suivante :

“Merci beaucoup, Monsieur le Président.

“Tout d'abord, la délégation du Chili tient à exprimer sa profonde gratitude à M. Francis Gurry pour son dévouement et son travail au service de l'OMPI. Nous tenons à souligner que, grâce à ses efforts et à ceux de son équipe, l'Organisation a remporté des succès politiques et financiers qui ont grandement contribué à asseoir sa position en tant que référence mondiale en matière de propriété intellectuelle et moteur du multilatéralisme.

“Nous tenons également à féliciter M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général et à l'assurer du soutien de notre pays durant son mandat.

“Notre délégation est convaincue que la propriété intellectuelle restera au premier rang des préoccupations internationales compte tenu de la rapidité des progrès technologiques, notamment de l'intelligence artificielle, et de la capacité de création infinie des êtres humains. Nous pensons ainsi que dans le contexte de la pandémie mondiale actuelle, l'OMPI doit être un phare qui oriente et guide les pays pour qu'ils collaborent et cherchent des solutions créatives qui seront utiles à l'humanité grâce à la propriété intellectuelle.

“Nous espérons que, dans le cadre du mandat de M. Daren Tang, l'OMPI renforcera et améliorera sa collaboration avec notre région, en faisant de la propriété intellectuelle un outil stratégique du développement. L'Indice mondial de l'innovation a montré ces dernières années que notre région disposait encore d'un vaste potentiel à exploiter, et il est indispensable de faire en sorte que, dans un monde globalisé, l'utilisation de la propriété intellectuelle devienne un “élément essentiel” pour parvenir à une pleine intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

“Nous ne voulons pas manquer cette occasion de souligner l’importance que revêtent les enseignements tirés des expériences passées en ce qui concerne le programme d’établissement de normes de l’OMPI. À cet égard, les négociations doivent être transparentes et inclusives, tenir compte de tous les points de vue et assurer un équilibre. Nous réaffirmons notre engagement à obtenir des résultats concernant les dessins et modèles et demandons que les travaux sur les exceptions et les limitations soient renforcés. La pandémie et le confinement ont particulièrement affecté les méthodes d’enseignement dans les établissements scolaires, ainsi que les modes d’accès aux contenus culturels, notamment dans les musées, et aux médicaments essentiels, entre autres. Cela nécessite une réponse concrète et sans équivoque, et nous voyons là une occasion pour l’Organisation de promouvoir l’établissement de normes dans ces domaines.

“Merci beaucoup, Monsieur le Président.”

31. La délégation de la Colombie a soumis la déclaration suivante :

“Excellence, Monsieur le président de l’Assemblée générale de l’OMPI, Mesdames et Messieurs les représentants permanents et ambassadeurs, Mesdames et Messieurs les délégués,

“Au nom du Gouvernement de la Colombie, je tiens à déclarer brièvement que notre pays souscrit pleinement au consensus en vigueur dans notre région géographique, exprimé à l’occasion de cette assemblée par la délégation de la Jamaïque en tant que président actuel du groupe des pays d’Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC).

“En outre, la Colombie, en sa qualité nationale, souhaiterait partager les messages suivants avec l’Assemblée générale :

“Nous sommes heureux que le citoyen singapourien M. Daren Tang ait été désigné par le Comité de coordination de l’OMPI pour occuper la fonction de Directeur général de l’OMPI. De novembre 2019 à mars 2020, un ressortissant colombien a brigué le même poste. Nous sommes donc bien conscients du chemin long et difficile que nous avons dû parcourir à l’OMPI pour en arriver là. La Colombie se félicite donc de la désignation de M. Tang et encourage tous les États membres de l’OMPI à exprimer leur soutien à ce candidat. Nous sommes en effet convaincus que, si l’Assemblée générale décidait de nommer M. Tang au poste de Directeur général, celui-ci saurait assumer pleinement cette fonction et gérer au mieux chacun des défis présents et futurs auxquels l’Organisation est confrontée.

“En outre, nous tenons à féliciter et à remercier chaleureusement le Directeur général sortant, S. E. M. Francis Gurry, pour tout le travail accompli et pour son engagement sans faille durant ces années à la tête de l’OMPI. Notre région et notre pays ont bénéficié du soutien inconditionnel de M. Gurry sur des questions prioritaires pour nos pays.

“Nous tenons aussi à remercier M. Marco Alemán pour le travail accompli et pour sa direction éclairée en tant que responsable des programmes à l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

“Enfin, nous souhaitons souligner que la Colombie, en tant que pays qui promeut les industries culturelles, les sciences, la technologie et l’innovation, et dont le gouvernement met l’accent sur l’économie orange, considère qu’il est de la plus haute importance de continuer à travailler en concertation avec le nouveau Directeur général en invitant ce dernier à connaître les intérêts de la Colombie, car notre pays sera un allié pour la promotion des services de l’Organisation dans la région.

“Merci.”

32. La délégation du Costa Rica a soumis la déclaration suivante :

“Mesdames et Messieurs, nous vous présentons nos compliments et souhaitons, par la présente, marquer notre accord avec la proposition faite par le Comité de coordination de l’OMPI concernant la nomination de M. Daren Tang au poste de Directeur général de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). Nous adressons à M. Tang nos sincères félicitations et lui souhaitons beaucoup de succès dans ses entreprises futures.

“Cela étant, nous espérons renforcer le Bureau régional pour l’Amérique latine et les Caraïbes afin de permettre la poursuite de la coopération régionale, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités des offices ou l’accès aux cours de formation offerts par l’Organisation, qui pour la plupart ne sont pas disponibles en espagnol.

“Notre pays utilise le système IPAS depuis de nombreuses années, tant pour les marques que pour les brevets, c’est pourquoi nous souhaitons que soit renforcé l’appui technique fourni par l’OMPI aux pays utilisateurs et qu’il soit donné accès aux codes sources, afin de faciliter l’utilisation du système par les offices.

“En ce qui concerne les activités menées à échelle régionale, nous attendons la participation de l’OMPI aux projets en cours en Amérique latine, tels que IBEP et PROSUR, afin de les renforcer et d’obtenir des résultats tangibles pour notre région.

“En ce qui concerne les traités internationaux sur la propriété intellectuelle, nous demandons instamment que soit élaborée, aux fins de sa mise en œuvre, une proposition relative au financement du système de Lisbonne sur les appellations d’origine et les indications géographiques, dont le Costa Rica est membre, de même qu’une stratégie de soutien pour les pays de la région qui souhaiteraient adhérer au Protocole de Madrid.”

33. La délégation de la Côte d’Ivoire a soumis la déclaration suivante :

“Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations, Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, honorables Délégués,

“Monsieur le Président,

“Ma délégation voudrait adresser ses sincères remerciements à vous-même et au Président du Comité de coordination, S. E. M. François Rivasseau, Représentant permanent de la France ainsi qu’à Monsieur Francis Gurry, Directeur général de l’OMPI, pour la tenue, dans un contexte international de restrictions sanitaires en raison de la covid-19, de la soixantième série de réunions des États membres de l’OMPI.

“Elle félicite le Secrétariat pour la qualité des documents qui permettront un bon déroulement des travaux.

“Monsieur le Président,

“La Côte d’Ivoire se joint à la déclaration faite par le Zimbabwe, au nom du Groupe africain et soutient la nomination de Monsieur Daren Tang au poste de Directeur général, après avoir marqué son accord pour la conduite, à titre exceptionnel, des Assemblées de l’OMPI, sous la forme d’une procédure écrite comme l’attestent les documents A/60/C. N 3989, A/60/C. N 3990 et WO/GA/52/2.

“La Côte d’Ivoire tient particulièrement à féliciter Monsieur Daren Tang pour sa brillante élection et lui adresse ses vœux de plein succès dans l’accomplissement de ses nouvelles fonctions. Elle l’assure de son soutien ainsi que de son entière coopération à contribuer à la promotion et au développement d’un système mondial de la propriété intellectuelle efficace et équilibré, en faveur de tous les États membres. La Côte d’Ivoire sait pouvoir compter sur lui pour poursuivre, avec dévouement et abnégation, cet objectif clairement énoncé dans la Convention instituant l’OMPI.

“Ma délégation se félicite du sens élevé d’esprit démocratique qui a prévalu lors du scrutin du 4 mars 2020. Elle tient, en particulier, à saluer et remercier tous les candidats pour avoir su faire montre de leurs qualités respectives.

“Monsieur le Président,

“La Côte d’Ivoire voudrait rappeler ici les nombreux défis auxquels l’OMPI est confrontée et qui revêtent une grande importance dans l’atteinte des différents objectifs.

“S’agissant de la répartition géographique, elle attend avec beaucoup d’intérêt, son respect et son application dans la nomination et le recrutement des cadres supérieurs et agents au sein de l’OMPI notamment dans la haute hiérarchie de l’Institution. En effet, les Pays en développement et les PMA y sont insuffisamment représentés. Aussi la Côte d’Ivoire qui reste attachée aux principes de justice, d’équité et de démocratie, souhaite-t-elle une implication et une participation plus accrues et actives de ces États à la vie de l’OMPI.

“Concernant le cadre normatif, la Côte d’Ivoire reste convaincue que Monsieur Daren Tang pourra donner une impulsion nouvelle à ce secteur qui demeure l’aspect le plus délicat du programme de travail d’activité de l’OMPI en vue de réaliser des avancées substantielles sur les différents projets de textes en suspens.

“La Côte d’Ivoire est d’avis que la pandémie du covid-19 remet au goût du jour la problématique de l’accès aux médicaments. Celle-ci démontre la nécessité pour tous les États, sans exception, que l’assouplissement des règles de recours aux flexibilités énoncées dans l’Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC) demeure une revendication à la fois pertinente, salubre et bénéfique à tous égards. La Côte d’Ivoire voudrait donc réitérer son engagement en faveur d’une utilisation plus inclusive et allégée de ces flexibilités pour permettre à tous les pays, notamment les pays en développement et les PMA, d’avoir plus facilement accès aux médicaments.

“Monsieur le Président,

“Mon pays voudrait adresser ses chaleureuses félicitations à Monsieur Francis Gurry, pour l’excellent travail accompli et les résultats remarquables enregistrés durant l’exercice de ses deux mandats. Il tient tout particulièrement à lui rendre un hommage appuyé pour la coopération exemplaire entre la Côte d’Ivoire et l’OMPI.

“Pour terminer, la Côte d’Ivoire voudrait assurer Monsieur Daren Tang de son entière disponibilité à lui apporter son plein soutien dans l’accomplissement de sa mission.

“Elle invite toutes les délégations à faire preuve d’esprit constructif afin que nos travaux soient couronnés de succès.

“Je vous remercie.”



34. La délégation de la République populaire démocratique de Corée a soumis la déclaration suivante :

“Monsieur le Président,

“Tout d’abord, la République populaire démocratique de Corée tient à vous remercier, M. l’Ambassadeur Omar Zniber, ainsi que l’équipe du Secrétariat de l’OMPI, pour les efforts considérables que vous avez déployés afin d’assurer le bon déroulement de cette réunion extraordinaire, pendant cette crise provoquée par la pandémie de COVID-19.

“Monsieur le Président,

“La République populaire démocratique de Corée adresse ses chaleureuses félicitations à M. Daren Tang, nouvellement nommé au poste de Directeur général de l’OMPI par la présente réunion extraordinaire.

“Nous tenons également à exprimer notre sincère gratitude à M. Francis Gurry pour son dévouement et le professionnalisme dont il a fait preuve dans la réalisation des objectifs stratégiques de l’OMPI, durant plus de trois décennies passées au service du Secrétariat.

“Nous saluons en particulier les qualités exceptionnelles de direction qu’il a démontrées pour améliorer les systèmes internationaux relatifs aux brevets et au droit d’auteur et encourager la créativité et l’innovation à l’échelle mondiale, notamment grâce à la réorientation des programmes et des structures de l’OMPI pendant son mandat de Directeur général.

“Monsieur le Président,

“La nomination à l’unanimité de M. Daren Tang témoigne de la reconnaissance et de la confiance des États membres concernant ses compétences en matière de propriété intellectuelle, et de leur satisfaction quant à l’humilité et à la diplomatie dont il a fait preuve dans le cadre de ses activités au sein de l’OMPI ces dernières années.

“Cette nomination indique également qu’il est attendu de lui qu’il représente les intérêts de tous les États membres et qu’il utilise pleinement son expérience en matière de direction pour renforcer le rôle et les capacités de l’Organisation, établir un système mondial de propriété intellectuelle juste et équitable et renforcer la coopération internationale.

“Nous espérons que l’OMPI encouragera activement la science et la technologie, et renforcera la coopération et les échanges entre les États membres, conformément à l’intérêt accru au niveau mondial pour la propriété intellectuelle en tant que catalyseur du développement social et économique, contribuant ainsi largement à la réalisation des objectifs de développement durable adoptés par les Nations Unies.

“Aujourd’hui, face à la pandémie de COVID-19, nous pensons que l’OMPI pourrait, dans son domaine d’action et en collaboration avec l’OMS et d’autres organisations internationales, apporter une contribution remarquable à la réponse collective mondiale, notamment pour mettre en place une égalité d’accès aux médicaments utilisés dans le traitement de la COVID-19.

“Nous sommes fiers de l’élection de M. Daren Tang, premier Directeur général de l’OMPI issu du groupe des pays d’Asie et du Pacifique, et nous tenons à l’assurer de notre soutien et de notre coopération sans faille pour qu’il puisse diriger l’Organisation avec succès.

“Le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée poursuivra activement ses activités de développement national dans le domaine de la science et de la technologie en se fondant sur un système de propriété intellectuelle efficace, et renforcera les relations de coopération avec l’OMPI et ses États membres.

“Je vous remercie.”

35. La délégation du Danemark a soumis la déclaration suivante :

“Le Danemark souhaite remercier le président de l’Assemblée générale de l’OMPI, Monsieur l’Ambassadeur Zniber, le président du Comité de coordination, Monsieur l’Ambassadeur Rivasseau, ainsi que le Bureau international pour la façon ils ont géré et dirigé la procédure d’élection en ces temps difficiles.

“Nous aimerions saisir cette occasion pour remercier le Directeur général sortant de l’OMPI, M. Francis Gurry, pour la manière dont il a assuré la direction de l’OMPI pendant toutes ces années et lui souhaiter le meilleur dans ses futures entreprises.

“Le Danemark félicite M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l’OMPI.

“Le Danemark est un fervent partisan de la modernisation de cette organisation multilatérale et est convaincu que M. Daren Tang apportera une contribution en ce sens. Le développement continu de services mondiaux de propriété intellectuelle qui répondent aux besoins est une priorité essentielle pour le Danemark.

“Nous nous réjouissons de poursuivre la collaboration avec l’Organisation dans les années à venir et souhaitons à M. Daren Tang le meilleur dans ses nouvelles fonctions”.

36. La délégation de l’Égypte a soumis la déclaration suivante :

“Monsieur le Président,

“La délégation de l’Égypte fait sienne la déclaration faite par le Zimbabwe au nom du groupe des pays africains. Nous tenons à vous féliciter pour votre élection à la présidence de l’Assemblée générale de l’OMPI. Nous remercions également le Secrétariat de l’OMPI pour les efforts qu’il a déployés pour préparer la présente session ainsi que pour tous les documents de travail connexes, malgré les difficultés auxquelles le monde est actuellement confronté en raison de la pandémie de Covid-19. Ma délégation tient également exprimer sa gratitude à M. l’Ambassadeur François Rivasseau pour la bonne conduite de la réunion du Comité de coordination, qui s’est tenue le 4 mars 2020 et a conduit à l’élection du nouveau Directeur général de l’OMPI.

“La délégation de l’Égypte adresse ses félicitations à M. Daren Tang pour sa désignation. Nous réaffirmons notre entière disponibilité à l’appuyer dans l’accomplissement de son mandat et la réalisation des objectifs de l’Organisation au profit du système international de la propriété intellectuelle. Ma délégation souhaite à M. Tang tout le succès possible dans la constitution de l’équipe de direction de l’Organisation. Nous espérons que la création de cette équipe reposera sur une répartition géographique équitable, ainsi que sur l’expertise et les compétences de ses membres, de manière à répondre aux aspirations et aux attentes des États membres.

“Monsieur le Président,

“Le Directeur général entrera en fonctions alors que le monde est confronté au défi sans précédent que représente la pandémie de Covid-19. Cette pandémie a également des

conséquences négatives sur tous les aspects de l'économie mondiale, sur le système multilatéral et sur les efforts déployés par les organismes des Nations Unies, y compris l'OMPI. Cette situation exige que toutes les parties prenantes unissent leurs efforts et redéfinissent leurs priorités afin de surmonter cette crise. C'est pourquoi nous aimerions souligner ici l'importance du renforcement du rôle de l'OMPI à l'avenir. L'OMPI doit mettre l'accent sur le rôle fondamental de la propriété intellectuelle dans la résolution des défis mondiaux les plus urgents, notamment en soutenant les efforts de recherche, de développement et d'innovation dans le domaine de la santé publique, tout particulièrement dans les pays en développement, et en accroissant l'application des licences obligatoires pour les brevets liés à la santé publique et en améliorant l'accès aux médicaments.

“La délégation de l'Égypte souhaite rappeler son engagement à collaborer avec M Tang afin que l'OMPI puisse continuer de jouer son rôle. Parmi les missions de l'OMPI figurent la promotion de la créativité et l'innovation, la mise en œuvre du Plan d'action de l'OMPI pour le développement, le renforcement des capacités des pays à atteindre les objectifs de développement durable et l'extension de ses activités dans le domaine de l'assistance technique et du renforcement des capacités, en particulier dans les pays en développement, afin tenir compte de tous les objectifs du Programme de développement à l'horizon 2030. Nous espérons voir des progrès réalisés, dans la phase à venir, en ce qui concerne les ambitieux instruments internationaux qui figurent à l'ordre du jour de l'OMPI, pour permettre l'adoption d'un certain nombre de conventions internationales qui contribueraient à renforcer et enrichir le système international de la propriété intellectuelle. Nous nous réjouissons également de la poursuite des efforts déployés par l'OMPI pour accroître l'utilisation de la technologie moderne et de l'intelligence artificielle, tant dans ses procédures de travail internes que dans le cadre des services qu'elle fournit.

“Monsieur le Président,

“La délégation de l'Égypte souhaite saisir cette occasion pour adresser ses remerciements au Directeur général, M. Francis Gurry, pour sa bonne gestion et sa direction au cours des années qui viennent de s'écouler. Son action a contribué à la stabilité financière de l'Organisation et au maintien de son rang au sein du système des Nations Unies et du système multilatéral en général. Elle a également contribué à l'enrichissement du système de la propriété intellectuelle et à l'augmentation de l'utilisation de ses outils dans différents domaines. Nous souhaitons à M. Gurry tout le succès possible dans ses projets futurs.

“Je vous remercie, Monsieur le Président.”

37. La délégation de la France a soumis la déclaration suivante :

“Monsieur le Président,

“Au nom du Gouvernement de la République française, je me joins à mes homologues qui se sont félicités de voir M. Daren Tang élu au poste de Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

“En outre, la France se joint à la déclaration qui a été faite au nom du Groupe B.

“Monsieur le Président, je tiens également à saluer et à remercier tout particulièrement le Directeur général sortant, monsieur Francis Gurry, ainsi que toutes les équipes de l'OMPI qui ont permis, sous sa conduite, d'obtenir d'excellents résultats au cours de ces dernières années dans la promotion de la propriété intellectuelle.

“Monsieur le Président

“Au moment où le multilatéralisme est parfois contesté, voire attaqué, je tiens à réaffirmer le soutien de mon Gouvernement à un multilatéralisme fort, moderne, efficace dont l'OMPI est une bonne illustration.

“Les grands défis de notre siècle sont mondiaux, la réponse doit l'être aussi. Nos pays sont si étroitement liés, nos citoyens dépendent désormais tant les uns des autres qu'il est illusoire de penser réussir seul; l'unilatéralisme est dépassé; il est du mauvais côté de l'histoire.

“Le multilatéralisme, au contraire, offre une bonne réponse à ces défis de la mondialisation. Il incarne une certaine éthique des relations internationales, fondée non sur la loi du plus fort ou du plus riche, mais sur la responsabilité et la solidarité.

“Il permet de protéger nos biens communs mondiaux. Je pense notamment à la santé, au commerce, à l'environnement, au réchauffement climatique ou encore à la technologie numérique.

“Dans ce contexte, l'OMPI joue un rôle majeur.

“Nous savons combien l'avenir de nos sociétés dépend de l'innovation dans les sciences, dans les techniques, dans les arts; et nous savons aussi que l'innovation nécessite un cadre à la fois protecteur et encourageant, stimulant.

“Car l'invention est extraordinairement difficile, exigeante et fragile; l'inventeur doit donc pouvoir compter sur une juste reconnaissance et une juste rémunération; il doit savoir qu'il ne sera pas floué, mais récompensé; et il doit aussi pouvoir partager, échanger dans un contexte qui, désormais, n'est plus national, ni même régional, mais mondial. Et l'OMPI doit contribuer à l'encourager dans ses efforts, à lui donner à la fois cette ouverture et cette sécurité dont il a besoin.

“Pour toutes ces raisons nous soutenons l'OMPI.

“Monsieur le Président

“La France sait l'importance fondamentale que revêtent pour leurs utilisateurs, le bon fonctionnement et la bonne administration de chacun des systèmes de protection de la propriété intellectuelle.

“C'est aussi pour cela que la France souhaite que l'OMPI assume ses missions dans de bonnes conditions et que son intégrité soit pleinement conservée. Ainsi, nous restons fidèles aux principes et aux objectifs de l'OMPI, tels qu'ils ont été fixés dans l'article 3 de sa convention constitutive de 1967, soulignant à la fois l'unité de l'organisation et la solidarité, en particulier budgétaire, entre les Unions. À ce titre, la France restera, comme ses partenaires, particulièrement attentive à la préservation et au développement de l'Union de Lisbonne.

“Toutefois, la France constate que certaines discussions techniques, débutées parfois il y a plus de 20 ans, n'ont toujours pas abouti, alors que de nouveaux chantiers vont s'ouvrir, exigeant souvent des réponses rapides, comme par exemple, les défis liés aux nouvelles technologies : je pense en particulier aux sciences du vivant, à l'intelligence artificielle, à la robotique ou encore aux métadonnées.

“Aussi, s’il convient de donner du temps aux négociations et de préserver parfois leur confidentialité, il s’agit également de s’adapter aux évolutions rapides des techniques dans un monde en mouvement constant.

“Des résultats sont attendus et ceux-ci ne peuvent pas décevantement s’inscrire dans un avenir si lointain qu’il en deviendrait irréel.

“Pour conclure, soyez assuré, Monsieur le Président, que ma délégation prendra une part active et constructive aux travaux de l’OMPI sous la conduite de M. Daren Tang. Qu’il soit assuré du plein soutien de mon gouvernement dans la tâche exaltante qui l’attend à la tête d’une organisation qui doit rester fidèle à ses principes fondateurs.

“Je vous remercie.”

38. La délégation du Gabon a soumis la déclaration suivante :

“Monsieur le Président,

“Le Gabon fait cette déclaration dans le cadre du point 3 de l’ordre du jour, et s’associe à la déclaration du Groupe africain présentée par le Zimbabwe.

“Mon pays remercie le Président des assemblées, S. E. M. l’Ambassadeur Omar Zniber, et l’assure de son plein soutien dans le cadre de son mandat.

“Ces félicitations s’adressent également à ses vice-présidents ainsi qu’au Secrétariat de l’OMPI, et en particulier au Directeur général, M. Francis Gurry, pour la préparation des documents dont nous prenons dûment note, notamment le document A/60/2, relatif à la décision de nomination du Directeur général élu.

“Le Gabon voudrait saluer les efforts que vous avez déployés pour permettre la tenue de cette soixantième session des assemblées de l’OMPI, compte tenu de la situation exceptionnelle créée par la pandémie de Covid-19 qui sévit actuellement dans le monde.

“Mon pays entend bien que l’organisation de cette session des assemblées selon la procédure écrite répond à un impératif absolu de prudence lié à la nécessité de limiter les contacts humains susceptibles d’augmenter l’expansion du virus, et que cela constitue un cas de force majeure.

“À l’endroit de M. Daren Tang, nous exprimons nos plus chaleureuses félicitations pour sa brillante élection au poste de Directeur général de l’OMPI et lui souhaitons plein succès tout au long de son mandat. Nous saluons en particulier le résultat excellent obtenu par le candidat de Singapour, qui dénote d’une grande capacité à fédérer et d’un sens aigu du consensus, mais également d’une large adhésion de la majorité des États votants à la vision qu’il a défendue.

“Au regard de ses références et de la grande expérience dont il dispose dans la gestion de la propriété intellectuelle, nous n’avons aucun doute sur ses capacités à administrer cette grande Organisation dans un esprit d’équilibre et de respect de ces différentes composantes.

“À cet égard, il nous plaît de souligner la nécessité, par ailleurs exprimée par M. Daren Tang durant sa campagne, d’assurer une représentativité géographique équitable au sein du Secrétariat de l’OMPI, notamment pour les pays peu ou pas représentés. Nous convenons avec lui que la présence de tous les États membres au sein du Secrétariat est le point de départ de la construction d’un système international de la propriété

intellectuelle susceptible d'apporter des réponses ciblées dans un contexte où les disparités sont légion.

“Nous voudrions saisir l'opportunité de saluer l'Ambassadeur François Rivasseau, Représentant permanent de la France, Président du Comité de coordination et ses vice-présidents, pour la conduite consensuelle du processus ayant conduit à l'élection du Directeur général de l'OMPI, lors de la 27<sup>e</sup> session extraordinaire du Comité de coordination, du 4 au 6 mars 2020. Nous avons particulièrement apprécié l'esprit de collégialité qui a prévalu tout au long de ce processus.

“Monsieur le président,

“Le contexte sanitaire actuel plonge l'ensemble de nos pays dans une situation inédite, marquée par une incertitude généralisée qui rend difficile, voire impossible, toute prévision économique. À l'heure du bilan, nos gouvernements devront sans doute faire face à des défis multiples aux plans économique, social, sanitaire et culturel, tant nos structures sociétales sont profondément bouleversées.

“Cette pandémie révèle l'extrême interdépendance de nos pays et l'urgence d'adopter des normes internationales à la fois justes et respectueuses de la grande diversité, notamment sociologique, de nos États.

“En pareille circonstance, la mobilisation des Nations Unies et de ses Institutions et Agences spécialisées et apparentées s'avère plus que jamais fondamentale pour proposer des cadres internationaux facilitant la valorisation des actifs traditionnels par exemple.

“Enfin, Monsieur le Président,

“Mon pays soutient la décision relative à la nomination de M. Daren Tang au poste de Directeur général de l'OMPI ainsi que les conditions contractuelles d'emploi telles que contenues dans les documents A/60/2 et WO/GA/52/1 Rev.

“Je vous remercie.”

39. La délégation de la Géorgie a soumis la déclaration suivante :

“Monsieur le Président,

“Au nom de la Géorgie, je tiens à remercier tout particulièrement les présidents de l'Assemblée générale et du Comité de coordination de l'OMPI pour avoir mené à bien le processus de désignation et de nomination du Directeur général de l'OMPI. Je voudrais également souligner l'efficacité et l'engagement explicite du Secrétariat de l'OMPI qui a apporté un soutien total à ses États membres et qui, dans la situation sans précédent causée par la pandémie, a pu procéder à l'élection et à la nomination prévues du Directeur général de manière extrêmement professionnelle et sans aucun retard.

“Je tiens à exprimer notre plus profonde gratitude à M. Francis Gurry pour tout le travail accompli et les succès extraordinaires que l'OMPI a obtenus au cours de ses 12 années de mandat. Son dévouement, qui a contribué à l'expansion du système de la propriété intellectuelle, a porté la coopération internationale dans le cadre de cette Organisation à un nouveau niveau. La délégation voudrait ici souligner l'importance de l'adoption de plusieurs traités internationaux qui aurait été impossible sans l'engagement actif de M. Gurry et son énorme contribution à l'obtention d'un consensus entre les États membres. Je remercie tout particulièrement M. Gurry pour sa visite en Géorgie en 2015, qui a déclenché de nouvelles initiatives entre l'OMPI et la Géorgie, lesquelles ont abouti à

l'engagement actif de la Géorgie sur la scène internationale et à de nouveaux projets conjoints menés avec le concours de l'OMPI.

“Par cette déclaration, j'aimerais féliciter M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l'OMPI et lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles fonctions. La période que nous vivons offre des possibilités illimitées et nous sommes convaincus que M. Tang saura exploiter et renforcer la capacité de l'OMPI à promouvoir et à développer des innovations vertes respectueuses de l'environnement, à accompagner la transformation numérique des services fournis par les offices de propriété intellectuelle et à apporter un soutien durable au secteur privé pour assurer la croissance économique et le développement d'une économie mondiale fondée sur la propriété intellectuelle.

“Le Sakpatenti s'est engagé à renforcer et à approfondir la coopération avec l'OMPI et nous sommes convaincus que la coopération remarquable que nous avons eue au cours des dernières années se poursuivra de manière aussi professionnelle et efficace sous la nouvelle direction de l'OMPI.

“En conclusion, je tiens à remercier à nouveau le Directeur général de l'OMPI, M. Francis Gurry, à lui souhaiter plein succès dans ses entreprises futures et à féliciter une fois de plus M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général.

“Je vous remercie, Monsieur le Président.”

40. La délégation de l'Allemagne a soumis la déclaration suivante :

“Le Gouvernement de l'Allemagne tient à remercier le président de l'Assemblée générale de l'OMPI, M. l'Ambassadeur Zniber, pour son rôle de chef de file en ces temps sans précédent. Nous lui sommes très reconnaissants d'avoir mené à bien ces assemblées compte tenu des circonstances imprévues. Nous tenons à remercier le président du Comité de coordination, M. l'Ambassadeur Rivasseau, le Directeur général de l'OMPI, M. Francis Gurry, ainsi que tous les autres collègues qui ont rendu possible la tenue de cette importante session des assemblées de l'OMPI dans ces circonstances difficiles.

“Le Gouvernement de l'Allemagne tient également à féliciter le nouveau Directeur général, M. Daren Tang, pour sa nomination au poste de Directeur général par l'Assemblée générale de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. Nous lui souhaitons beaucoup de succès pour son prochain mandat. M. Tang a déjà démontré ses qualités exceptionnelles de direction au sein du système de l'OMPI en tant que président du SCCR.

“En tant qu'instance mondiale chargée de la propriété intellectuelle, l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle est d'une importance capitale pour l'Allemagne. L'Allemagne est favorable à la mise en place d'un cadre international de la propriété intellectuelle qui concilie les différents intérêts et les différentes préoccupations dans ce domaine. L'OMPI peut compter sur notre soutien sans réserve en ce qui concerne l'utilisation de règles équilibrées et efficaces pour promouvoir l'innovation, le développement et la créativité à l'échelle mondiale, ainsi que le développement économique, social et culturel dans tous les États membres.

“L'intelligence artificielle va changer notre façon de penser, de travailler et d'interagir. Dans ce contexte, le système de la propriété intellectuelle est un moteur sans précédent pour l'innovation et la créativité, tant au niveau national qu'international. L'Allemagne est reconnaissante à l'OMPI pour son engagement dans ce domaine. À notre avis, l'OMPI peut jouer un rôle clé à la fois en tant qu'observatoire international, en recensant les tendances et en suivant leur évolution, et en tant que forum mondial pour l'échange d'idées et la coordination des efforts.

“Le Gouvernement de l’Allemagne est fermement convaincu que le nouveau Directeur général saura poursuivre les réformes engagées par son prédécesseur au sein de l’OMPI. Nous continuerons également à le soutenir dans la recherche de solutions convaincantes aux nombreuses questions, souvent très controversées, relatives à la propriété intellectuelle.

“Nous sommes convaincus que l’OMPI, en tant que principale instance chargée de la propriété intellectuelle, continuera à veiller à ce que la propriété intellectuelle reste un moteur efficace de l’innovation et de la créativité dans le monde entier et à ce que ses services mondiaux de propriété intellectuelle soient fournis de manière efficace et conviviale. Nous soutiendrons activement tout effort visant à atteindre les objectifs ambitieux du nouveau Directeur général en matière d’éthique, de gouvernance et d’indépendance. Nous savons que la confiance peut être instaurée grâce à la transparence et à la responsabilisation et sommes disposés à promouvoir ces objectifs.

“Nous voulons également saisir cette occasion pour remercier le Directeur général, M. Gurry, pour l’engagement dont il a fait preuve au cours de ces années à la tête de l’Organisation, ainsi que pour son dévouement encore plus durable envers l’OMPI et la propriété intellectuelle dans son ensemble. Il a obtenu des résultats remarquables en transformant l’OMPI en une organisation efficace axée sur les utilisateurs et souligné la nécessité de moderniser le système des traités internationaux de propriété intellectuelle.

“Nous nous associons à la déclaration faite par le groupe B. En conclusion, nous souhaitons également remercier le Bureau international de l’OMPI, sous la direction de son Directeur général actuel, M. Francis Gurry, pour l’excellente préparation de cette assemblée plutôt inhabituelle. Nous souhaitons à M. Daren Tang plein succès pour les six années à venir et nous engageons à coopérer étroitement avec lui et son équipe.”

“Merci, Monsieur le Président.”

41. La délégation du Ghana a soumis la déclaration suivante :

“Merci, Monsieur le Président.

“La délégation de la République du Ghana s’associe à la déclaration faite par la délégation de la République du Zimbabwe au nom du groupe des pays africains.

“Le Ghana souhaite féliciter M. Daren Tang (Singapour) pour sa désignation et sa nomination au poste de Directeur général de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et s’engage à le soutenir, tout en soulignant qu’il prend la direction de l’OMPI à un moment très critique au sein de la communauté mondiale. De fait, l’importance que les États membres attachent à la créativité et à l’innovation s’est traduite dans le nombre de candidats qualifiés qui ont été présentés à l’élection au poste de Directeur général. En conséquence, nous souhaitons saluer les efforts de tous les autres candidats et, en particulier, de M. Edward Kwakwa, notre éminent ressortissant et unique candidat africain appuyé par l’Union africaine, et nous les exhortons à continuer d’œuvrer dans l’intérêt de l’OMPI.

“Monsieur le Président, la pandémie de COVID-19 a fait peser une lourde pression sur de nombreux pays et sur la communauté internationale dans son ensemble. Cette crise a montré combien les institutions multilatérales étaient essentielles pour notre santé, notre prospérité et notre sécurité collectives. La coopération internationale est d’autant plus nécessaire que les gouvernements nationaux doivent faire beaucoup par eux-mêmes. Il s’agit maintenant pour les organisations internationales et les gouvernements nationaux de travailler ensemble à la recherche de solutions durables pour faire face à la pandémie. Le rôle des organisations internationales, et notamment de l’Organisation mondiale de la



Santé (OMS), de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et de l'OMPI, est d'autant plus important à ce stade que la communauté internationale se doit d'apporter une réponse coordonnée et cohérente pour faire face aux répercussions socioéconomiques de grande ampleur de cette crise. L'objectif de l'OMPI, qui est de promouvoir la protection de la propriété intellectuelle grâce à la coopération entre ses États membres et, le cas échéant, en collaboration avec d'autres organisations internationales, doit continuer d'être poursuivi malgré les moments difficiles que nous traversons. Cette délégation note en s'en félicitant les nouvelles adhésions aux traités de l'OMPI, malgré la situation difficile en termes de santé publique. L'OMPI a enregistré de bons résultats ces dernières années. Cette délégation espère que la pandémie n'aura pas d'incidence négative sur les gains obtenus par l'Organisation.

“Monsieur le Président, il conviendra à ce stade de saluer et de féliciter M. Francis Gurry, le Directeur général sortant de cette Organisation, pour avoir assis l'OMPI sur des bases financières saines et conduit l'Organisation à enregistrer en 2019 une demande record pour ses services mondiaux de propriété intellectuelle. Nous lui souhaitons plein succès dans ses futures entreprises. La délégation du Ghana souhaite faire consigner, à l'avance, sa gratitude envers le Directeur général Francis Gurry pour faciliter le passage de pouvoir au nouveau Directeur général Tang, qui doit prendre ses fonctions le 1<sup>er</sup> octobre 2020, comme en témoigne son dévouement exemplaire pour l'intérêt supérieur de l'Organisation toutes ces années.

“Monsieur le Président, la nomination du nouveau Directeur général marque le début d'une nouvelle phase dans la vie de l'Organisation. M. Daren Tang a pour mission de poursuivre la tâche entreprise par tous les précédents directeurs généraux de l'Organisation. Le Ghana espère que M. Tang renforcera la coopération et le travail existants avec les États membres et les groupes régionaux afin de veiller à ce que leurs intérêts soient suffisamment pris en compte pour prévenir leur marginalisation au sein de l'Organisation. Pour mener à bien cette tâche difficile, M. Tang devra constituer une équipe de direction solide à même de l'aider à s'acquitter de son mandat. La délégation du Ghana est convaincue qu'il sera à la hauteur de la tâche.

“Monsieur le Président, le Ghana a toujours considéré le multilatéralisme comme la pierre angulaire de sa politique étrangère. La délégation du Ghana réaffirme donc son soutien à l'OMPI et à M. Daren Tang, afin de l'aider à réussir son mandat. Nous attendons avec intérêt de travailler avec M. Tang pour accomplir la mission de l'OMPI consistant à promouvoir la protection et l'utilisation de la propriété intellectuelle comme moyen de stimuler l'innovation, le développement et les opportunités économiques au niveau mondial.

“Merci de votre attention.”

42. La délégation du Saint-Siège a soumis la déclaration suivante :

“Monsieur le Président,

“1. La délégation du Saint-Siège vous exprime ses sincères félicitations ainsi qu'au président du Comité de coordination pour l'intégrité et la transparence avec lesquels a été conduite la procédure de sélection du Directeur général, en particulier en ces temps troublés. De même, nous aimerions saisir cette occasion pour saluer tous les travailleurs du monde entier qui, en première ligne, “offrent un témoignage d'affection et d'amour pour nos voisins, au risque de s'épuiser et, dans bien des cas, aux dépens de leur propre santé”<sup>1</sup>. Nous saisissons également cette occasion pour manifester notre profonde gratitude à M. Francis Gurry pour son engagement en faveur de la propriété intellectuelle

---

<sup>1</sup> Pape François, message urbi et orbi, 12 avril 2020.

en général, pour sa direction avisée et pour les réalisations accomplies au cours de ses 12 années au poste de Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. Le traité historique visant à faciliter l'accès des déficients visuels et des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées et le Traité de Beijing sur les interprétations et exécutions audiovisuelles, conclus et entrés en vigueur durant son mandat, témoignent parmi d'autres réalisations de son œuvre fructueuse.

"2. La délégation du Saint-Siège félicite M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l'OMPI. Compte tenu de ses états de service et des priorités qu'il a fixées avant l'élection, on peut espérer que cette Organisation continuera d'aller dans la bonne direction et que la coopération restera de mise.

"3. Le Saint-Siège est conscient du rôle que joue le système de protection de la propriété intellectuelle dans la promotion de la production littéraire, scientifique ou artistique et, d'une manière générale, de l'activité inventive dans 'l'intérêt général'. Dans le même temps, il tient à souligner les dimensions éthiques et sociales qui mobilisent de manière unique la personne humaine et ses actes. Le défi exceptionnel auquel l'ensemble de la famille humaine est actuellement confrontée montre que la réponse doit être à la mesure de la crise et qu'elle doit être multilatérale, les pays devant faire preuve de solidarité envers les communautés et les nations les plus vulnérables.

"4. La crise actuelle a également mis en lumière la nécessité d'expliquer les aspects complexes de la propriété intellectuelle et de la replacer dans le contexte des dispositifs en faveur de l'innovation et de la créativité. La délégation du Saint-Siège est convaincue que le nouveau système de recherche sur la COVID-19 dans la base de données PATENTSCOPE constituera un outil essentiel pour diffuser des informations sur les technologies susceptibles d'être utilisées dans la lutte mondiale contre cette maladie<sup>2</sup>. Ces initiatives sont une réponse concrète qui fournira aux scientifiques, aux ingénieurs, aux responsables de la santé publique, aux acteurs de l'industrie et aux membres du grand public une source d'informations facilement accessible pour améliorer la détection, la prévention et le traitement des maladies telles que la maladie au nouveau coronavirus.

"5. Dans les années à venir, la transformation numérique et l'intelligence artificielle présenteront de nouveaux défis; l'Organisation et ses services doivent s'adapter d'urgence à ce scénario en évolution constante. L'intelligence artificielle n'est pas "neutre". C'est le fruit de nombreuses disciplines qui impliquent chacune un domaine de responsabilité particulier. Comme l'a rappelé le pape François, "Des raisons solides doivent être invoquées pour promouvoir la persévérance dans la recherche de l'intérêt général, même si aucun avantage immédiat n'est apparent. Il y a dans la production et l'utilisation de l'intelligence artificielle une dimension politique qui va au-delà de la seule expansion de ses avantages individuels et purement fonctionnels (...). Il est nécessaire de créer des corps sociaux intermédiaires à même d'intégrer et exprimer les sensibilités éthiques des utilisateurs et des éducateurs"<sup>3</sup>. La délégation du Saint-Siège estime que les questions relatives à l'éthique, aux droits de l'homme et aux marchés du secteur de la création sont des considérations essentielles, s'agissant à la fois de réexaminer les objectifs de politique générale en matière de propriété intellectuelle dans un monde en évolution et d'affirmer notre responsabilité partagée et notre objectif commun, à savoir faire en sorte que ces technologies émergentes soient mises au point et utilisées de manière éthique et pour le bien de l'humanité et de l'environnement.

---

<sup>2</sup> Index COVID-19, PATENTSCOPE, lancé le 22 avril 2020, à l'adresse <https://patentscope.wipo.int/search/en/covi19.jsf>.

<sup>3</sup> Pape François, Réunion avec les participants de l'Assemblée plénière de l'Académie pontificale pour la vie, 28 février 2020.

“Parmi les divers domaines de préoccupation importants que cet organisme est appelé à traiter, de nouveaux sujets de débat présentent un intérêt particulier pour cette délégation :

“– parvenir à un accord sur le texte d’un instrument juridique international qui garantira une protection efficace des ressources génétiques, des savoirs traditionnels, des expressions culturelles traditionnelles et du folklore. Le rôle crucial joué par les communautés autochtones dans leurs relations avec leurs terres ancestrales appelle un modèle de développement différent qui prenne en considération le lien entre la personne humaine et l’environnement. Au cours de cet exercice biennal, le Saint-Siège considère qu’il est essentiel que le débat sur cet instrument juridique non seulement privilégie l’option préférentielle en faveur des pauvres, des marginalisés et des exclus, mais également prenne en considération leur rôle de premier plan. “L’autre doit être reconnu et estimé précisément en tant qu’*autre*, avec ses sentiments, ses choix, son mode de vie et sa façon de travailler. Sans quoi, le résultat serait, une fois encore, “un plan établi par les quelques-uns pour quelques”<sup>4</sup>, pour ne pas dire “un consensus sur papier ou une paix transitoire pour une minorité privilégiée”.

“– progresser dans la négociation du traité sur la protection des organismes de radiodiffusion, en tenant compte de l’évolution rapide de la technologie. Le service assuré par les radiodiffuseurs et la valeur significative de ce secteur appellent les États membres de l’OMPI à poursuivre l’actualisation du cadre international existant en tenant dûment compte des progrès technologiques.

“– le système du droit d’auteur doit continuer de jouer son rôle essentiel de stimulation et de récompense de la créativité et de l’innovation tout en tenant compte des intérêts plus larges de notre société, tels que l’éducation, la recherche et l’accès à l’information et aux œuvres de création. Promouvoir la qualité et l’accessibilité de l’éducation dans le monde devrait être une priorité pour chaque État membre et, dans ce contexte, il est essentiel de prendre en considération les limitations et exceptions. L’éducation, qui étymologiquement signifie ‘conduite’, a un rôle fondamental à jouer pour aider les gens à découvrir leurs talents et leur potentiel et les mettre au service de l’humanité : chaque personne a quelque chose à offrir à la société et doit être aidée à apporter sa contribution. Les défis auxquels est aujourd’hui confrontée notre famille humaine sont mondiaux, dans un sens encore plus large qu’on ne le pense souvent. Grâce à l’éducation, il est possible non seulement de former des esprits à une vision plus large susceptible d’englober des réalités lointaines, mais encore de reconnaître que la responsabilité morale de l’humanité ne s’étend aujourd’hui pas uniquement dans l’espace, mais également à travers le temps, et que les choix actuels ont des répercussions pour les générations futures.

“En conclusion, Monsieur le Président, permettez-moi de renouveler les félicitations du Saint-Siège au Directeur général pour son élection et notre volonté de poursuivre notre collaboration avec lui et avec le Secrétariat.

“Merci, Monsieur le Président.”

43. La délégation de l’Inde a soumis la déclaration suivante :

“Monsieur le Président,

“1. Pour commencer, l’Inde souhaite s’associer à la déclaration faite par Singapour au nom du groupe des pays d’Asie et du Pacifique. Nous tenons à remercier le président et les vice-présidents, qui ont dirigé avec compétence les travaux de cette réunion, malgré les circonstances difficiles provoquées par la pandémie de COVID-19. Nous tenons

---

<sup>4</sup> Exhortation apostolique *Evangelii Gaudium* (24 novembre 2013), 239 : AAS 105 (2013), 1116.

également à exprimer notre gratitude au Secrétariat de l'OMPI pour son travail acharné pendant cette période difficile. Nos pensées vont également aux collègues et à leurs familles qui ont été touchés par la pandémie.

“Monsieur le Président,

“2. L'Inde souhaite féliciter M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l'OMPI. Nous sommes convaincus que M. Tang mènera cette Organisation vers de nouveaux sommets dans les années à venir.

“3. L'Inde tient également à saluer le travail méticuleux accompli par le Directeur général, M. Francis Gurry, et son équipe, au cours des 12 dernières années. Sous la direction de M. Gurry, les relations entre l'Inde et l'OMPI ont atteint de nouveaux sommets. M. Gurry a dirigé et orienté efficacement les activités de cette Organisation pendant son mandat de Directeur général de l'OMPI.

“Monsieur le Président,

“4. L'Inde est convaincue que M. Tang et son équipe continueront à diriger l'Organisation de manière transparente et inclusive, tout en maintenant l'équilibre délicat entre, d'une part, la promotion de l'innovation et, d'autre part, les besoins de développement de ses États membres. Nous avons bon espoir que des progrès substantiels seront réalisés dans un avenir proche sur toutes les questions de fond et de gouvernance en suspens au sein des différents comités de l'Organisation. Les travaux relatifs au Plan d'action de l'OMPI pour le développement doivent se poursuivre et être renforcés.

“Monsieur le Président,

“5. L'Inde estime que la phase de transition doit se dérouler sans heurt afin d'assurer un fonctionnement efficace des services de l'organisation. Une fois de plus, nous tenons à féliciter M. Tang pour sa nomination et lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions de Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

“Merci.”

44. La délégation de l'Indonésie a soumis la déclaration suivante :

“Tout d'abord, nous tenons à exprimer notre sincère gratitude au président de l'Assemblée générale de l'OMPI, M. l'Ambassadeur Omar Zniber, pour sa conduite avisée des travaux durant cette période marquée par la pandémie de COVID-19. Nous félicitons également le Directeur général, Francis Gurry, et le Secrétariat pour leurs efforts inlassables en ces temps difficiles. Nous présentons en outre nos plus sincères condoléances aux collègues qui ont été touchés par la pandémie.

“L'Indonésie, qui s'associe à la déclaration faite par la délégation de Singapour au nom du groupe des pays d'Asie et du Pacifique, souhaite formuler quelques observations en son nom propre.

“Premièrement, nous tenons à exprimer nos sincères félicitations à M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l'OMPI. L'Indonésie partage pleinement les vues de M. Tang sur la manière dont la propriété intellectuelle pourrait être utilisée afin de promouvoir le développement socioéconomique. Nous saluons son engagement à changer la façon dont la propriété intellectuelle est prise en considération et exploitée de manière à présenter un intérêt non seulement pour les décideurs politiques mais aussi pour le grand public. En sa qualité de membre du groupe des pays d'Asie et du Pacifique

et de l'ASEAN, l'Indonésie a toute confiance dans la capacité de M. Tang à définir un juste équilibre entre les intérêts de toutes les parties prenantes afin de forger un consensus au sein de l'Organisation.

“Deuxièmement, la pandémie de COVID-19 a sans aucun doute perturbé dans une large mesure notre mode de vie. Toutefois, il est possible d'en tirer des enseignements non seulement pour atténuer et résoudre la crise actuelle, mais aussi pour mieux nous préparer à une crise similaire à l'avenir. Il est entendu que la propriété intellectuelle favorise l'innovation. En temps de crise, cependant, la rapidité est essentielle. La nécessité pour le public d'avoir un accès équitable, efficace et abordable à toute solution à la crise, que ce soit sous la forme d'un vaccin, de traitements ou de médicaments, doit constituer la priorité. La collaboration et la coopération internationales sont indispensables, et il convient de faire preuve de souplesse face à cette pandémie. Concilier les intérêts des titulaires de droits et l'intérêt public a toujours été la principale préoccupation des décideurs politiques, mais lorsque les défis posés à l'échelle mondiale constituent une menace sans précédent pour la vie humaine, l'ordre de priorité est clairement établi.

“Troisièmement, l'Indonésie réitère son point de vue sur la propriété intellectuelle en tant qu'instrument puissant de développement socioéconomique et culturel. Toutefois, il est clair que son efficacité dépend en grande partie de la manière dont les lois, les politiques et les pratiques sont conçues et effectivement mises en œuvre. Ainsi, que ce soit dans les discussions sur le programme normatif en cours ou sur les questions émergentes, la prise en considération du développement devrait continuer à faire partie intégrante des travaux de l'OMPI. Il est essentiel de faire progresser le Plan d'action de l'OMPI pour le développement afin de garantir que le système mondial de la propriété intellectuelle reste pertinent et avantageux pour tous.

“Enfin, nous aimerions exprimer notre sincère gratitude au Directeur général, Francis Gurry, pour son dévouement et ses efforts inlassables au cours des 12 dernières années. Sous sa direction dynamique et efficace, l'OMPI a relevé avec succès les grands défis posés par l'augmentation de la demande en faveur de ses services, l'évolution rapide des technologies et l'inégalité entre pays développés et pays en développement en matière d'accès au savoir. Nous sommes convaincus que M. Tang poursuivra l'excellent travail accompli par M. Gurry. Nous espérons également que sous la direction de M. Tang, l'OMPI ira de l'avant vers une meilleure représentation géographique, plus équilibrée, au sein de l'Organisation.

“Nous nous réjouissons de poursuivre notre coopération approfondie avec l'OMPI. Soyez assurés que l'Indonésie reste déterminée à soutenir et à promouvoir le système mondial de la propriété intellectuelle afin d'encourager la créativité et l'innovation et de répondre aux besoins de développement des États membres de l'OMPI.

“Je vous remercie.”

45. La délégation de l'Iran (République islamique d') a soumis la déclaration suivante :

“1. Pour commencer, nous souhaitons rendre hommage aux victimes de la COVID-19 et saluer le courage des médecins et des professionnels de la santé qui œuvrent au front pour sauver des vies humaines.

“2. La délégation de la République islamique d'Iran tient à féliciter chaleureusement le président et les vice-présidents de l'Assemblée générale pour leur élection méritée et à les remercier pour la conduite professionnelle de cette session de l'Assemblée générale sous forme écrite.

“3. Nous tenons également à remercier l’actuel Directeur général de l’OMPI, M. Francis Gurry, qui s’est acquitté de ses fonctions de manière exemplaire au cours des 12 années qu’il a passées à la tête de l’Organisation. L’héritage exceptionnel laissé par M. Gurry sera toujours apprécié au sein de l’OMPI et au-delà. Son profond attachement au multilatéralisme et son approche sage et mesurée de la collaboration interétatique ont largement contribué à faire de l’OMPI l’une des organisations les plus florissantes de ces 10 dernières années. Nous lui souhaitons plein succès dans les tâches qu’il entreprendra d’ici la fin de son mandat de Directeur général de l’OMPI.

“4. La délégation de la République islamique d’Iran félicite chaleureusement M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. Nous sommes convaincus qu’il saura mobiliser toutes les qualités professionnelles et la sagesse collective nécessaires pour diriger l’OMPI en cette période critique d’évolutions technologiques rapides, où le multilatéralisme est confronté à de sérieux défis.

“5. L’OMPI, principale autorité internationale dans le domaine de la propriété intellectuelle, a pour mission de promouvoir l’innovation et la créativité aux fins du développement économique, social et culturel de tous les pays en élaborant un système international de propriété intellectuelle équilibré et efficace. Compte tenu des nouveaux défis qui l’attendent, le nouveau Directeur général devra accomplir un travail colossal pour promouvoir le rôle de l’OMPI et répondre efficacement aux préoccupations légitimes de tous les États membres.

“6. Les progrès technologiques peuvent parfois accroître les inégalités. Il est de la responsabilité de l’OMPI d’atténuer, moyennant ses programmes de développement, les effets négatifs des progrès technologiques rapides sur les pays en développement et les pays les moins avancés. À cet égard, il est nécessaire d’établir une collaboration efficace et une relation de réciprocité entre les États membres et le Secrétariat pour permettre à l’Organisation de suivre le rythme des changements technologiques et économiques. Le Directeur général joue un rôle essentiel dans la création d’un réseau de coordination qui renforce l’efficacité et l’accessibilité de l’Organisation en tant que passerelle.

“7. La République islamique d’Iran continue d’attacher une grande importance à l’OMPI en ce qui concerne le multilatéralisme et l’établissement collectif de normes. Nous devrions faire tout notre possible pour protéger l’OMPI contre les programmes unilatéraux. Pour relever les défis que pose l’unilatéralisme, toutes les parties prenantes doivent s’en tenir à l’État de droit, respecter le droit international et s’engager en faveur du multilatéralisme.

“8. La République islamique d’Iran est déterminée à contribuer de manière constructive à la mise en œuvre du mandat de l’OMPI et à la promotion des programmes de ses organes directeurs et comités, en coopérant avec les États membres et le Secrétariat. Nous sommes convaincus que notre coopération avec l’OMPI sera encore renforcée pendant le mandat de M. Tang”.

46. La délégation d’Israël a soumis la déclaration suivante :

“Israël tient à remercier le président de l’Assemblée générale de l’OMPI, Monsieur l’Ambassadeur Zniber et le président du Comité de coordination, Monsieur l’Ambassadeur Rivasseau, le Secrétariat et toutes les personnes qui ont participé aux préparatifs de cette importante session. Il est de plus en plus nécessaire de trouver des solutions qui nous permettent de poursuivre notre coopération et notre travail en ces temps extraordinaires.

“Nous tenons également à exprimer notre sincère reconnaissance au Directeur général, M. Francis Gurry, dont le travail et le professionnalisme tout au long de son mandat ont contribué de manière significative au développement et au succès de l’OMPI auprès des agences et organisations internationales. Grâce à sa vision de l’avenir pour l’Organisation, il a ouvert la voie qui a permis à l’OMPI d’être mieux préparée durant cette période difficile que nous connaissons actuellement, où nous devons lutter contre la Covid-19.

“Israël souhaite en outre saisir cette occasion pour féliciter M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l’OMPI. Nous sommes convaincus qu’il continuera à suivre la voie fructueuse qui consiste à renforcer encore le rôle de l’OMPI en tant qu’institution spécialisée des Nations Unies de premier plan soutenant l’innovation et l’esprit d’entreprise.

“Israël est l’un des principaux déposants de demandes PCT par habitant, il participe activement aux systèmes internationaux de l’OMPI et, grâce à son rôle d’administration chargée de la recherche internationale et d’administration chargée de l’examen préliminaire international, continuera d’être un membre engagé auprès de l’OMPI, c’est pourquoi nous nous réjouissons de travailler en étroite collaboration avec M. Tang aux fins de la réalisation de nos objectifs communs.”

47. La délégation du Japon a soumis la déclaration suivante :

“Tout d’abord, le Japon tient à remercier le Directeur général, M. Francis Gurry, pour sa conduite de l’OMPI dans l’accomplissement de ses missions, y compris, tout récemment, dans la gestion des difficultés liées à la pandémie de COVID-19 en coopération avec les offices de propriété intellectuelle. Nous félicitons également le Secrétariat de l’OMPI pour ses efforts en vue de permettre la tenue de l’Assemblée générale dans un contexte aussi difficile. Le Japon s’emploiera activement à soutenir l’action de l’OMPI pour surmonter la situation actuelle.

“Le Japon tient à féliciter chaleureusement M. Daren Tang de sa nomination au poste de Directeur général de l’OMPI et souhaite saluer le talent remarquable et la qualité exceptionnelle de M. Tang. Nous sommes convaincus que le nouveau Directeur général, fort de ses capacités, de ses qualités de dirigeant et de sa riche expérience dans le domaine de la propriété intellectuelle, saura prendre la tête d’un nouvel effort de dynamisation de cette organisation et développer ses activités pour l’amener à un niveau supérieur, tout en garantissant la transparence, l’impartialité et la responsabilité dans la gestion de l’OMPI.

“Le Japon estime important que l’OMPI, sous la direction du prochain Directeur général, fasse avancer les initiatives suivantes : tout d’abord, qu’elle prenne la tête des initiatives internationales visant à réformer et à moderniser correctement le système de la propriété intellectuelle pour répondre à l’innovation rapide et généralisée dans des domaines tels que l’intelligence artificielle et l’Internet des objets; ensuite, qu’elle s’implique davantage dans la mise en place d’un meilleur système international garantissant la protection et l’utilisation appropriées de la propriété intellectuelle, pour que les populations de tous les États membres puissent jouir équitablement des fruits de l’innovation.

“Pour aider l’OMPI à remplir ces missions et à relever le défi de la situation actuelle, le Japon est déterminé à participer plus activement et de manière plus responsable à la gestion de l’OMPI. Le Japon se réjouit de collaborer étroitement avec M. Tang et son équipe.

“Pour conclure, le Japon tient à renouveler ses sincères félicitations à M. Daren Tang, et lui souhaite beaucoup de succès”.

48. La délégation du Kenya a soumis la déclaration suivante :

“La délégation de la République du Kenya remercie le président de l’assemblée, M. l’Ambassadeur Omar Zniber, les vice-présidents, le Directeur général de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), M. Francis Gurry, et le Secrétariat de l’OMPI pour la convocation de la soixantième série de réunions des assemblées de l’OMPI, malgré les circonstances extraordinaires auxquelles est confronté le monde.

“Le Kenya s’associe également à la déclaration faite par la délégation du Zimbabwe au nom du groupe des pays africains.

“Le Kenya félicite en outre le Comité de coordination de l’OMPI, dirigé par son président, l’Ambassadeur Rivasseau, pour la transparence avec laquelle le comité a tenu les 4 et 5 mars 2020 sa vingt-septième session extraordinaire qui a abouti à la nomination de M. Daren Tang au poste de Directeur général de l’OMPI. Le Kenya approuve pleinement la procédure de nomination et félicite M. Daren Tang pour cette nomination réussie et l’assure de son soutien indéfectible lors de son entrée en fonctions.

“Monsieur le Président,

“La soixantième série de réunions des assemblées des États membres de l’OMPI se tient dans des circonstances extraordinaires en raison de la pandémie de COVID-19. Nous avons appris avec une profonde tristesse que le Secrétariat de l’OMPI a également été touché par la pandémie et que des membres du personnel ont succombé au virus. Nous nous joignons aux autres délégations pour transmettre nos sincères condoléances au Secrétariat de l’OMPI et aux familles des membres du personnel décédés.

“Monsieur le Président,

“La propriété intellectuelle est au centre de la lutte contre la COVID-19, tant sur le plan de la réponse à l’épidémie que pour empêcher qu’elle ne se reproduise à l’avenir. Cela a relancé le débat sur l’équilibre entre les droits et les obligations dans le contexte de la protection et de l’application des droits de propriété intellectuelle, notamment en ce qui concerne l’accès aux médicaments pour atténuer les effets de la pandémie. Le Kenya se réjouit donc de poursuivre sa collaboration avec l’OMPI et toutes les parties prenantes en vue de faire avancer ce dialogue sur la définition d’un juste équilibre entre les droits de propriété intellectuelle et la santé publique.

“En conclusion Monsieur le Président,

“Le Kenya réitère son soutien à M. Daren Tang et lui souhaite un mandat fructueux dès sa prise de fonctions.

49. La délégation du Kirghizistan a soumis la déclaration suivante :

“Au nom de la République kirghize, permettez-moi d’exprimer nos remerciements à M. Francis Gurry, Directeur général de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), ainsi qu’au personnel de l’Organisation, pour avoir assuré le fonctionnement ininterrompu de l’ensemble des services et sources d’information dans le domaine de la propriété intellectuelle.

“Nous soutenons pleinement la déclaration écrite faite au nom du groupe des pays d’Asie centrale, du Caucase et d’Europe orientale.



“Malgré la gravité et l’ampleur de la pandémie de COVID-19, grâce à la mobilisation de l’OMPI et à la solidarité mondiale, de nombreuses institutions chargées des droits de propriété intellectuelle n’ont pas cessé de fonctionner, permettant ainsi la poursuite de l’innovation et de la créativité au profit de tous. Notre cause est noble.

“Nous remercions tout particulièrement l’Ambassadeur François Rivasseau, président du Comité de coordination de l’OMPI, qui a mené à bien le processus de nomination du futur Directeur général de l’OMPI. Comme nous le savons tous, l’élection de M. Daren Tang s’est déroulée dans une atmosphère transparente et amicale. Nous adressons nos sincères félicitations à M. Tang et l’assurons notre soutien sans réserve.

“Il convient également de souligner l’excellent travail accompli par M. Francis Gurry durant son mandat de Directeur général de l’OMPI, et nous sommes très heureux que M. Daren Tang poursuive les réformes engagées par M. Gurry. La richesse de l’expérience de M. Tang, ses décisions courageuses et son approche équilibrée permettront sans aucun doute à l’OMPI d’accéder à un nouveau niveau de développement et, à cet égard, nous voulons voir davantage d’innovation, au sens propre comme au sens figuré. L’histoire de l’innovation est faite d’abnégation devant l’adversité. Une grande partie du succès d’un réformateur réside dans sa capacité de convaincre du bien-fondé de ses idées. Nous adressons à M. Tang tous nos vœux de persévérance et de réussite dans ses entreprises.

“En conclusion, nous sommes très optimistes pour l’avenir, et nos visages se tournent vers le soleil lorsque nous entendons ‘le monde sera différent’; nous sommes convaincus qu’il deviendra meilleur.”

50. La délégation de la République démocratique populaire lao a soumis la déclaration suivante :

“Monsieur le Président,

Tout d’abord, je tiens à vous adresser mes sincères félicitations, Monsieur l’Ambassadeur Omar Zniber, pour votre élection à la présidence de l’Assemblée générale de l’OMPI. Mes félicitations vont également à tous les vice-présidents. Je suis convaincu que sous la direction de notre nouveau président et de son équipe, les services de l’OMPI connaîtront un grand succès.

“Monsieur le Président,

“À cette occasion, au nom du peuple et du Gouvernement de la République démocratique populaire lao, je tiens à exprimer mes sincères remerciements et ma profonde gratitude à M. Francis Gurry, Directeur général de l’OMPI, à son équipe et au Secrétariat de l’OMPI, pour l’excellente performance des services de l’OMPI qui ont fourni une aide précieuse aux États membres, y compris à la République démocratique populaire lao. Le Directeur général, M. Francis Gurry, et son équipe ont apporté une grande contribution à l’élaboration des services de l’OMPI. Il convient de rappeler que ces dernières années, le Directeur général, M. Francis Gurry, s’est engagé en faveur du renforcement des services de l’OMPI et du système mondial de la propriété intellectuelle, qui ont apporté des avantages concrets à tous les membres et parties prenantes de l’OMPI.

“Dans le même temps, Monsieur le Président, permettez-moi de saisir cette occasion pour exprimer mes sincères félicitations et souhaiter chaleureusement la bienvenue à M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l’OMPI, dont le mandat commencera le 1<sup>er</sup> octobre 2020. La République démocratique populaire lao est particulièrement fière de la nomination d’un ressortissant de l’ASEAN au poste de Directeur général de l’OMPI.

“Je suis convaincu qu’avec ses connaissances, sa sagesse, sa riche expérience et sa grande détermination, M. Daren Tang apportera à l’OMPI une approche inclusive qui contribuera aux intérêts de tous les États membres ainsi qu’au renforcement des systèmes multilatéraux fondés sur des règles pour les services de l’OMPI.

“En conclusion, je tiens à rappeler que la République démocratique populaire lao est heureuse d’apporter son plein soutien à M. Daren Tang dans ses nobles fonctions et souhaite adresser à notre nouveau Directeur général et à son équipe mes meilleurs vœux de santé, ainsi que beaucoup de succès dans leurs nouvelles fonctions.

“Je vous remercie, Monsieur le Président.”

51. La délégation de la Lettonie a soumis la déclaration suivante :

“Monsieur le Président,

“La délégation de la République de Lettonie tient à exprimer sa gratitude au Président de l’Assemblée générale de l’OMPI et au Secrétariat de l’OMPI pour la transition réussie entre la réunion sur place de la cinquante-deuxième session (28<sup>e</sup> session extraordinaire) de l’Assemblée générale de l’OMPI et une procédure écrite. Nous apprécions vos efforts et votre flexibilité en cette période sans précédent que nous traversons.

“La délégation de la République de Lettonie tient à remercier chaleureusement M. Francis Gurry pour les efforts remarquables qu’il a déployés au cours de ces 12 années au service de l’OMPI. Son engagement et ses réalisations en tant que Directeur général de l’OMPI ont grandement contribué au développement du système de la propriété intellectuelle à l’échelle mondiale. En outre, nous apprécions l’excellente coopération entre nos institutions au fil des ans.

“La délégation de la République de Lettonie souhaite adresser ses plus sincères félicitations à M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l’OMPI. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions et dans la mise en œuvre des objectifs fixés. Nous sommes convaincus que sous sa direction, l’OMPI continuera à renforcer son efficacité et son intégrité. Nous nous réjouissons de travailler avec M. Daren Tang afin de promouvoir l’innovation et de tirer parti de l’évolution rapide des technologies au profit de l’OMPI et de ses États membres.

“Merci.”

52. La délégation du Liban a soumis la déclaration suivante :

“La délégation du Liban s’associe aux déclarations faites au nom des groupes régionaux auxquels elle appartient. Nous voudrions faire la déclaration suivante à titre national.

“Nous tenons tout d’abord à féliciter l’Ambassadeur Omar Zniber pour la bonne conduite des travaux de l’Assemblée générale. Nous félicitons également les deux vice-présidents. Enfin, nous tenons à remercier le Directeur général de l’OMPI, M. Francis Gurry, ainsi que le Secrétariat de l’OMPI, pour la bonne préparation de cette assemblée et la conduite des opérations de l’Organisation, de façon continue et optimale, en ces temps difficiles de pandémie de Covid-19.

“La délégation du Liban félicite M. Daren Tang pour sa désignation pour le poste de Directeur général de l’OMPI. Nous tenons à lui assurer notre confiance et de notre soutien total dans sa mission qui consiste à diriger l’OMPI vers le renforcement de l’innovation mondiale en vue d’atteindre les objectifs de développement des États

membres en établissant un système international de propriété intellectuelle équilibré et efficace.

“Nous souhaitons saisir cette occasion pour témoigner à M. Francis Gurry notre profonde gratitude et notre reconnaissance pour tout le travail accompli pendant son mandat à la tête de cette Organisation. Il a réussi à porter les performances de l’Organisation à des niveaux plus élevés en ce qui concerne les services fournis aux États membres, également en ce qui concerne les contributions scientifiques et intellectuelles qui nous aident à explorer divers aspects de l’avenir de l’humanité. Le Liban, je le répète, est reconnaissant à M. Francis Gurry pour le soutien qu’il nous a continuellement apporté. Nous lui présentons tous nos vœux de bonne santé et de succès dans ses futures entreprises.

“Monsieur le Président,

“Même si le Liban est actuellement confronté à des défis majeurs, nous voulons, plus que jamais, vous assurer de notre volonté de renforcer nos capacités nationales dans le domaine de la propriété intellectuelle, en particulier en modernisant notre système législatif pour la protection des droits de propriété intellectuelle et en intégrant les notions de propriété intellectuelle dans divers secteurs, conformément aux meilleures normes internationales. À cet égard, nous espérons renforcer dans les années à venir notre coopération avec l’OMPI aux fins de la promotion d’une économie fondée sur la connaissance, en encourageant la créativité, l’innovation et la recherche-développement.

“En cette période exceptionnelle, ma délégation tient à féliciter l’OMPI pour son action efficace en faveur des ODD et de la coopération internationale, en vue d’offrir un avenir meilleur et plus de bien-être à notre peuple. Nous attendons également avec intérêt les travaux de l’OMPI, dans son domaine de compétence, visant à contribuer aux efforts déployés à l’échelle internationale pour lutter contre la pandémie de Covid-19 et en atténuer les conséquences.

“Je vous remercie, Monsieur le Président.”

53. La délégation de la Malaisie a soumis la déclaration suivante :

“Monsieur le Président,

“La Malaisie s’associe à la déclaration faite par la délégation de Singapour au nom du groupe des pays d’Asie et du Pacifique. Pour commencer, la Malaisie tient à exprimer sa reconnaissance au président des assemblées, Monsieur l’Ambassadeur Omar Zniber, aux vice-présidents, au Directeur général, Monsieur Francis Gurry et au Secrétariat, pour les efforts qu’ils ont déployés en vue de la convocation de la soixantième série de réunions des assemblées de l’OMPI, compte tenu des difficultés et des restrictions associées à la pandémie actuelle de Covid-19. La Malaisie souhaite également saisir cette occasion pour transmettre ses plus sincères condoléances à tous les membres de l’OMPI pour les pertes humaines dues à la pandémie de coronavirus.

“Monsieur le Président,

“La Malaisie se joint aux autres pays pour féliciter chaleureusement M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l’OMPI. La Malaisie est convaincue que M. Tang poursuivra l’excellent travail accompli par l’OMPI et ses membres. La Malaisie souhaite également exprimer sa gratitude au président du Comité de coordination de l’OMPI, Monsieur l’Ambassadeur François Rivasseau, pour la façon dont il a assuré le bon déroulement de l’ensemble du processus d’élection.

“Pendant toutes ces années, la Malaisie a travaillé en étroite collaboration avec le Secrétariat, a participé activement aux activités de l’OMPI et a pris part à divers programmes organisés par l’OMPI. La Malaisie reconnaît les nombreuses contributions apportées par l’OMPI sous la direction de son Directeur général, Monsieur Francis Gurry, notamment en ce qui concerne la conclusion réussie des traités de Beijing et de Marrakech. À cet égard, la Malaisie souhaite exprimer ses remerciements et sa reconnaissance à M. Gurry pour son engagement et son dévouement tout au long de son mandat.

“Monsieur le Président,

“L’OMPI est reconnue comme une organisation internationale ayant un mandat clair, qui est ‘d’élaborer un cadre juridique international de la propriété intellectuelle qui soit équilibré et en accord avec l’évolution des besoins de la société’. En ces temps difficiles où le monde est confronté à la pandémie de Covid-19, qui a fait des dizaines de milliers de morts dans le monde entier, le rôle de l’OMPI est aujourd’hui plus important que jamais.

“La Malaisie espère que M. Tang, en tant que prochain Directeur général de l’OMPI, nouera le dialogue avec tous les États membres pour discuter et rassembler les points de vue concernant les questions de propriété intellectuelle liées à la pandémie. La Malaisie espère également que M. Tang continuera à mettre l’accent sur les priorités et les intérêts des pays en développement, tels que l’avancement du programme normatif, les négociations en cours au sein du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC) et la question de l’amélioration de l’équilibre géographique dans le cadre des travaux de l’Organisation.

“La Malaisie est consciente que M. Tang prendra ses nouvelles fonctions à une période très critique où les réalités politiques et les défis liés à la propriété intellectuelle sont de plus en plus importants et stimulants. À cet égard, la Malaisie soutient pleinement M. Tang et le Secrétariat et s’engage à travailler de manière constructive avec eux pour que l’Organisation puisse remplir son mandat.

“Une fois de plus, la Malaisie félicite M. Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l’OMPI et lui adresse tous ses vœux de réussite dans l’exercice de ses nouvelles fonctions.

“Merci.”

54. La délégation du Mexique a soumis la déclaration suivante :

“Monsieur le Président,

“La pandémie de coronavirus a considérablement modifié notre manière d’interagir et a plongé le monde dans une crise sans précédent. Le fait que, malgré ces difficultés, nous soyons en mesure de mener à bien cette Assemblée générale de l’OMPI et les Assemblées des Unions de Paris et de Berne est un signe très encourageant. Monsieur le Président, le Mexique vous remercie pour votre leadership, et salue également le travail de toutes les délégations et du Secrétariat. Il ne fait aucun doute qu’ensemble, nous sommes mieux à même de relever les défis et de faire face à l’adversité. Le Gouvernement du Mexique félicite M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l’Organisation pour la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2026. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans l’exercice de son mandat et lui assurons notre entière coopération.

“La situation actuelle a permis de mettre en évidence une chose : l’innovation et le développement scientifique sont les outils qui nous permettront de faire face à la COVID-19. Encourager l’innovation, assurer la protection des inventions et des créations et promouvoir l’accès indispensable à la mise en place d’un système international de propriété intellectuelle équilibré et efficace. Nous sommes convaincus que sous la direction de M. Tang, l’OMPI continuera de renforcer et de promouvoir la propriété intellectuelle au profit de tous et sans abandonner personne.

“Comme l’a souligné M. Tang, il est nécessaire de ‘connecter’ tout le monde et de promouvoir le dialogue et le consensus entre les pays développés et les pays en développement. Nous sommes persuadés que l’adoption d’une approche holistique de la promotion de l’innovation, qui tient compte de toutes les parties prenantes et de toutes les réalités, permettra d’éliminer la perception selon laquelle la propriété intellectuelle ne profite qu’à certaines franges de la société.

“Nous partageons l’avis de M. Tang selon lequel “la propriété intellectuelle doit devenir une réalité mondiale”. Pour cela, nous estimons qu’il faudra tenir compte de l’importance de la diversité géographique dans la composition de l’équipe de direction et, plus généralement, du personnel de l’OMPI. Outre ce critère géographique, nous espérons que le critère de l’égalité des sexes sera bien pris en considération.

“Monsieur le Président,

“Pour conclure, je tiens à exprimer mes plus sincères remerciements à M. Francis Gurry et à son équipe pour l’excellent travail qu’ils ont accompli au cours des 15 dernières années, comme en témoigne la force, le dynamisme et la stabilité financière de l’Organisation. Nous le remercions pour sa vision stratégique qui a permis à l’OMPI d’asseoir sa position en tant qu’organisation de premier plan. Nous vous souhaitons beaucoup de succès tandis que vous entrez dans la dernière ligne droite de votre mandat à la tête de l’Organisation. En attendant, vous pouvez compter sur notre coopération et notre soutien.

“Je vous remercie.”

55. La délégation du Maroc a soumis la déclaration suivante :

“Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs.

“En ces temps difficiles, où le monde entier se retrouve dans une crise sanitaire sans précédent, permettez-moi tout d’abord d’adresser mes pensées émues à celles et ceux touchés par le Coronavirus, et ceux parmi le personnel de notre organisation en particulier, auquel je présente mes sincères condoléances, suite au décès d’un de leur collègue, victime du COVID-19, ainsi qu’à la famille du défunt.

“L’actuelle pandémie de coronavirus représente une menace pour la santé, la sécurité et le bien-être de l’humanité à travers le monde et, pour surmonter cette crise sanitaire, nous devons, plus que jamais, nous montrer unis et solidaires.

“Monsieur le Président,

“La délégation du Royaume du Maroc souhaite vous adresser ses remerciements ainsi qu’au président du Comité de coordination, pour les efforts inlassables permettant de faire aboutir le processus de l’élection du nouveau Directeur Général de l’OMPI, et ce, en dépit des circonstances inédites, dans le contexte particulier du COVID-19.

“Le Royaume du Maroc saisit cette occasion pour étendre ses remerciements au Secrétariat de l’OMPI pour sa précieuse mobilisation durant ce processus.

“Monsieur le Président,

“Le Royaume du Maroc souhaite présenter ses chaleureuses félicitations à M. Daren Tang pour sa brillante élection à la tête de l’OMPI, une élection qui illustre la confiance que les États membres lui accordent, ainsi qu’à ses compétences avérées, pour diriger l’Organisation pendant les six années à venir.

“Dûment convaincu de sa capacité à permettre à l’OMPI de renforcer sa présence au sein des instances internationales, le Maroc souhaite que le mandat de M. Daren Tang soit couronné de succès, et attend avec intérêt de travailler avec lui pour faire avancer les travaux de l’OMPI dans l’intérêt commun de tous ses membres.

“C’est une occasion, également, pour rendre un vibrant hommage à M. Francis Gurry, un homme aux grandes qualités diplomatiques, professionnelles, et humaines, qui par ses compétences, ses connaissances approfondies et sa vision à la fois globale et tournée vers l’avenir, a laissé une empreinte indélébile dans l’évolution positive de l’OMPI au service des ses États membres.

“Monsieur le Président,

“Le Royaume du Maroc se félicite de l’excellence coopération liant le Maroc et l’OMPI et saisit cette occasion pour exprimer sa ferme volonté et détermination, pour travailler, dans un esprit constructif et de coopération, avec le nouveau Directeur, et ce, en vue de réaliser les objectifs du système de la propriété intellectuelle.

“Dans cet esprit, le Maroc est conscient des enjeux de l’économie de la connaissance, des effets de la mondialisation à l’ère de la technologie numérique, qui ont rendu la protection de la propriété intellectuelle une des priorités des pays, à une époque où la créativité et l’innovation sont devenues essentielles pour le développement socioéconomique.

“Ce constat fait que l’OMPI, en tant qu’institution spécialisée des NU chargée de la propriété intellectuelle, se situe au centre de toutes les attentions à l’échelle mondiale, compte tenu de sa contribution à l’amélioration et au développement du système mondial de propriété intellectuelle et des résultats tangibles obtenus.

“Les avancées substantielles enregistrées par l’OMPI durant la décennie écoulée sont le fruit d’efforts de toutes les parties prenantes, de l’intelligence collective, et de l’implication de tous les membres en vue de construire un consensus. Néanmoins, des efforts supplémentaires devront être consentis pour répondre aux besoins et aux préoccupations des États membres, notamment les pays en développement, et de relever les défis multiples auxquels nous sommes confrontés aujourd’hui.

“La délégation du Maroc souhaiterait, à cet égard, mettre l’accent sur :

“1. La mise en œuvre efficace et efficiente des recommandations du Plan d’action pour le développement de l’OMPI;

“2. L’intensification de l’assistance technique appropriée, du renforcement des capacités et du transfert de technologie;

“3. La nécessité pour l’OMPI d’accompagner les mutations profondes et accélérées liées au rôle ascendant de l’intelligence artificielle et les blockchain, à travers l’examen

des aspects juridico-politiques de ce sujet, et l'impact de l'intelligence artificielle sur la créativité et l'innovation.

"4. La prééminence d'accorder une attention particulière à l'Agenda normatif.

"Je ne saurais terminer mon propos sans réitérer nos chaleureuses félicitations à M. Daren Tang, et émettre le vœu d'un retour rapide à la normale, pour qu'on puisse reprendre nos travaux avec l'enthousiasme et la volonté nécessaire pour avancer dans notre chemin vers la promotion des valeurs et objectifs de l'OMPI."

56. La délégation du Myanmar a soumis la déclaration suivante :

"Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Excellences,

"Nous tenons à remercier le président, les vice-présidents, le Directeur général, M. Francis Gurry, et le Secrétariat de l'OMPI pour leur compétence dans la conduite des travaux et leurs efforts inlassables pour que cette session puisse se tenir de la manière la plus appropriée possible dans les circonstances difficiles de l'apparition de la pandémie. Nous souhaitons également un rétablissement rapide et complet aux personnes qui ont été touchées par la pandémie.

"Tout d'abord, le Myanmar tient à féliciter M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. Le Myanmar espère sincèrement que M. Daren Tang, malgré les nombreux défis qui l'attendent, exercera ses fonctions en tirant parti de sa vaste expérience et de ses compétences en matière de propriété intellectuelle pour relever les divers défis rencontrés et contribuer grandement au renforcement du système mondial de la propriété intellectuelle.

"Le Myanmar offrira tout son soutien à M. Daren Tang et lui assurera sa coopération pleine et entière dans l'exercice de ses responsabilités de Directeur général dans un avenir proche, et il continuera d'œuvrer au renforcement du rôle de l'OMPI en étroite coopération avec les autres États membres.

"Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre profond respect et notre sincère reconnaissance au Directeur général, M. Francis Gurry, pour les remarquables qualités de dirigeant et les compétences exceptionnelles dont il a fait preuve à ce poste. Le rôle de l'OMPI est indéniablement primordial dans le contexte mondial actuel. C'est pourquoi le Myanmar se réjouit à la perspective de renforcer sa coopération avec l'OMPI dans les années à venir et reste attaché à son partenariat avec l'Organisation. Nous serions reconnaissants à l'OMPI de continuer d'apporter son soutien au Myanmar dans la mise en œuvre de sa législation nationale en matière de propriété intellectuelle et dans ses efforts pour ouvrir l'Office national de la propriété intellectuelle et adhérer aux traités internationaux de propriété intellectuelle administrés par l'OMPI.

"Je vous remercie".

57. La délégation du Nigéria a soumis la déclaration suivante :

"Monsieur le Président,

"Le Nigéria fait sienne la déclaration formulée aujourd'hui par le Zimbabwe au nom du groupe des pays africains.

"2. Ma délégation félicite M. Daren Tang pour son élection en tant que nouveau Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). Nous sommes convaincus que, sous sa direction, l'OMPI continuera de se distinguer dans

l'exercice de son mandat. L'expérience de M. Daren Tang ne nous laisse aucun doute quant au fait que l'OMPI franchira une étape importante grâce à sa direction compétente et experte.

“Monsieur le Président,

“3. Le Nigéria tient à saluer les résultats obtenus par M. Francis Gurry au cours de son mandat en tant que Directeur général de l'OMPI. Nous sommes particulièrement heureux des efforts importants qu'il a déployés dans la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement. Nous avons également constaté une amélioration continue de l'efficacité et du rayonnement de l'Organisation. Nous souhaitons à M. Gurry beaucoup de succès dans ses futures activités.

“4. Ma délégation se félicite de la riche expérience du nouveau Directeur général, M. Daren Tang, en matière d'utilisation de la propriété intellectuelle comme catalyseur du développement. Nous attendons avec intérêt la poursuite de l'utilisation de la propriété intellectuelle d'une manière plus responsable et plus adaptée dans l'intérêt des pays développés et des pays en développement. Plus précisément, l'OMPI devrait répondre aux préoccupations de tous les États membres en tenant compte de leurs besoins en matière de développement. La dimension du développement dans le cadre de la propriété intellectuelle devrait demeurer un élément central de l'orientation des politiques de l'OMPI.

“Monsieur le Président,

“5. La pandémie de COVID-19 a montré qu'il y avait beaucoup d'enseignements à tirer des systèmes de savoirs traditionnels et de la riche biodiversité existant dans différentes régions. Les États membres devraient être en mesure d'exploiter ces ressources variées et, grâce à une utilisation équilibrée de la propriété intellectuelle, d'inciter les détenteurs de savoirs à les utiliser dans l'intérêt commun de l'humanité. Ma délégation espère donc que les travaux de l'IGC sur la protection des expressions culturelles traditionnelles, des savoirs traditionnels et des ressources génétiques progresseront rapidement.

“6. Le Nigéria réaffirme son engagement à l'égard du Bureau de l'OMPI au Nigéria; il continuera de remplir ses obligations en vertu de l'accord conclu avec l'Organisation et de fournir l'appui nécessaire à la réalisation des objectifs fixés.

“7. Des mesures énergiques ont été prises par le Nigéria, avec la coopération de l'OMPI, pour lancer un certain nombre d'activités et de programmes visant à améliorer le système de propriété intellectuelle et à promouvoir l'innovation et la créativité dans les différents secteurs. Nous continuerons de compter sur l'appui et la direction du nouveau Directeur général pour mener à bien ces initiatives. L'Organisation conserve son importance grâce à sa capacité à permettre à un plus grand nombre d'États membres de bénéficier des avantages réels du système de propriété intellectuelle pour le développement durable de la majorité.

“8. Pour conclure, Monsieur le Président, nous saluons l'engagement du Directeur général désigné de continuer d'accroître le rayonnement et l'efficacité de l'OMPI. À cet égard, vous pouvez compter sur le soutien total de ma délégation.

“Je vous remercie.”



58. La délégation d'Oman a soumis la déclaration suivante :

“Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Excellences, Chers collègues,

“Tout d’abord, nous souhaitons nous associer à la déclaration faite par l’État du Qatar au nom du groupe des pays arabes et à celle faite par la délégation de Singapour au nom du groupe des pays d’Asie et du Pacifique. Nous profitons de cette occasion pour remercier l’Ambassadeur Omar Zniber, président de l’Assemblée générale de l’OMPI, pour sa direction des travaux de l’Assemblée générale dans ces circonstances exceptionnelles. Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance et notre gratitude au Directeur général de l’OMPI, M. Francis Gurry, pour les efforts qu’il a déployés au service de cette éminente Organisation tout au long de son mandat. Il faut souligner les progrès remarquables que l’OMPI a réalisés sous sa direction dans divers domaines d’activité au profit des États membres. Grâce à ses efforts, l’Organisation a maintenu une position financière solide. Il a contribué de façon déterminante au développement des activités de l’Organisation, en se tenant au courant des nouvelles technologies, notamment en intégrant l’intelligence artificielle dans les travaux de l’OMPI. Le Sultanat d’Oman et M. Gurry ont développé d’excellentes relations de travail, qui ont permis de porter la coopération avec l’OMPI à un niveau supérieur. Nous adressons à M. Gurry tous nos vœux de succès dans ses futurs projets.

“Monsieur le Président,

“Sur le plan bilatéral, Oman salue une excellente et fructueuse coopération avec l’OMPI et ses fonctionnaires par l’intermédiaire du Bureau régional pour les pays arabes. Grâce à leurs activités et à leur soutien continu, Oman a pu tirer parti de divers programmes à l’appui de sa vision dans ce domaine, a participé activement à la réalisation des objectifs stratégiques de l’OMPI et a élaboré et modernisé des outils et modèles de propriété intellectuelle novateurs. Oman a participé à plusieurs programmes de coopération avec l’OMPI portant sur le renforcement des capacités et des institutions, la modernisation et la révision des lois de propriété intellectuelle, et la définition d’une stratégie nationale en matière de propriété intellectuelle. En outre, notre coopération avec l’Académie de l’OMPI a profité à diverses parties prenantes, notamment des juges, des professionnels, des femmes inventrices, des universités, des écoles, des PME, des centres de recherche et des associations de la société civile. Cette coopération étroite a permis une amélioration considérable du niveau de sensibilisation et de connaissance, et a contribué à diffuser la culture de la propriété intellectuelle et à stimuler l’intérêt pour les droits de propriété intellectuelle, la création et l’innovation, ainsi que la recherche scientifique dans tout le pays. Cet intérêt s’est encore accru lorsque S. E. M. Haitham bin Tariq, Sultan d’Oman, a annoncé dans son premier discours en février dernier, après avoir prêté serment : “L’une de nos priorités nationales sera de mettre l’accent sur l’éducation à tous les niveaux et de fournir une infrastructure favorable à la recherche scientifique et à l’innovation. Nous fournirons les moyens nécessaires à la réalisation de cette priorité, car elle est le socle sur lequel la prochaine génération pourra bâtir l’avenir”.

“Monsieur le Président,

“Nous tenons à féliciter M. Daren Tang pour son élection au poste de Directeur général de l’OMPI. Nous nous réjouissons de son élection ainsi que des décisions prises par l’Assemblée à cet égard. Nous sommes fiers qu’un Directeur général du groupe des pays d’Asie et du Pacifique ait été élu. Nous avons hâte de coopérer avec M. Tang dans tous les domaines dans l’intérêt de l’Organisation, d’Oman et de la région dans son ensemble.

“Monsieur le Président, je vous remercie.”

59. La délégation des Philippines a soumis la déclaration suivante :

“Les Philippines félicitent M. Daren Tang pour une nomination bien méritée au poste de Directeur général de l’OMPI. Alors que la communauté mondiale fait face aux défis sans précédent posés par l’actuelle pandémie, les Philippines ont confiance en la capacité de M. Tang à diriger une organisation internationale dont les contributions demeurent cruciales pour accélérer l’innovation et, conformément au Plan d’action de l’OMPI pour le développement, faciliter l’accès des pays en développement aux technologies et aux savoirs essentiels. M. Tang peut compter sur le soutien sans faille des Philippines à l’heure où nous relevons les défis et saisissons les occasions qui se présentent tandis que nous traçons collectivement une voie vers ce qui sera – nous en sommes tous conscients – une ‘nouvelle normalité’ après cette pandémie.

“Les Philippines profitent également de cette occasion pour remercier M. Francis Gurry pour son dévouement, sa sagesse et son travail au service de l’Organisation. La vision de M. Gurry a permis à l’OMPI d’acquérir une plus grande renommée internationale, notamment en levant le voile de mystère qui entoure souvent les discussions sur la propriété intellectuelle, et en faisant activement connaître celle-ci comme un élément distinct, mais saillant, des programmes de développement économique. Le partenariat solide dont les Philippines et l’OMPI ont joui pendant son mandat est inscrit à tout jamais dans les annales du Bureau du président philippin, qui lui a décerné le prix Sikatuna en 2018, la plus haute distinction de l’ordre du mérite diplomatique accordée par le gouvernement aux ressortissants étrangers. Les efforts déployés par l’OMPI pour aider des pays comme les Philippines à élaborer des stratégies nationales de propriété intellectuelle ont accompagné l’action menée au niveau national pour stimuler une croissance économique durable et axée sur l’innovation.

“Enfin, les Philippines prennent note des circonstances extraordinaires auxquelles nous faisons face aujourd’hui et comprennent parfaitement la nécessité de mener cette session spéciale de l’Assemblée générale de l’OMPI suivant une procédure exceptionnelle. À l’heure où la communauté mondiale continue de remédier aux difficultés provoquées par la COVID-19 et où les États membres de l’OMPI prévoient d’adopter des processus de travail novateurs qui sont de plus en plus influencés par des impératifs sanitaires, les Philippines réaffirment leur engagement à contribuer à l’avancement du programme d’établissement de normes de l’OMPI et au renforcement du rôle de l’OMPI en tant qu’institution spécialisée des Nations Unies naturellement investie d’une mission de développement.

“Je vous remercie.”

60. La délégation de la Pologne a soumis la déclaration suivante :

“Monsieur le Président,

“La délégation de la Pologne souhaite exprimer sa profonde satisfaction suite à l’élection et à la nomination de M. Daren Tang au poste de Directeur général de l’OMPI et lui adresser ses plus chaleureuses félicitations et ses meilleurs vœux de succès pour la durée de son mandat. Nous sommes fermement convaincus que les qualités de dirigeant et les compétences diplomatiques de M. Tang, associées à ses vastes connaissances et son expertise dans le domaine de la protection de la propriété intellectuelle, renforceront encore la place solide qu’occupe l’OMPI sur la scène internationale et contribueront à faire mieux connaître les questions de propriété intellectuelle. Nous sommes convaincus que sous la direction de M Tang, l’OMPI continuera à encourager l’activité créatrice, à promouvoir la protection de la propriété intellectuelle partout dans le monde et à s’engager activement dans un dialogue constructif dans un esprit de transparence, de

responsabilité et de bonne gouvernance. Nous sommes également certains que le développement du programme de l'OMPI en matière d'établissement de normes et le renforcement des réformes institutionnelles resteront au cœur des activités de l'Organisation. C'est un véritable privilège et un plaisir pour nous de travailler avec M Daren Tang au cours des prochaines années. Nous assurons à M. Tang notre plein appui dans toutes ses entreprises futures et nous réjouissons de collaborer et de poursuivre les relations amicales de longue date entre l'OMPI et la République de Pologne.

“En outre, la délégation de la Pologne souhaite exprimer sa haute estime à M. Francis Gurry, Directeur général sortant, et le remercier pour ses 12 années de service à l'OMPI. Nous saluons les compétences et la sagesse de M. Gurry et le sens de la diplomatie dont il a fait preuve dans l'exercice de ses fonctions. Nous tenons également à saluer les nombreuses initiatives lancées par M. Gurry au cours de son mandat, qui ont non seulement contribué à la visibilité de l'Organisation et à renforcer ses échanges avec les États membres, mais ont en outre élargi le champ d'application de la propriété intellectuelle, démontrant ainsi sa pertinence pour la communauté mondiale.

“Dans ce contexte, et compte tenu du fait que le mandat de M Gurry s'achèvera dans quelques mois, nous saisissons cette occasion pour lui adresser nos vœux les plus chaleureux pour l'avenir.

“Merci beaucoup.”

61. La délégation de la République de Corée a soumis la déclaration suivante :

“La délégation de la République de Corée tient tout d'abord à remercier M. l'Ambassadeur Zniber et les vice-présidents pour le rôle moteur qu'ils ont joué dans la mise à exécution du programme dans un contexte de crise sanitaire mondiale sans précédent. Nous voudrions également exprimer notre gratitude au Directeur général, M. Francis Gurry, et au Secrétariat pour leur dévouement et leur travail acharné.

“À l'occasion de la vingt-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'OMPI, la délégation de la République de Corée adresse ses sincères félicitations à M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l'OMPI. Nous sommes convaincus que M. Tang fera bénéficier l'OMPI de sa vaste expérience et de ses compétences et que ses capacités d'impulsion et son engagement joueront un rôle essentiel dans la promotion du dialogue mondial sur la propriété intellectuelle et le renforcement de la coopération régionale et internationale, en favorisant la collaboration entre les États membres et les parties prenantes de divers secteurs. Nous sommes convaincus que M. Tang apportera une contribution importante en respectant son engagement à s'appuyer sur les solides fondations de l'OMPI, à renforcer l'écosystème mondial de la propriété intellectuelle et à mettre la propriété intellectuelle au service du développement.

“La délégation de la République de Corée souhaite également saisir cette occasion pour rendre hommage et exprimer sa sincère gratitude au Directeur général, M. Francis Gurry, pour les services inestimables qu'il a rendus à l'OMPI et pour sa contribution exceptionnelle au succès de l'Organisation. Le dévouement et les capacités de mobilisation de M. Gurry ont permis d'obtenir des résultats remarquables au fil des ans et ont contribué au renforcement d'un système mondial de propriété intellectuelle équilibré et efficace au profit de tous les États membres et parties prenantes de l'OMPI. Nous pensons que la vision du Directeur général, associée à ses compétences et à son expérience, a permis de laisser à l'OMPI un héritage durable.

“Nous sommes convaincus que le Directeur général désigné, M. Tang, poursuivra le travail significatif et inestimable de l’OMPI, en mettant l’accent sur les engagements susmentionnés. Nous soutenons pleinement son engagement, en reconnaissant le rôle de l’OMPI en tant qu’instance mondiale pour les politiques, les services de propriété intellectuelle et la coopération.

“Parallèlement, la République de Corée restera fidèle à sa coopération avec l’OMPI et les États membres pour renforcer l’écosystème mondial de la propriété intellectuelle, élaborer des politiques de manière équilibrée et inclusive, et améliorer les services mondiaux dans l’intérêt des déposants et des innovateurs et aux fins de la protection de la propriété intellectuelle et du règlement des litiges. En mettant en œuvre les programmes de développement de l’OMPI et des États membres, nous continuerons à contribuer à la promotion d’un développement inclusif et durable en partageant notre expérience et nos connaissances et en fournissant une assistance technique dans le domaine de la propriété intellectuelle, notamment par l’intermédiaire de nos fonds fiduciaires. Nous réitérons en outre notre engagement à coopérer étroitement pour relever les défis posés par un environnement en constante mutation et continuer à tracer la voie pour l’avenir.

“Une fois de plus, nous adressons nos plus chaleureuses félicitations au Directeur général désigné, M. Tang, et nos sincères remerciements au Directeur général, M. Francis Gurry. Nous sommes prêts à prendre pleinement part aux futures activités de l’OMPI.

“Nous vous remercions”.

62. La délégation de l’Arabie saoudite a soumis la déclaration suivante :

“Monsieur le Président,

“Mesdames et Messieurs,

“Je présente mes compliments aux délégations des États membres de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) représentés à cette soixantième série de réunions des assemblées des États membres de l’OMPI. Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de l’Assemblée générale de l’OMPI. Nous sommes convaincus que sous votre direction, les travaux de la présente réunion, ainsi que ceux menés dans le cadre de l’Organisation, aboutiront aux meilleurs résultats au cours de votre mandat. Je voudrais également féliciter les vice-présidents pour leur élection et vous souhaiter à tous un mandat fructueux.

“Monsieur le Président,

“Compte tenu du caractère exceptionnel des circonstances et des mesures de précaution prises au niveau mondial pour lutter contre la pandémie de Covid-19, la tenue de la présente session extraordinaire sous forme de procédure écrite confirme l’importance que les États membres attachent à cet événement. À cet égard, permettez-moi, Monsieur le Président, de remercier l’Organisation pour les efforts déployés.

“L’Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle (SAIP) a également pris des mesures de précaution dans la lutte contre cette pandémie, à savoir la prorogation des délais prescrits pour le dépôt des demandes et les réponses en rapport avec les procédures de délivrance, d’enregistrement et de renouvellement. En outre, la SAIP continue à fournir des services en ligne aux utilisateurs de manière ininterrompue et efficace, notamment la réception de nouvelles demandes, ainsi que l’examen et l’enregistrement des demandes déjà déposées. Tous les défis ont été relevés afin d’assurer la continuité des activités.

“Monsieur le Président,

“Je tiens tout d’abord à remercier le président du Comité de coordination de l’OMPI pour les efforts qu’il a déployés lors de la réunion du comité tenue en mars 2020. Je voudrais également remercier tous les membres du comité pour leur contribution aux récentes discussions et consultations ayant abouti à la nomination de M. Daren Tang au poste de Directeur général de l’OMPI.

“Le Royaume d’Arabie saoudite soutient la déclaration faite par la délégation de Singapour au nom du groupe des pays d’Asie et du Pacifique.

“Monsieur le Président,

“Permettez-moi maintenant de m’adresser à M. Daren Tang à propos de sa nomination au poste de Directeur général de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

“M. Daren Tang,

“Au nom du Royaume d’Arabie saoudite, nous tenons à vous féliciter pour votre nomination au poste de Directeur général de l’Organisation. Nous sommes pleinement conscients de la responsabilité qui vous incombe en tant que dirigeant de cette Organisation ambitieuse pour les années à venir. Nous vous adressons nos félicitations pour la confiance que les États membres ont exprimée à votre égard, car nous aurons l’occasion de bénéficier de votre expertise et de votre compétence pour diriger les travaux importants menés dans le cadre du programme de l’Organisation afin de veiller à ce que la propriété intellectuelle puisse contribuer aux objectifs de développement. Nous tenons à vous exprimer tout notre soutien dans l’accomplissement de votre mandat et vous souhaitons beaucoup de succès.

“Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

“Permettez-moi maintenant de m’adresser à l’actuel Directeur général de l’OMPI, M. Francis Gurry.

“M. Francis Gurry,

“Au nom du Royaume d’Arabie saoudite, nous souhaitons vous exprimer notre appréciation et notre gratitude pour les efforts que vous avez déployés au cours des dernières années au service de l’Organisation. Nous saluons également votre soutien à la propriété intellectuelle en Arabie saoudite, dont votre visite réussie en 2016 a constitué le point culminant. Nous nous réjouissons de la poursuite de vos efforts pendant le reste de votre mandat et vous souhaitons de nouveaux succès.

“Monsieur le Président,

“Nous nous réjouissons à la perspective de vous rencontrer bientôt, lorsque de meilleures conditions de sécurité le permettront.

“Je vous remercie.”

63. La délégation du Sénégal a soumis la déclaration suivante :

“Le Sénégal s’associe à la déclaration du Zimbabwe au nom du Groupe africain.

“Monsieur le Président,

“Ma délégation voudrait vous adresser, à vous et à vos vice-présidents, ses chaleureuses félicitations pour votre élection au bureau de l’Assemblée générale de l’OMPI, ainsi que ses meilleurs vœux de succès dans l’accomplissement de votre mission, tout en vous assurant de sa confiance et de son soutien, à cet effet. Elle témoigne également de sa reconnaissance et de sa gratitude au Directeur général de l’OMPI, Monsieur Francis Gurry et au Secrétariat de l’Organisation pour leur accompagnement apprécié, en faveur du renforcement du système mondial de propriété intellectuelle, en général, et de celui du Sénégal, en particulier. Ma délégation félicite, également, le président du Comité de coordination, l’Ambassadeur François Rivasseau, de même que ses vice-présidents pour leur contribution, en amont, à ce processus d’élection du nouveau Directeur général de l’OMPI.

“Monsieur le Président,

“Le Sénégal se félicite d’avoir manifesté son soutien à la proposition de procédure écrite, formulée dans la note verbale C.N 3989 du 22 avril 2020, contribuant, ainsi, à l’atteinte du quorum et de la majorité requis à la tenue de la présente session extraordinaire de l’Assemblée générale, dans des circonstances exceptionnelles de crise sanitaire de portée internationale.

“Dans ce contexte, mon pays estime qu’une transition souple s’avère nécessaire pour garantir la continuité du service mondial de propriété intellectuelle qu’offre le cadre privilégié de l’OMPI en tant qu’enceinte multilatérale de dialogue, de concertation et de négociation.

“Sous ce rapport, ma délégation approuve les projets de décisions relatifs aux modalités et conditions de nomination du Directeur général élu, Monsieur Daren Tang, tels qu’ils figurent dans les documents WO/GA/52/1 Rev. et WO/GA/52/2 Prov. Elle le félicite pour sa brillante élection au cours de la 27<sup>e</sup> session du Comité de coordination, tenue du 4 au 6 mars 2020.

“Monsieur le Président,

“Le Sénégal réaffirme son engagement constant à davantage renforcer sa coopération avec l’OMPI, une coopération si fructueuse, heureusement, aussi bien à l’échelle multilatérale que sur le plan bilatéral. Ma délégation continuera à participer, activement, et dans un esprit constructif, à l’animation scientifique des différents comités, à travers des projets et propositions ciblés, ainsi qu’à faciliter les négociations politiques sur toutes les thématiques, normatives, notamment.

“Entre autres sujets, mon pays réitère son vif intérêt en faveur de la consolidation des axes de coopération ci-après :

- “– Le Droit de suite, objet de la proposition conjointement présentée avec le Congo, dans le cadre du SCCR;
- “– La protection des noms de pays contre leur enregistrement comme marque, soumise avec un certain nombre de pays amis, à l’attention du SCT;
- “– Les projets relatifs au développement du secteur de l’audiovisuel et de la filière musicale, au sein du CDIP;

- “– Les indications géographiques, avec le parachèvement du processus de protection du “Madd” de la Casamance, à cet égard;
- “– L’assistance technique et législative, ainsi que le renforcement des capacités;
- “– L’accès à l’infrastructure et à la technologie de gestion et d’administration des droits de propriété intellectuelle;
- “– La lutte contre la fracture numérique concernant les sujets émergents tels que l’intelligence artificielle et les “blockchains”, dans le contexte de la digitalisation des rapports commerciaux.
- “– L’accès aux médicaments lié au système des brevets et aux éléments de flexibilité des ADPIC.

“Pour conclure, Monsieur le Président, ma délégation souhaite plein succès au Directeur général élu, Monsieur Daren Tang, et lui renouvelle sa confiance et son plein soutien.

“Je vous remercie.”

64. La délégation de Singapour a soumis la déclaration suivante :

“1. Singapour tient à remercier M. l’Ambassadeur Zniber et les vice-présidents pour leur direction remarquable de l’Assemblée générale, malgré les défis posés par la pandémie de COVID-19. Nous remercions également le Directeur général, M. Francis Gurry, et le Secrétariat pour les documents de l’Assemblée générale et les efforts qu’ils ont consentis pour organiser cette session extraordinaire de l’Assemblée générale. La nomination par l’Assemblée générale de M. Daren Tang, un ressortissant singapourien, au poste de Directeur général de l’OMPI, est un événement capital pour ma délégation.

“2. Tout d’abord, au nom de la délégation de Singapour, je tiens à remercier tous les États membres pour le soutien qu’ils ont apporté à M. Tang. Singapour est profondément honorée et émue par la confiance que vous lui avez accordée. Vous pouvez être assuré que M Tang s’efforcera de promouvoir les intérêts de tous les États membres de l’OMPI et à faire en sorte que l’OMPI continue de rester pertinente et de suivre le rythme de la transformation technologique, qui évolue rapidement.

“3. Dans le discours qu’il a prononcé à l’occasion de sa nomination, M. Tang a rappelé l’importance de la mise en place d’un écosystème mondial de la propriété intellectuelle qui soit inclusif, équilibré et tourné vers l’avenir, et de la collaboration étroite de l’OMPI avec toutes les parties prenantes pour trouver des solutions aux défis mondiaux. À l’heure où le multilatéralisme est mis à mal, nous sommes rassurés par l’engagement de M. Tang à rassembler les États membres et à diriger l’OMPI dans la réalisation de cet objectif important.

“4. Deuxièmement, nous accueillons avec satisfaction les promesses faites par M. Tang de renforcer la confiance dans l’équipe de direction de l’Organisation, par le respect rigoureux des normes de gouvernance, de l’équité et de la transparence, ainsi que par l’instauration d’une plus grande diversité au sein du personnel afin de mieux tenir compte de la parité hommes-femmes et de la répartition géographique. M. Tang mettra au service de l’Organisation le professionnalisme, l’intégrité et la transparence dont il a fait preuve tout au long de son éminent service de la fonction publique singapourienne. Ce sont ces caractéristiques qui sous-tendront la manière dont il dirigera l’OMPI dans les années à venir.

“5. Troisièmement, la pandémie de COVID-19 a apporté, et continuera d’apporter, son lot d’incertitudes et de défis. Il est donc important pour les membres de l’OMPI, et pour l’OMPI en tant qu’Organisation, de veiller à ce que le processus de transition du Directeur général se déroule sans heurt. Cela garantira que M. Tang pourra développer les bases

solides établies par M. Gurry. Nous sommes convaincus qu'une fois la crise sanitaire liée à la COVID-19 passée, l'OMPI sera encore plus forte et plus pertinente.

"6. Singapour est prête à contribuer de manière constructive aux travaux du nouveau Directeur général et à l'avancement des travaux de l'OMPI. Nous saluons une fois encore le remarquable bilan de M. Gurry au sein de l'OMPI depuis 12 ans, et nous sommes convaincus que M. Tang s'appuiera sur ces bases solides pour porter l'OMPI vers de plus hauts sommets.

"Je vous remercie."

65. La délégation de l'Afrique du Sud a soumis la déclaration suivante :

"La délégation de l'Afrique du Sud s'associe à la déclaration faite par la délégation du Zimbabwe au nom du groupe des pays africains.

"Notre délégation se joint aux autres pour féliciter chaleureusement M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). Nous faisons pleinement confiance à M. Tang pour mener l'OMPI vers de nouveaux sommets où l'Organisation joue un rôle clé dans la promotion d'une innovation qui alimente l'économie numérique mondiale. Nous saisissons également cette occasion pour remercier sincèrement le Directeur général, M. Francis Gurry, pour sa gestion de l'OMPI au cours des 12 dernières années et pour les nombreuses réalisations que l'Organisation a enregistrées sous sa direction. M. Gurry a donné aux pays en développement les moyens de faire progresser leurs systèmes de propriété intellectuelle et de s'intégrer dans l'architecture mondiale de la propriété intellectuelle.

"Monsieur le Président,

"La présente session des assemblées de l'OMPI se déroule selon une procédure écrite inhabituelle en raison de la pandémie dévastatrice de Covid-19. Nous espérons que le monde gagnera la lutte contre la Covid-19, mais cela ne sera possible que si tous les États s'engagent politiquement à donner la priorité à la coopération et à la solidarité internationales. Le système multilatéral est également crucial pour coordonner les efforts de lutte contre la pandémie. L'OMPI, pour sa part, peut jouer un rôle important dans la recherche de solutions médicales innovantes pour freiner la propagation du virus et l'accès aux traitements.

"Monsieur le Président,

"Nous nous réjouissons de travailler en étroite collaboration avec le nouveau Directeur général pour accélérer les progrès dans les domaines du renforcement des capacités et de l'assistance technique aux pays en développement en général, et aux pays africains en particulier, afin de les doter des outils nécessaires à la modernisation des offices de propriété intellectuelle en vue de répondre aux besoins de l'ère numérique. Nous sommes conscients de l'impact économique négatif de la pandémie de Covid-19 et nous réalisons qu'elle peut également avoir un impact sur les recettes que l'OMPI génère; cependant, cela ne devrait en aucun cas avoir une incidence sur les programmes de développement de l'OMPI qui sont ancrés dans le Plan d'action pour le développement. L'Afrique du Sud se réjouit également de faire des progrès sur les questions normatives qui se sont avérées être une pierre d'achoppement dans le travail de l'OMPI. Nous souhaitons en particulier voir s'accélérer les travaux sur un instrument international de protection des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et du folklore.

"Une fois de plus, nous félicitons M. Tang et nous espérons que l'équipe de direction qui l'aidera à s'acquitter de ses fonctions sera choisie de manière équitable et transparente



afin de devenir une équipe inclusive et représentative de l'ensemble des membres de l'OMPI.

“Nous vous remercions”.

66. La délégation du Soudan a soumis la déclaration suivante :

“Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

“Nous souhaitons nous associer aux déclarations faites au nom des groupes auxquels notre pays appartient. Nous tenons à remercier l'Ambassadeur Omar Zniber, président de l'Assemblée générale de l'OMPI, et ses vice-présidents, ainsi que le Directeur général de l'OMPI, M. Francis Gurry, et les fonctionnaires du Bureau régional pour les pays arabes pour leurs efforts en vue d'assurer la continuité des activités pendant cette pandémie qui touche le monde entier.

“La délégation du Soudan souhaite féliciter M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l'OMPI. Nous nous engageons à apporter à M. Tang tout notre soutien dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

“Nous remercions M. Francis Gurry pour ses services à l'Organisation, et saluons ses efforts et son dévouement pour le développement et le succès de l'OMPI.

“Enfin, la délégation du Soudan espère que le monde se remettra très vite de cette pandémie et que les États membres continueront de soutenir l'Organisation pour qu'elle puisse remplir son rôle constructif dans le domaine de la propriété intellectuelle.

“Je vous remercie, Monsieur le Président.”

67. La délégation de la Suisse a soumis la déclaration suivante :

“Monsieur le Président,

“La Suisse souhaite vivement vous remercier, ainsi que le Directeur général, M. Francis Gurry, pour les efforts que vous avez déployés afin que cette importante session extraordinaire des assemblées des États membres de l'OMPI puisse avoir lieu en cette période très particulière. Nous adressons également nos remerciements à tous les collègues qui ont œuvré à vos côtés pour parvenir à ce résultat.

“Nous souhaiterions aussi remercier chaleureusement le Directeur général Gurry pour son engagement sans faille en faveur de l'Organisation, notamment lors de ses 12 ans passés à sa tête. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détail lors des assemblées des États membres de l'OMPI en septembre 2020.

“La Suisse félicite M. Daren Tang pour sa nomination en tant que nouveau Directeur général de l'OMPI. Sa connaissance approfondie de la propriété intellectuelle et ses compétences diplomatiques constitueront certainement des atouts majeurs dans le cadre de cette nouvelle fonction. M. Tang pourra compter sur le plein soutien de la Suisse dans l'accomplissement des objectifs qu'il a définis et exposés lors du processus électoral. Nous partageons sa vision d'une propriété intellectuelle plus attrayante et plus accessible à toutes les parties prenantes.

“La Suisse observe également que le renforcement et le développement équilibré du cadre international de la propriété intellectuelle est un élément clé pour l'avenir de l'OMPI. Un moyen d'atteindre cet objectif est d'accorder une attention particulière à tous les

systèmes d'enregistrement et de classification de l'OMPI, afin de garantir leur bon fonctionnement et continuer à encourager leur croissance.

“Par ailleurs, l'OMPI a un rôle central à jouer dans les discussions multilatérales et internationales ayant trait à des questions transversales touchant à la propriété intellectuelle. Elle doit pleinement assumer son rôle de chef de file en la matière, en coopération avec les organisations pertinentes des Nations Unies et internationales.

“Nous sommes confiants quant à la capacité de l'OMPI, sous la nouvelle direction de M. Tang, de relever les défis à venir pour l'Organisation, tout en saisissant les opportunités qui se présenteront. La Suisse souhaite plein succès à M. Tang dans le cadre de ses nouvelles fonctions, et se réjouit d'ores et déjà de sa future collaboration avec lui.”

68. La délégation de la République arabe syrienne a soumis la déclaration suivante :

“Monsieur le Président,

“La délégation de la République arabe syrienne appuie la déclaration faite au nom du groupe des pays d'Asie et du Pacifique. Nous tenons à exprimer notre reconnaissance pour les efforts déployés par le président et les vice-présidents de l'Assemblée générale de l'OMPI, le Directeur général de l'OMPI et le Secrétariat de l'OMPI dans la conduite des procédures d'élection du prochain Directeur général, en dépit des moments difficiles que nous traversons en raison de la pandémie de Covid-19.

“Monsieur le Président,

“La délégation de la République arabe syrienne exprime sa profonde gratitude au Directeur général, M. Francis Gurry, pour sa grande contribution au développement de l'OMPI et au succès de ses travaux grâce à sa vision, son dévouement et son engagement à améliorer le système mondial de la propriété intellectuelle. Des avantages concrets ont été apportés aux États membres de l'OMPI grâce aux nombreuses initiatives pertinentes et significatives qu'il a lancées. Nous tenons à exprimer notre gratitude et notre satisfaction pour la coopération constructive instaurée sous sa direction entre l'OMPI et la République arabe syrienne aux fins du développement du système de la propriété intellectuelle dans notre pays.

“Monsieur le Président,

“La délégation de la République arabe syrienne félicite M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l'OMPI. Nous sommes convaincus que M. Tang s'appuiera sur les solides réalisations de l'Organisation pour la conduire vers de nouveaux succès. Ma délégation se réjouit à la perspective de travailler avec M. Tang à l'élaboration d'un système mondial de propriété intellectuelle qui contribue au développement socioéconomique et culturel des États membres. Nous nous réjouissons également de poursuivre la coopération constructive entre la République arabe syrienne et l'OMPI, sous la direction de M. Tang, pour la promotion de la propriété intellectuelle en Syrie avec, notamment, la création d'une Académie nationale de la propriété intellectuelle et d'un Centre d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI), ainsi que la participation active aux programmes, réunions, activités, comités et autres organes de l'OMPI.

“En conclusion, la délégation de la République arabe syrienne souhaite souligner l'importance de poursuivre une gouvernance transparente et inclusive de l'OMPI, tout en définissant un juste équilibre entre la promotion de l'innovation et de la créativité, d'une part, et le renforcement des objectifs de développement des États membres et de leur capacité à utiliser la propriété intellectuelle au service du développement économique,

d'autre part. La délégation de mon pays réitère ses félicitations à M. Tang et lui souhaite beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions de prochain Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

“Je vous remercie Monsieur le Président.”

69. La délégation du Tadjikistan a soumis la déclaration suivante :

“La République du Tadjikistan tient à remercier le président des assemblées, l'Ambassadeur Omar Zniber, les vice-présidents, le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), M. Gurry, et le personnel de l'OMPI pour la préparation et l'organisation de la soixantième série de réunions des assemblées de l'OMPI.

“Nous souhaitons en particulier faire part de notre sincère gratitude à M. Gurry pour la coopération fructueuse et l'excellente collaboration entre l'OMPI et notre pays au cours des 12 dernières années.

“Le Tadjikistan exprime ses remerciements au président et au Comité de coordination de l'OMPI pour la manière dont il a conduit la 27<sup>e</sup> session extraordinaire du Comité de coordination les 4 et 5 mars 2020, et nous faisons part de notre satisfaction au sujet de la nomination de M. Daren Tang au poste de Directeur général de l'OMPI.

“Nous félicitons M. Daren Tang pour sa nomination et l'assurons de notre volonté de le soutenir et de coopérer activement avec lui sur un large éventail de questions. Nous sommes fermement convaincus que le nouveau Directeur général pourra apporter une contribution significative à la réalisation du mandat et des objectifs de l'OMPI.

“Enfin, la République du Tadjikistan tient à féliciter une fois de plus le Directeur général pour son élection et confirme sa volonté de coopérer dans tous les domaines d'activité de l'OMPI.”

70. La délégation de la Thaïlande a soumis la déclaration suivante :

“Je vous remercie, Monsieur le Président.

“La Thaïlande souscrit à la déclaration du groupe des pays d'Asie et du Pacifique fournie par Singapour.

“Nous souhaitons avant tout remercier M. l'Ambassadeur Zniber, les vice-présidents de l'Assemblée générale, le Directeur général de l'OMPI, M. Francis Gurry, et le Secrétariat pour leur travail assidu, malgré les circonstances difficiles engendrées par la pandémie de COVID-19.

“La Thaïlande adresse également ses félicitations les plus sincères à M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l'OMPI. Compte tenu des vastes connaissances de M. Tang en matière de propriété intellectuelle, de commerce, et d'innovation, et son expérience dans une institution de premier plan telle l'Office de la propriété intellectuelle de Singapour, la Thaïlande a la certitude que M. Tang sera en mesure de renforcer et de développer la propriété intellectuelle au profit des États membres.

“La Thaïlande tient également à remercier M Francis Gurry pour sa collaboration sincère et efficace. Sous sa direction, le système mondial de propriété intellectuelle a été renforcé, apportant des avantages concrets à tous les membres et parties prenantes de

l'OMPI, y compris à la Thaïlande. Nous remercions M. Gurry pour ses remarquables contributions et services à l'OMPI.

“Monsieur le Président,

“En dépit de la pandémie actuelle de COVID-19, la Thaïlande garde confiance dans les travaux de l'OMPI et continuera d'appuyer les opérations de l'Organisation visant à développer les systèmes de propriété intellectuelle, en vue de stimuler davantage l'économie mondiale.

“Je vous remercie, Monsieur le Président.”

71. La délégation de la Tunisie a soumis la déclaration suivante :

“La Délégation tunisienne fait siennes les déclarations adressées par le Qatar au nom du Groupe des pays arabes et le Zimbabwe au nom du groupe des pays africains.

“Monsieur le Président,

“La Tunisie tient à remercier et féliciter le président des assemblées, l'Ambassadeur Omar Zniber, ainsi que les vice-présidents des assemblées. Elle salue également les efforts consentis par le Directeur général de l'OMPI, M. Francis Gurry, et le Secrétariat pour faciliter la tenue de la soixantième série des assemblées en dépit des circonstances exceptionnelles liées au Covid-19.

“La Tunisie saisit également cette occasion pour féliciter S. E. M. François Rivasseau, président du Comité de coordination, ses vice-présidents et le Secrétariat de l'OMPI pour la brillante organisation et la réussite de la 27<sup>e</sup> session extraordinaire du Comité de coordination tenue les 4 et 5 mars 2020 qui a conduit à l'élection d'un nouveau Directeur Général de l'OMPI, M. Daren Tang, en toute transparence et intégrité.

“Monsieur le Président,

“Ma délégation souhaite féliciter chaleureusement M. Daren Tang pour sa brillante élection au poste de Directeur général de l'OMPI. L'appui massif dont il a bénéficié lors de l'élection traduit l'important capital de confiance mise en sa personne et qui lui sera fort utile pour opérer des avancées décisives dans la finalisation d'un certain nombre de négociations restées bloquées depuis plusieurs années, et qui concernent principalement certains instruments juridiques en cours de négociation ainsi que la question des bureaux extérieurs de l'Organisation.

“La même assise de confiance aidera également le nouveau Directeur général à consolider davantage les résultats positifs déjà enregistrés par l'Organisation, et, nous l'espérons, à renforcer davantage les activités de l'Organisation en faveur du développement économique, social et culturel de ses pays membres, en particulier ceux en développement.

“La Tunisie voudrait assurer le Directeur général élu de tout son appui et de sa disponibilité à soutenir ses efforts dans ce sens.

“En ce qui concerne l'Équipe de haute direction, la Tunisie voudrait appuyer la position exprimée dans la déclaration du Groupe africain à ce sujet et souligner l'importance d'une répartition géographique équitable des postes au sein de cette équipe et d'une représentation adéquate du groupe régional qui compte le plus grand nombre de pays membres. Là aussi, mon pays exprime sa disposition à apporter son soutien afin de

contribuer à la réussite et la réalisation des objectifs tracés par le nouveau Directeur général ainsi qu'à l'accomplissement de ses fonctions.

“Monsieur le Président,

“Ma délégation voudrait saisir cette occasion pour rendre un hommage mérité à M. Francis Gurry, pour la manière avec laquelle il a dirigé notre Organisation depuis 2008, mais aussi pour son leadership, sa clairvoyance et ses immenses qualités professionnelles. Elle lui témoigne également toute sa reconnaissance pour la coopération exemplaire dont la Tunisie a bénéficié sous ses deux mandats.

“M. Gurry n'a ménagé aucun effort pour mettre sa riche expérience et son savoir-faire, mais aussi sa sagesse au service de l'OMPI et de ses États membres. Nous sommes convaincus que sa vision continuera d'inspirer les travaux futurs de l'OMPI.

“En fin, je voudrais au nom de mon pays vous assurer de tout notre appui dans l'accomplissement de votre mandat, pour la réussite duquel nous formulons nos meilleurs vœux.

“Je vous remercie.”

72. La délégation de la Turquie a soumis la déclaration suivante :

“Nous tenons à remercier le président de l'Assemblée générale de l'OMPI, M. l'Ambassadeur Zniber, le président du Comité de coordination, M. l'Ambassadeur Rivasseau, le Directeur général, M. Francis Gurry, les coordonnateurs des groupes, les États membres et le Secrétariat pour le dévouement dont ils ont fait preuve et le travail considérable qu'ils ont fourni afin que cette Assemblée générale extraordinaire puisse se tenir dans un contexte difficile pour tous et sans précédent. La pandémie de COVID-19 a touché les pays du monde entier et nous aurons besoin d'une coopération véritable pour la surmonter.

“Nous tenons à remercier M. Francis Gurry pour le travail considérable qu'il a accompli en tant que Directeur général afin d'améliorer et de renforcer les droits de propriété intellectuelle dans le monde entier, dans l'intérêt de tous les États membres. Sous sa direction éclairée, l'OMPI est restée la principale plateforme internationale pour les questions de propriété intellectuelle.

“L'OMPI est l'une des organisations internationales les plus importantes du fait de son rôle et de ses responsabilités. Elle a une incidence directe sur la vie économique et sociale des pays, qui évolue rapidement et continuellement. Le bon fonctionnement de l'OMPI est crucial pour tous les États membres. À cet égard, nous nous réjouissons de constater que malgré la période difficile que nous traversons tous, toutes les mesures appropriées ont été prises et mises en œuvre conformément aux règles et procédures applicables pour procéder à l'élection du nouveau Directeur général.

“La Turquie saisit cette occasion pour féliciter M. Daren Tang de sa nomination au poste de Directeur général de l'OMPI. Nous sommes intimement convaincus qu'il possède toutes les qualités nécessaires pour diriger l'OMPI et lui faire traverser cette période difficile pour la conduire vers l'avenir. Le large soutien dont M. Tang a bénéficié au cours de sa désignation et de sa nomination témoigne de la confiance des membres envers lui.

“Au cours de la période à venir, l'OMPI jouera un rôle important dans la reprise économique post-COVID. Toutefois, cette période apportera également de nouveaux défis. Avant la pandémie, nous étions unanimes quant au fait que l'OMPI aurait à relever les défis découlant principalement de l'évolution accélérée de technologies telles que

l'intelligence artificielle et les mégadonnées, et à s'adapter au nouvel environnement résultant de cette évolution. Compte tenu de son expérience en tant que directeur exécutif de l'un des offices nationaux les plus innovants et les plus performants au monde, nous pensons que la vision et l'expérience de M. Daren Tang seront des atouts précieux pour permettre à l'OMPI de faire face à de nouveaux défis. La Turquie a toujours insisté – avant et pendant le processus électoral – sur la nécessité de réduire les écarts en matière de propriété intellectuelle, ce qui restera une mission importante. Cette mission pourrait s'avérer plus complexe dans la période à venir, mais elle est réalisable. Les compétences éprouvées de M. Daren Tang seront certainement déterminantes à cet égard.

“Enfin, nous tenons à remercier une nouvelle fois tous nos éminents collègues pour leur travail considérable dans l'organisation de cette Assemblée générale extraordinaire en cette période extraordinaire. La Turquie souhaite à M. Daren Tang beaucoup de succès et de chance dans ses nouvelles fonctions de Directeur général de l'OMPI. Elle appuiera tous les efforts visant à assurer une transition sans heurts. Nous souhaitons également une bonne santé aux personnes qui ont été affectées par la pandémie de COVID-19 et qui en ont souffert.

“Je vous remercie”.

73. La délégation des Émirats arabes unis a soumis la déclaration suivante :

“Les Émirats arabes unis tiennent à remercier le président de l'Assemblée générale de l'OMPI, l'Ambassadeur Omar Zniber, le Directeur général de l'OMPI, M. Francis Gurry, ainsi que le Secrétariat de l'OMPI et les délégations des États membres, pour les efforts constants qu'ils ont consentis en vue d'assurer le maintien de cette session malgré les difficultés liées à la pandémie de Covid-19.

“Les Émirats arabes unis soutiennent la déclaration faite par la délégation de Singapour au nom du groupe des pays d'Asie et du Pacifique. Nous tenons à féliciter M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l'OMPI et lui souhaitons beaucoup de succès. Les Émirats arabes unis s'engagent à soutenir l'Organisation et le nouveau Directeur général dans leurs efforts pour mettre en place un système international de propriété intellectuelle efficace et équilibré. Nous sommes convaincus que ce dernier possède les connaissances et les compétences nécessaires pour diriger cette organisation ambitieuse dans l'intérêt de la communauté mondiale de la propriété intellectuelle.

“Il convient de saluer le rôle central joué par l'OMPI sous la direction de son Directeur général, M. Francis Gurry. Son action a porté sur la modernisation du paysage et des systèmes de propriété intellectuelle, ainsi que sur la fourniture de services et d'activités de développement de premier ordre, qui ont eu des retombées économiques, sociales et culturelles positives.

“Nous tenons à remercier vivement M. Francis Gurry pour la contribution qu'il a apportée à l'Organisation tandis qu'il la dirigeait. Il s'est attaché à promouvoir la créativité et l'innovation, à parrainer les projets de l'OMPI dans le domaine de l'intelligence artificielle, à fournir des outils à la communauté internationale, à créer des espaces de dialogue sur les nouvelles questions de propriété intellectuelle, à améliorer les partenariats public-privé sur des sujets tels que l'environnement et la santé publique, ainsi qu'à créer des programmes de formation et d'enseignement sur la propriété intellectuelle dans le cadre de l'Académie de l'OMPI.

“Vous conviendrez probablement que l’action menée par l’OMPI en faveur de la transformation numérique et de la promotion de la technologie et de l’innovation fondées sur l’intelligence artificielle doit être soutenue, surtout dans le contexte des difficultés posées par la pandémie mondiale de Covid-19. Le fait d’encourager la créativité et l’innovation dans ces domaines en s’appuyant sur la propriété intellectuelle et ses applications stimulera la recherche de solutions efficaces pour lutter contre la crise actuelle dans les domaines médical, économique, social, éducatif et autres. Aujourd’hui, nous avons tous conscience du rôle crucial des technologies et des applications de pointe pour renforcer la capacité des pays à relever des défis majeurs et à assurer la continuité des activités et la productivité dans des circonstances exceptionnelles. C’est là une raison supplémentaire de renforcer le rôle de l’OMPI dans la diffusion d’une culture de la propriété intellectuelle, la mise au point d’outils et la création d’un environnement propice à l’innovation, à la créativité et à l’inventivité.

“Les Émirats arabes unis espèrent que le prochain mandat de l’OMPI, sous la direction de M. Tang, permettra au système de propriété intellectuelle d’atteindre son principal objectif, qui est de promouvoir la créativité et l’innovation dans un monde en pleine mutation technologique, tout en mettant l’accent sur les objectifs de développement pour tous. Nous appelons tous les États membres à soutenir la nouvelle direction par une coopération internationale efficace et un effort concerté pour relever les défis posés par la pandémie de Covid-19.

“Monsieur le Président, je vous remercie.”

74. La délégation du Royaume-Uni a soumis la déclaration suivante :

“1. Le Royaume-Uni s’associe à la déclaration faite par le groupe B. Nous remercions le président de l’Assemblée générale de l’OMPI, M. l’Ambassadeur Zniber, le président du Comité de coordination, M. l’Ambassadeur Rivasseau, le Directeur général de l’OMPI, M. Francis Gurry, ainsi que tous les autres collègues qui ont rendu possible la tenue de cette importante session des assemblées de l’OMPI en cette période unique et sans précédent.

“2. Nous saisissons cette occasion pour remercier le Directeur général Francis Gurry pour son action de longue date en faveur de la propriété intellectuelle en général et de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle en particulier. Nous attendons avec intérêt de tirer le bilan complet de ses 12 années et de son action à la tête de l’Organisation lors de la soixante et unième série de réunions des assemblées des États membres de l’OMPI prévue pour septembre 2020.

“3 La délégation du Royaume-Uni tient à féliciter M. Daren Tang pour son élection et sa nomination au poste de Directeur général de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. Nous vivons un moment important, qui marque le début d’une phase de transition d’un dirigeant à l’autre. À cet égard, la délégation du Royaume-Uni tient à remercier les présidents et vice-présidents de l’Assemblée générale et du Comité de coordination, le Directeur général M. Francis Gurry, ainsi que le conseiller juridique de l’OMPI et son équipe qui nous ont guidés à travers le processus électoral.

“4. Les décisions prises durant cette période de transition auront inévitablement une incidence sur le fonctionnement de l’Organisation sous la nouvelle direction. Par conséquent, nous prévoyons que le Directeur général désigné participera à des discussions visant à permettre une transition sans heurt le 1<sup>er</sup> octobre 2020 et à assurer le bon fonctionnement de cette importante Organisation dans les années à venir.

“5. La délégation du Royaume-Uni entrevoit de nombreux défis et de nombreuses opportunités pour l’avenir. Parmi les éléments fondamentaux du succès de l’OMPI figure le maintien d’une organisation, d’un système international de propriété intellectuelle et de textes de propriété intellectuelle adaptés à leur mission.

“6. Adaptés à leur mission pour que les entreprises puissent garantir une protection internationale efficace. Nous souhaitons engager une discussion sur une vision du système international de propriété intellectuelle dans 10 ans et au-delà. Il s’agit de créer un environnement permettant de fournir des services numériques de bout en bout, ainsi que d’améliorer les services de partage de documents comme le DAS. La crise actuelle de la COVID-19 pose à la fois des défis et des opportunités en ce sens.

“7. Adaptés à leur mission pour mettre en place des références solides en matière de propriété intellectuelle, qui alimentent un débat complexe sur l’innovation et la créativité mondiales. Nous appelons l’OMPI à déployer une stratégie témoignant d’un engagement fort, englobant l’utilisation de son pouvoir de mobilisation ainsi que de sa base de connaissances et de ses ressources. Selon nous, cela permettra à l’Organisation de s’acquitter de sa principale mission, visant à “promouvoir la protection de la propriété intellectuelle à travers le monde”, tant pour les parties prenantes de la propriété intellectuelle que pour les décideurs mondiaux.

“8. Adaptés à leur mission pour que les praticiens et les décideurs politiques du monde entier puissent élaborer des politiques et des conseils viables. La délégation du Royaume-Uni se félicite des efforts déployés à ce jour pour comprendre l’impact de l’intelligence artificielle et d’autres technologies émergentes liées à la propriété intellectuelle. La délégation souhaite poursuivre et renforcer cet aspect de son travail à l’avenir.

“9. Adaptés à leur mission pour que les États membres et la structure institutionnelle puissent diriger l’OMPI comme il se doit. Nous continuerons de souligner l’importance des principes de responsabilité, de transparence, d’éthique, d’indépendance, ainsi que des efforts visant à réduire l’empreinte écologique de l’Organisation. De même, nous souhaitons examiner la structure actuelle des comités de l’OMPI et envisager des améliorations.

“10. La délégation du Royaume-Uni souhaite à M. Tang beaucoup de succès dans son nouveau rôle de Directeur général et attend avec intérêt de coopérer étroitement avec lui et son équipe au cours des six prochaines années.”

75. La délégation des États-Unis d’Amérique a soumis la déclaration suivante :

“Les États-Unis d’Amérique appuient la déclaration soumise par la délégation de l’Allemagne au nom du groupe B, et nous adressons nos chaleureuses félicitations à M. Daren Tang pour sa nomination en qualité de Directeur général de l’OMPI. Nous remercions également les présidents et vice-présidents de l’Assemblée générale et du Comité de coordination pour la manière dont ils ont conduit le processus d’élection et de confirmation de la nomination, compte tenu en particulier des difficultés actuelles empêchant la tenue de réunions physiques.

“Nous saisissons cette occasion pour remercier le Directeur général, M. Francis Gurry, pour sa gestion avisée de l’OMPI au cours de ses deux mandats en tant que Directeur général. M. Gurry a été un éloquent défenseur de l’importance de la propriété intellectuelle au niveau mondial ainsi que de son impact sur la société dans son ensemble. Ses compétences spécialisées dans ce domaine ont été un énorme atout pour l’Organisation. Pendant son mandat, l’OMPI a enregistré une augmentation régulière de



l'utilisation de ses précieux services en matière de brevets, de marques et de dessins et modèles industriels et a vu entrer en vigueur deux importants traités relatifs au droit d'auteur. Nous le félicitons également de sa clairvoyance, qui a permis à l'OMPI d'entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Nous adressons au Directeur général Gurry tous nos vœux de réussite dans ses entreprises futures.

“Concernant l'avenir de l'OMPI, cette Organisation continuera d'être un important organisme international de défense des intérêts économiques mondiaux, dont les nôtres. Les États-Unis d'Amérique se félicitent de travailler avec Daren Tang depuis de nombreuses années, aussi bien en sa qualité de directeur de l'Office de la propriété intellectuelle de Singapour que dans ses fonctions de président du Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes de l'OMPI. Nous attendons avec intérêt de travailler avec lui en sa qualité de Directeur général de l'OMPI afin de continuer à promouvoir la propriété intellectuelle dans tous les secteurs de la société et dans toutes les régions du monde. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions.

“Nous rappelons également l'attachement profond des États-Unis d'Amérique aux principes de transparence et de responsabilité dans toutes les organisations internationales. À cet égard, nous espérons que le processus de transition se déroulera sans heurt au cours des prochains mois et que nous pourrons travailler en étroite collaboration avec le nouveau Directeur général, le Secrétariat et nos collègues des États membres pour assurer la prise en considération de ces principes dans l'ensemble des activités de l'Organisation. Dans le même esprit, nous allons également participer de manière constructive aux discussions informelles qui se tiendront avant l'Assemblée générale de l'automne 2021, qui sera axée sur la mise à jour du contrat du Directeur général.

“Enfin, nous remercions sincèrement le Secrétariat de l'OMPI pour les efforts inlassables qu'il a déployés afin de permettre à l'Assemblée générale de respecter le calendrier adopté pour confirmer cette nomination malgré des circonstances inattendues et difficiles. Nous adressons tous nos vœux de santé et de sécurité à chacun en cette période.”

76. La délégation du Viet Nam a soumis la déclaration suivante :

“Tout d'abord, le Viet Nam s'associe à la déclaration faite par Singapour au nom du groupe des pays d'Asie et du Pacifique.

“Deuxièmement, le Viet Nam souhaite féliciter le Directeur général, M. Francis Gurry, ainsi que l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) pour avoir obtenu d'excellents résultats en termes de croissance institutionnelle et financière, en particulier en 2019, et pour avoir conduit avec succès le développement du système international de la propriété intellectuelle qui a favorisé l'innovation et la créativité au cours des dernières années.

“Troisièmement, nous adressons nos sincères remerciements au Directeur général, M. Francis Gurry, pour son dévouement et l'immense contribution qu'il a apportée à l'OMPI et au système international de la propriété intellectuelle tout au long de ces années. Son apport à l'innovation et à la créativité et les excellents services qu'il a rendus à l'Organisation ont fait progresser de manière significative les travaux de l'OMPI ainsi que la promotion et la protection de la propriété intellectuelle dans le monde entier. Nous tenons également à exprimer nos plus vives félicitations à M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l'OMPI. Nous sommes convaincus que son expertise et son rôle de chef de file renforceront encore l'Organisation face aux nouveaux défis et aux difficultés à prévoir dans les années à venir.

“Enfin, l'évolution complexe de la pandémie de COVID-19 dans le monde et ses incidences socioéconomiques posent de nouveaux défis à l'ensemble des pays, au système multilatéral en général et à l'OMPI en particulier. En tant que membre actif et responsable de l'OMPI, le Viet Nam est prêt à travailler étroitement et de manière constructive avec les autres membres de l'OMPI afin de promouvoir les travaux de l'OMPI et son rôle dans le développement durable, dans l'intérêt de tous les pays membres”.

77. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a soumis la déclaration suivante :

“Monsieur le Président,

“L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture se félicite de la nomination de M. Daren Tang au poste de Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle et lui assure sa coopération et son appui pleins et entiers. Nous sommes convaincus que M. Tang saura diriger l'OMPI avec succès pour lui faire traverser cette période difficile et servir les intérêts des membres de l'Organisation et de la communauté mondiale conformément à la vision qui anime l'OMPI.

“Nous tenons également à remercier le Directeur général sortant, M. Francis Gurry, qui a dirigé l'Organisation de façon remarquable. Il compte à son actif de nombreuses réalisations, dont celle d'avoir fait de l'OMPI une organisation de renommée mondiale et l'une des plus performantes du système des Nations Unies.”

78. L'Organisation eurasiennne des brevets (OEAB) a soumis la déclaration suivante :

“L'Organisation eurasiennne des brevets, au titre du point 3 du projet d'ordre du jour de la soixantième série de réunions des assemblées des États membres de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (document A/60/1 Prov.), a l'honneur de faire savoir qu'elle appuie la candidature de M. Daren Tang au poste de Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.”

79. L'Organisation européenne des brevets (OEB) a soumis la déclaration suivante :

“L'Office européen des brevets adresse ses félicitations à M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. L'OEB est impatient de travailler avec M. Tang et son équipe de direction pour promouvoir un système de propriété intellectuelle de qualité, efficace et équilibré qui soutienne les économies axées sur l'innovation.

“Face aux changements radicaux de la société qui ont été entraînés par la révolution numérique, le changement climatique et l'impact économique de la pandémie de COVID-19, l'innovation sous toutes ses formes est essentielle pour relever les défis actuels et futurs.

“L'Office européen des brevets est convaincu que l'OMPI continuera de promouvoir le développement du système de propriété intellectuelle, en veillant à ce qu'il reste accessible aux inventeurs et aux créateurs de toutes les régions du monde. Nous attendons avec impatience de travailler avec l'OMPI et ses États membres pour promouvoir l'innovation, la collaboration et la croissance au niveau mondial”.

80. L'Office des brevets du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG) a soumis la déclaration suivante :

“Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

“Tout d'abord, nous nous félicitons de la convocation exceptionnelle de la présente session ‘sous la forme d'une procédure écrite’ comme convenu par les États membres de l'OMPI, ainsi qu'il ressort du document A/60/C.N. 3989 et, en vous adressant, ainsi qu'à votre équipe, nos remerciements pour la préparation et l'organisation de cette session qui se tiendra dans ces circonstances exceptionnelles, nous vous souhaitons plein succès dans ces travaux.

“À cet égard, nous sommes heureux d'adresser nos félicitations à M. Daren Tang, de la République de Singapour, pour sa désignation et sa nomination au poste de Directeur général de l'OMPI pour une période de six ans à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020, et nous lui souhaitons tout le succès possible dans ses fonctions au cours de la période à venir au cours de laquelle, nous en sommes convaincus, il aura de nouveaux types de défis à relever. Nous sommes persuadés que M. Daren Tang conduira l'équipe de l'OMPI à se surpasser et à faire évoluer les activités de l'Organisation vers encore plus de croissance et d'efficacité.

“Nous sommes également heureux d'exprimer nos sincères remerciements et notre gratitude au Directeur général de l'OMPI, M. Francis Gurry, pour les efforts qu'il a déployés pendant ses deux mandats, au cours desquels une nouvelle croissance des activités de l'OMPI et un niveau plus élevé de viabilité financière ont été enregistrés.

“Monsieur le Président,

“Le monde vit actuellement une situation exceptionnelle, en raison de l'épidémie du nouveau coronavirus (Covid-19) désormais classée en pandémie, comme l'a annoncé l'Organisation mondiale de la Santé. Elle a coûté beaucoup de vies, a de nombreuses implications sanitaires et socioéconomiques et a perturbé la circulation des biens et des chaînes d'approvisionnement dans le monde entier, y compris en ce qui concerne les dispositifs, équipements et matériels nécessaires à la préservation de la santé humaine.

“Monsieur le Président,

“Au regard de cette pandémie et de ses répercussions sur divers aspects de la vie, l'Office des brevets du CCG a pris plusieurs décisions et mesures importantes visant à atténuer les effets attendus sur les déposants et les agents de brevets dans le monde entier, et à les aider à maintenir leurs droits sur leurs demandes de brevet et sur les brevets délivrés, notamment en prorogeant les délais prévus par la loi.

“Monsieur le Président,

“Le système de la propriété intellectuelle et les accords internationaux conclus dans ce cadre jouent un rôle essentiel d'émulation des centres et instituts de recherche-développement et d'innovation des secteurs public et privé du monde entier afin de parvenir à l'élaboration d'un traitement et d'un vaccin contre ce virus et à la mise au point de matériel et de dispositifs médicaux contribuant à réduire les effets du virus et à minimiser ses implications, outre la réglementation de l'exploitation des droits de propriété intellectuelle connexes dans les situations d'urgence et en cas de pandémie.

“Enfin, nous espérons que le rôle essentiel joué par l'OMPI dans la mise en place d'un système international de propriété intellectuelle équilibré et efficace, qui stimule l'innovation et la créativité en tenant compte des différents niveaux de développement

dans le monde, continuera à s'étendre et à se développer. Nous adressons à tous nos meilleurs souhaits de santé et de sécurité."

81. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a soumis la déclaration suivante :

"Alors que les assemblées prennent une décision historique quant à l'orientation future de l'OMPI, l'OMC tient à exprimer sa gratitude pour la collaboration étroite et précieuse qui a marqué la relation entre les deux organisations dans le domaine de la propriété intellectuelle pendant un quart de siècle.

"Cette année marque à la fois le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention instituant l'OMPI et le vingt-cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur de l'Accord sur les ADPIC, qui incorpore des parties importantes des conventions administrées par l'OMPI. Les multiples points de rattachement entre les deux organisations qui résultent de ce système juridique profondément intégré définissent le cadre dans lequel nos membres ont l'ambition 'd'établir des relations de soutien mutuel' entre l'OMC et l'OMPI, comme l'énonce le préambule de l'Accord sur les ADPIC. Cette ambition s'est concrétisée dans l'accord officiel de coopération entre les deux organisations, qui fêtera son vingt-cinquième anniversaire le 22 décembre de cette année.

"La collaboration entre nos organisations envisagée par nos membres fondateurs a débouché sur une coopération fructueuse dans un large éventail de domaines. La coordination et la collaboration en matière de prestation d'assistance technique et d'activités de renforcement des capacités ont été particulièrement précieuses, comme en témoignent les activités phares annuelles conjointes, le cours de perfectionnement à l'intention des fonctionnaires nationaux et le colloque à l'intention des enseignants et des chercheurs. L'OMPI et l'OMC ont collaboré pour aider les pays en développement et les pays les moins avancés à trouver des solutions adaptées pour l'application des éléments de flexibilité prévus par l'Accord sur les ADPIC dans leurs systèmes nationaux de propriété intellectuelle. Les rapports sur l'assistance technique établis par l'OMPI au fil des ans à l'intention du Conseil des ADPIC représentent aujourd'hui une contribution exceptionnelle à l'information factuelle sur l'historique des négociations des conventions de l'OMPI que les groupes d'experts de l'OMC demandent régulièrement à l'OMPI lorsque leurs dispositions sont susceptibles de s'appliquer aux différends de l'OMC. Un engagement partagé au titre de la coopération trilatérale dans le domaine de la santé publique a contribué à créer une plateforme plus solide, reposant sur des bases empiriques, pour appuyer les capacités de politique générale des membres et renforcer l'assistance technique dans ce domaine essentiel. Enfin, une coopération pratique précieuse s'est poursuivie en ce qui concerne la mise en œuvre de la transparence des textes législatifs.

"Nous tenons à remercier chaleureusement le Directeur général, M. Francis Gurry, pour son action durant les années où la coopération entre nos institutions s'est développée en termes de portée et de qualité. Nous avons travaillé ensemble dans un esprit de collégialité et de partenariat, dans le cadre des mandats définis pour les deux organisations par nos membres respectifs. S'agissant de l'avenir, nous sommes conscients des défis et des opportunités que soulève la nécessité de veiller en permanence à ce que le système de la propriété intellectuelle reste un outil de politique générale efficace et adaptable aux priorités et à la situation changeantes de toutes les nations. Le système multilatéral devrait répondre efficacement aux questions mondiales telles que la santé publique et l'environnement, ainsi qu'à l'évolution en cours dans des domaines tels que le commerce électronique et l'intelligence artificielle. À un moment où la nécessité absolue de la coopération internationale est si manifeste, nous attendons avec impatience de renforcer de manière continue notre relation dans les années à venir

sous la direction avisée de M. Tang, que les assemblées de l'OMPI devraient confirmer dans une décision historique aujourd'hui."

82. Le Consortium for Common Food Names (CCFN) a soumis la déclaration suivante :

"Monsieur le Président,

"Le Consortium for Common Food Names (CCFN) vous remercie de lui donner l'occasion de faire une déclaration à l'Assemblée générale de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) pour le rapport de sa session du mois de mai à Genève. Le CCFN est une alliance internationale indépendante à but non lucratif qui compte parmi ses membres des entreprises et des organisations de nombreux pays développés ou en développement. Notre mission est de préserver le droit légitime des producteurs et des consommateurs du monde entier à utiliser des noms communs, de protéger la valeur des marques internationalement reconnues et de prévenir l'apparition de nouveaux obstacles au commerce.

"Nous félicitons M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l'OMPI. Nous sommes persuadés qu'il apportera une contribution précieuse à la direction de l'OMPI et à l'économie mondiale en cette période critique. Nous remercions également sincèrement M. Gurry pour ses années de service à l'OMPI en tant que Directeur général.

"Le CCFN se réjouit de travailler avec M. Tang et son équipe pour veiller à ce que les membres de l'OMPI et les parties intéressées reçoivent des informations objectives sur les questions liées aux noms communs, afin de leur permettre de prendre des décisions éclairées dans le meilleur intérêt de leurs producteurs, consommateurs, partenaires commerciaux et autres parties prenantes.

"Pour atteindre ces objectifs, nous nous engageons à faire en sorte que les noms communs soient traités de manière équitable, afin qu'ils aient la même importance que les indications géographiques dans les politiques, programmes et initiatives de l'OMPI, car cela est essentiel pour l'intégrité durable de l'ensemble du système de propriété intellectuelle que l'OMPI est chargée de promouvoir et de défendre. Pour l'avenir, nous avons bon espoir que les questions liées à la préservation de l'utilisation des noms communs d'aliments recevront le niveau d'attention nécessaire pour informer pleinement les membres de l'OMPI et les autres parties prenantes au sujet de l'importance de ces questions dans le contexte mondial de l'élaboration de politiques équilibrées de propriété intellectuelle.

"Nous nous engageons à travailler avec l'OMPI pour faire progresser les solutions institutionnelles et programmatiques afin de garantir que les parties prenantes qui se tournent vers l'OMPI pour obtenir des conseils objectifs et une assistance sur les indications géographiques et les questions de propriété intellectuelle connexes soient également pleinement conscients de la nécessité de préserver l'utilisation des noms communs des aliments et de la meilleure façon d'y parvenir.

"Il est très important de reconnaître que les approches déséquilibrées des politiques en matière d'indications géographiques ont une incidence négative sur les marchés du monde entier, qui nuit aux droits à une procédure régulière, à la transparence et aux procédures de consultation publique et peut créer des obstacles aux produits de grande consommation. Les entreprises qui s'appuient sur des noms de produits alimentaires courants opèrent de bonne foi, en utilisant des termes qui sont dans le domaine public depuis de nombreuses décennies, mais doivent redoubler d'efforts pour interdire l'utilisation des termes largement reconnus sur lesquels elles s'appuient. Il est primordial

de concilier les intérêts des utilisateurs de noms communs et ceux des titulaires d'indications géographiques pour garantir que les systèmes de propriété intellectuelle tiennent compte des intérêts de toutes les parties prenantes concernées.

“Nous nous engageons à travailler en collaboration avec M. Tang et son équipe dans le cadre du développement futur des programmes de l'OMPI et des membres de l'OMPI en ce qui concerne les indications géographiques et les noms communs.”

83. L'Electronic Information for Libraries (EIFL) a soumis la déclaration suivante :

“L'Electronic Information for Libraries (EIFL), qui travaille avec les bibliothèques pour permettre l'accès au savoir dans les pays en développement et les pays à économie en transition, félicite M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

“En tant que tout premier Directeur général nouvellement nommé venant de l'extérieur, vous apportez à ce poste de précieuses connaissances sur le fonctionnement pratique de la législation et de la politique en matière de propriété intellectuelle, et sur leur incidence sur les entreprises, la science et la société modernes. Dans le domaine du droit d'auteur, qui touche de plus près le travail des bibliothèques, l'expérience de Singapour, jeune nation nouvellement industrialisée qui a récemment entrepris sa plus grande réforme de la législation sur le droit d'auteur de ces 30 dernières années, est particulièrement pertinente. Les bibliothèques ont accueilli favorablement l'approche technologique de la loi adoptée dans le cadre de cette réforme, le désir de mieux soutenir les créateurs et la diffusion des œuvres créatives à l'ère numérique, ainsi que le processus de consultation transparent.

“Sous votre direction, nous espérons que vous ferez en sorte que ces principes s'appliquent également à l'OMPI, notamment en ce qui concerne les travaux sur les limitations et les exceptions en matière de droit d'auteur. Nous espérons en particulier que vous pourrez

- “• encourager l'analyse et l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes afin de favoriser la compréhension et d'aider à éclairer les débats politiques et les activités de normalisation à l'OMPI; par exemple, en faisant appel au Bureau de l'économiste en chef pour évaluer les incidences économiques des choix politiques en matière de propriété intellectuelle,
- “• mettre à nouveau l'accent sur l'importance d'un système de propriété intellectuelle équilibré qui soutienne le développement économique, social et culturel, et sur le rôle de l'OMPI dans la réalisation de tous les objectifs de développement durable, et
- “• veiller à ce que l'assistance technique et législative fournie par l'OMPI soit axée sur le développement et adaptée aux priorités nationales et aux différents niveaux de développement socioéconomique.

“Concernant les travaux du Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes (SCCR), nous espérons que vous encouragerez de progrès réels sur les points de l'ordre du jour relatifs aux limitations et exceptions en faveur des bibliothèques et des services d'archives, ainsi que des établissements d'enseignement et de recherche, tout en veillant à ce que tout nouveau traité de l'OMPI sur la protection des organismes de radiodiffusion soit correctement équilibré pour protéger l'accès du public à l'information.

“L'accès à l'information à des fins de recherche, de découverte scientifique et d'éducation a été fortement mis en évidence durant la pandémie de COVID-19. Les bibliothèques du monde entier ont dû modifier d'urgence leur fonctionnement en renforçant leur présence

en ligne pour soutenir l'éducation, la recherche et les communautés, ce qui a permis de mettre en exergue les défis que représente le respect des lois sur le droit d'auteur, dont beaucoup sont dépassées et ne sont pas adaptées à l'ère numérique.

“Nous espérons que sous votre direction, l'OMPI sera en mesure de répondre positivement à des défis mondiaux tels que la COVID-19 et le changement climatique, afin que l'OMPI puisse démontrer son véritable potentiel à l'échelle mondiale.

“Nous nous réjouissons de travailler avec vous.

“Merci.”

84. L'Association interaméricaine de la propriété intellectuelle (ASIPI) a soumis la déclaration suivante :

“Au nom de l'Association interaméricaine de la propriété intellectuelle (ASIPI), nous souhaitons tout d'abord exprimer nos sincères félicitations à l'actuel Directeur général, M. Francis Gurry, pour son excellent travail à la tête de l'OMPI. Nous félicitons également M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de cette organisation et lui souhaitons beaucoup de succès dans la gestion de celle-ci.

“Fondées il y a 56 ans, l'ASIPI est une organisation à but non lucratif dont l'objectif principal est de promouvoir et de sauvegarder les intérêts collectifs de ses membres actifs par l'étude et la diffusion de la propriété intellectuelle, d'encourager le développement de normes et la protection de la propriété intellectuelle dans les pays des Amériques, et d'approfondir les connaissances et la pratique professionnelle de ses membres.

“Tout au long de son histoire, notre association a établi des liens de collaboration fructueux avec des entités qui partagent sa vision, notamment, depuis plusieurs années, avec l'OMPI.

“Voici certains des projets réalisés en collaboration avec l'OMPI :

- Activités Division du droit des brevets

“L'ASIPI a travaillé en collaboration avec l'OMPI dans le cadre du cours sur la rédaction des demandes de brevet lors du séminaire de l'ASIPI qui s'est tenu en mars 2020 en Uruguay.

“Nous mettons tout en œuvre pour que cet atelier soit reconnu par les offices latino-américains, l'idée étant d'organiser un cours d'introduction sur la rédaction des demandes de brevet.

- Ateliers itinérants sur le PCT et le système ePCT

“Nous avons travaillé en collaboration avec l'OMPI dans le cadre des ateliers sur le PCT.

“D'autres manifestations ont aussi été organisées dans la région et dans différents pays d'Amérique latine en faveur de la propriété intellectuelle.

“Nous considérons qu'il est important, compte tenu de la situation actuelle dans le monde, que l'OMPI soutienne et aide les pays de la région dans l'automatisation de leurs plateformes et dans la formation de leurs fonctionnaires.

“L’ASIPi œuvre de manière responsable aux côtés de l’OMPI et des communautés locales et mondiales de la propriété intellectuelle pour créer un monde meilleur. C’est pourquoi l’ASIPi soutient le projet d’accélération de WIPO GREEN, qui encourage l’innovation et la diffusion des technologies vertes. De même, l’ASIPi, au travers de son programme ASIPiVerde, cherche à encourager l’innovation et l’esprit d’entreprise en Amérique latine dans des domaines visant la protection de l’environnement, l’atténuation du changement climatique et le bien-être social.

“Nous apprécions vivement le travail accompli par l’OMPI et sommes heureux qu’après plusieurs années de collaboration et d’innombrables initiatives communes, nous maintenions le même élan et le même désir de collaborer de manière fructueuse, toujours en faveur du système de la propriété intellectuelle.”

85. L’International Authors Forum (IAF) a soumis la déclaration suivante :

“L’International Authors Forum (IAF) tient à remercier le président de l’Assemblée générale de l’OMPI, le président du SCCR, le Directeur général de l’OMPI, le vice-directeur général de l’OMPI chargé du Secteur du droit d’auteur et des industries de la création, ainsi que le personnel du Secrétariat de l’OMPI, pour l’excellent travail accompli au cours de l’année écoulée. Nous tenons également à féliciter M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l’OMPI.

“L’IAF représente les auteurs des secteurs de la création littéraire, de l’écriture de scénarios et des arts visuels, ainsi que leurs intérêts en matière de droit d’auteur. Il regroupe plus de 70 organisations représentant plus de 700 000 auteurs dans le monde.

“Nous espérons que tous les participants des assemblées, et tous les autres, se portent bien et nous reconnaissons le travail positif accompli par l’OMPI dans la crise actuelle. Nous souhaitons participer aux efforts déployés pour aider les nombreuses personnes touchées par cette crise.

“En ce qui concerne les exceptions et limitations, nous sommes conscients des efforts déployés par le Secrétariat l’année dernière pour mettre en place des séminaires supplémentaires afin de favoriser les débats sur cette question. En définitive, c’est le travail des auteurs qui est discuté à l’OMPI. Pour que les auteurs puissent contribuer à la culture qui les entoure, une approche équilibrée des exceptions est nécessaire. Les auteurs ne peuvent pas travailler et créer s’ils ne sont pas correctement rémunérés. Même les exceptions au droit d’auteur fondées sur les meilleures intentions ne doivent pas compromettre le droit des auteurs de vivre de leur travail.

“En ce qui concerne toute modification importante des limitations et exceptions, il convient de veiller à respecter les dispositions internationales en matière de droit d’auteur qui autorisent et encouragent la concession de licences et une rémunération équitable. Les auteurs sont fiers de voir leurs œuvres enrichir les collections des bibliothèques et des services d’archives, essentielles à la préservation et à la disponibilité des connaissances, de la culture et du patrimoine. Ils souhaitent que l’accès légal à leurs œuvres soit le plus large possible et reconnaissent que les institutions sont essentielles pour promouvoir l’accès de tous. Tout en permettant l’accès aux œuvres, il faut trouver un équilibre pour que les auteurs puissent être correctement rémunérés.

“L’IAF est favorable à l’inscription du droit de suite des artistes à l’ordre du jour du SCCR. Le droit de suite peut apporter une contribution équitable du marché mondial de l’art à la communauté du créateur. Il est important que les artistes de tous les pays puissent tirer profit de la revente de leurs créations; il s’agit d’une question d’équité dans la façon dont



les créateurs d'autres œuvres sont reconnus et récompensés pour l'utilisation continue de leurs créations.

“Nous nous félicitons de la proposition présentée à la trente-neuvième session du SCCR, tendant à examiner de façon plus approfondie les avantages du droit de prêt public. Il s'agit d'un mécanisme positif qui permet la reconnaissance des auteurs pour le prêt de leurs livres dans les bibliothèques. Le droit de prêt public est très utile aux auteurs, non seulement parce qu'il crée un lien avec les lecteurs actuels, en encourageant l'alphabétisation, mais également parce qu'il constitue le point de départ de la prochaine création des auteurs. Il récompense les auteurs pour leurs contributions à un bien public essentiel, la disponibilité de la culture dans les bibliothèques publiques. L'IAF appuie la mise en place de programmes de droit de prêt public financés de manière centralisée, au profit des lecteurs et des bibliothèques.”

86. Le Conseil international des musées (ICOM) a soumis la déclaration suivante :

“Le Conseil international des musées (ICOM), organisation internationale représentant les musées et les professionnels des musées dans plus de 138 pays, tient à adresser ses sincères remerciements au Directeur général en poste, M. Francis Gurry, pour sa direction avisée de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) d'octobre 2008 à septembre 2020. Parmi ses nombreuses réalisations, ses orientations ont conduit à l'adoption du Traité de Marrakech en 2013, qui encourage l'inclusion et l'accès à l'éducation des personnes déficientes visuelles, en prévoyant des limitations et des exceptions au droit d'auteur traditionnel. Nous tenons également à le remercier d'avoir coopéré avec l'ICOM et la communauté des musées en incluant les musées dans les débats sur les limitations et exceptions relatives au droit d'auteur et d'avoir établi le service de médiation ICOM-OMPI sur l'art et le patrimoine culturel.

“Nous souhaitons également adresser nos sincères félicitations à M. Daren Tang, qui a été nommé au poste de Directeur général de l'OMPI, et avec qui nous avons eu la possibilité de collaborer et de débattre des questions relatives à la préservation du patrimoine culturel pendant son mandat de président du Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes (SCCR). Les travaux d'analyse du comité ont mis en évidence les limites du soutien apporté aux musées par leur législation nationale sur le droit d'auteur pour réaliser, entre autres, des copies à des fins de conservation du patrimoine culturel, sans lesquelles notre histoire et notre identité risquent de disparaître. Des lois sur le droit d'auteur incohérentes, inexistantes ou inadéquates entravent la mission de service public des institutions de préservation du patrimoine culturel, qui consiste à sauvegarder notre patrimoine. Les changements climatiques représentant une menace toujours plus grande, il est d'autant plus urgent de remédier à cette situation.

“En cette époque de défis extraordinaires, nous espérons que l'OMPI pourra être un moteur de changement et pousser les débats sur les limitations et exceptions au droit d'auteur dans le sens d'une initiative internationale en faveur de la réalisation de copies à des fins de conservation et de la sécurité juridique des institutions de préservation du patrimoine culturel.

“Nous sommes convaincus que l'OMPI continuera de promouvoir une approche équilibrée du système du droit d'auteur, ainsi que l'adoption de mesures fortes, tant au niveau national qu'international, en veillant toujours à ce que les représentants de la société civile puissent participer pleinement aux débats.

“Nous nous réjouissons de continuer à prendre part au développement d'un écosystème mondial de la propriété intellectuelle qui aide nos institutions culturelles à travailler dans

l'intérêt de tous en sauvegardant l'histoire, la vie et l'identité des pays et des peuples, mais aussi de l'humanité tout entière.

87. La Fédération internationale des conseils en propriété intellectuelle (FICPI) a soumis la déclaration suivante :

“Créée il y a plus de 100 ans, la FICPI est l'association internationale qui représente les conseils en propriété intellectuelle exerçant dans des cabinets privés dans le monde entier. Elle compte environ 5500 membres dans 86 pays et régions, dont l'Europe, la Chine, la République de Corée, les États-Unis d'Amérique et le Japon.

“La FICPI a pour mission d'étudier toutes les réformes administratives ou législatives et toutes les améliorations des conventions et traités internationaux, dans le but de faciliter l'exercice de leurs droits par les inventeurs et autres titulaires de droits de propriété intellectuelle, d'accroître leur sécurité et de simplifier les procédures ou formalités.

“Pour atteindre cet objectif, la FICPI s'efforce de formuler des avis équilibrés sur les propositions de législation internationale, régionale et nationale, en se fondant sur l'expérience de ses membres auprès d'une grande diversité de clients ayant des niveaux très variés en termes de besoins opérationnels, de connaissance et d'expérience du système de la propriété intellectuelle.

“La FICPI se félicite de pouvoir soumettre une déclaration écrite à la soixantième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI.

“Félicitations!

“La FICPI adresse ses félicitations à M. Daren Tang pour sa désignation comme candidat au poste de Directeur général de l'OMPI par le Comité de coordination de l'OMPI et se réjouit de poursuivre ses relations avec l'OMPI sous sa direction.

“Principaux enjeux :

“Nous avons indiqué ci-dessous certains des principaux enjeux auxquels est confrontée la communauté mondiale de la propriété intellectuelle, outre les difficultés résultant de la pandémie actuelle.

“Services de propriété intellectuelle

“Les membres de la FICPI et leurs clients figurent parmi les principaux utilisateurs des services de propriété intellectuelle de l'OMPI et nous comptons poursuivre notre participation aux groupes de travail sur ces systèmes.

“Confidentialité des communications entre les clients et leurs conseils en propriété intellectuelle

“La question de la confidentialité des communications entre les clients et leurs conseils en propriété intellectuelle (que l'on appelle parfois le privilège du secret professionnel) est à l'ordre du jour du Comité permanent du droit des brevets (SCP) depuis longtemps. La FICPI se félicite de la séance de partage d'informations qui a eu lieu lors de la trente et unième session du SCP et estime qu'un aspect aussi important du système de la propriété intellectuelle devrait continuer d'être examiné au niveau multilatéral.

“Traité sur le droit des dessins et modèles industriels

“Le texte d’un projet de traité sur le droit des dessins et modèles est prêt depuis de nombreuses années à passer du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT) à une conférence diplomatique, mais l’avancement n’a cessé d’être entravé. Ce traité offrirait des avantages considérables tant aux utilisateurs qu’aux offices en harmonisant les aspects formels de l’enregistrement des dessins et modèles; la FICPI fait donc part de son appui continu à cet important projet.

“Crise du coronavirus SARS-CoV-2 (Covid-19)

“Les utilisateurs des systèmes de propriété intellectuelle dans les États membres et les régions ont été touchés par la crise du Covid-19. Il serait utile que le Bureau international encourage les États membres et les représentants régionaux à consulter les utilisateurs et à mettre au point des mesures permettant de préserver autant que possible les droits de propriété intellectuelle, notamment en proposant une solution, dans toute la mesure du possible, lorsque les délais ne peuvent pas être tenus en raison de circonstances dues à la pandémie.”

88. La Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (FIAB) a soumis la déclaration suivante :

“Monsieur le Directeur général, Vos Excellences,

“La Fédération internationale des Associations de bibliothécaires et des bibliothèques (FIAB) et les Institutions représentant les intérêts des bibliothèques de tous types et de leurs utilisateurs à travers le monde, et compte des membres dans 153 pays.

“Nous tenons à remercier le Directeur général en poste, M Gurry, pour son excellent travail, en particulier pour le succès rencontré par le Traité de Marrakech. Ce traité, qui connaît le succès le plus fulgurant parmi les traités de l’OMPI en termes de nouvelles adhésions et ratifications, témoigne de l’importance et de l’urgence que revêt l’instauration d’exceptions pour équilibrer le système du droit d’auteur. Il a mis en évidence la capacité de l’OMPI de combler les lacunes du système de la propriété intellectuelle et à contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable.

“Nous souhaitons à M. Gurry le meilleur pour l’avenir et espérons avoir l’occasion de poursuivre notre collaboration.

“La FIAB adresse également ses félicitations à M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. Vous endossez ce rôle à un moment crucial, les limites de la législation actuelle sur le droit d’auteur dans de nombreux pays deviennent de plus en plus évidentes dans un environnement numérique. Dans de trop nombreux États membres de l’OMPI, les activités d’intérêt public sont compliquées ou rendues impossibles par des lois obsolètes, ou par leur absence, alors qu’elles ne porteraient pas préjudice aux marchés.

“La pandémie de COVID-19 à laquelle nous sommes confrontés aujourd’hui n’a fait que mettre en évidence la nécessité que de telles lois soient adoptées afin de s’assurer que les bibliothèques puissent continuer à remplir leurs fonctions essentielles en toute sécurité juridique et non pas grâce à la seule bonne volonté des titulaires de droits.

“Même lorsque la pandémie sera terminée, il restera nécessaire de trouver des solutions à long terme que seules des mesures prises à l’OMPI peuvent apporter. En particulier, comme nous l’avons fait remarquer à l’occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, cette absence de dispositions juridiques internationales fait obstacle aux efforts visant à préserver notre patrimoine face à la menace du changement climatique.

Plus de 350 organisations, institutions et professionnels de plus de 90 pays ont demandé que des mesures soient prises pour remédier à ce problème. Nous ne doutons pas que l'OMPI entendra ces appels.

“Vous apportez une expérience précieuse à ce rôle. Nous prenons note de votre excellent bilan à Singapour et, tout particulièrement, des réformes prévues en matière de droit d'auteur, qui constituent un excellent exemple d'utilisation de preuves juridiques et de données économiques solides et qui ont permis de trouver un équilibre entre les intérêts des utilisateurs et ceux des titulaires de droits.

“Nous avons également été sensibles à vos contributions au cours de votre mandat en tant que président du SCCR, et notamment à votre discours d'introduction à l'atelier régional qui s'est tenu à Singapour en avril 2019, dans lequel vous avez clairement indiqué la nécessité de trouver des solutions transfrontalières prêtes pour le numérique pour le patrimoine culturel, l'éducation et d'autres utilisations.

“En tant que Directeur général, nous espérons que vous serez en mesure de renouveler vos efforts et de les redoubler afin de réaliser le potentiel de l'OMPI en tant que catalyseur et guide pour un changement fondé sur des données factuelles, bénéficiant aux bibliothèques et à leurs milliards d'utilisateurs dans le monde entier.

“Nous nous réjouissons de continuer à travailler avec vous.”

89. La Fédération internationale des organismes gérant les droits de reproduction (IFRRO) a soumis la déclaration suivante :

“La Fédération internationale des organismes gérant les droits de reproduction (IFRRO) tient à remercier le président de l'Assemblée générale de l'OMPI, le président du SCCR, le Directeur général de l'OMPI, la vice-directrice générale de l'OMPI pour le Secteur du droit d'auteur et des industries de la création, et le personnel du Secrétariat de l'OMPI pour l'excellent travail accompli au cours de l'année écoulée. Nous adressons également nos félicitations à M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l'OMPI.

“L'IFRRO, qui est le réseau des organisations de gestion collective et des sociétés d'auteurs et d'éditeurs dans le secteur du texte et de l'image, compte 155 organisations membres dans plus de 80 pays à travers le monde.

“En ce qui concerne le renforcement des capacités, nous nous félicitons de la collaboration de l'OMPI avec les parties prenantes, y compris l'IFRRO, dans le cadre de partenariats public-privé qui améliorent l'accès aux œuvres et favorisent l'application effective du droit d'auteur. Depuis la dernière Assemblée générale, de nouveaux projets conjoints OMPI-IFRRO dont les premiers résultats sont très prometteurs ont été lancés en Afrique, dans la région Asie-Pacifique et en Amérique latine. Le travail accompli par le Consortium pour des livres accessibles demeure très important et l'IFRRO est fière de faire partie de son conseil consultatif.

“En ce qui concerne les exceptions et les limitations, nous félicitons les États membres et le Secrétariat de l'OMPI pour le travail impressionnant accompli au cours de l'année écoulée. L'IFRRO a participé à la Conférence internationale sur les limitations et exceptions relatives au droit d'auteur pour les bibliothèques, les services d'archives, les musées et les institutions d'enseignement et de recherche à Genève en novembre 2019, ainsi qu'aux trois séminaires régionaux à Singapour, Nairobi et Saint-Domingue. Nous nous félicitons de la qualité des échanges, de la quantité d'informations partagées et de la convergence de vues qui a émergé au cours des débats tenus lors de ces séminaires.

“La question des exceptions et des limitations a été longuement débattue et l’importance de ces dernières dans le cadre du droit d’auteur, aux côtés d’une gestion collective efficace, a été reconnue.

“L’IFRRO est d’avis que le cadre international du droit d’auteur offre suffisamment de souplesse pour faciliter l’accès aux contenus et assurer le bon fonctionnement des écoles, des universités, des bibliothèques et d’autres institutions. Le problème réside plutôt dans le manque de capacités et d’infrastructures et dans la non-application des instruments internationaux existants au sein des systèmes juridiques nationaux.

“Enfin, l’IFRRO demeure favorable à l’ajout du droit de suite à l’ordre du jour du SCCR, et se félicite de la proposition formulée lors de la trente-neuvième session du SCCR d’examiner plus avant les avantages du droit de prêt public”.

90. L’Association japonaise des conseils en brevets (JPAA) a soumis la déclaration suivante :

“L’Association japonaise des conseils en brevets (JPAA), qui compte plus de 11 000 conseils en brevets qualifiés au Japon, souhaite adresser ses plus sincères félicitations à M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l’OMPI. Bien que le contexte de la pandémie de COVID-19 ne nous permette pas d’adresser directement nos félicitations les plus chaleureuses au nouveau Directeur général de l’OMPI, la JPAA se réjouit d’avoir été invitée à prononcer cette allocution.

“Consciente des travaux et des réalisations précieuses de M. Tang au sein de l’Office de la propriété intellectuelle de Singapour (IPOS) à Singapour et au-delà, dans les régions de l’ASEAN – lesquels ont permis de transformer l’IPOS, qui était autrefois un organisme d’enregistrement et de réglementation classique, pour en faire un organisme novateur –, la JPAA est fermement convaincue que l’OMPI jouera, et devra jouer, un rôle clé dans cette nouvelle ère du système mondial de la propriété intellectuelle, pour stimuler et faire progresser les innovations telles que l’intelligence artificielle et l’Internet des objets de manière plus durable et plus utile aux parties prenantes du monde entier, sous la direction énergique du nouveau Directeur général.

“Depuis le siècle dernier, la JPAA participe activement aux activités et aux réunions de l’OMPI. Nous souhaitons poursuivre cette participation et maintenir notre contribution afin de faire entendre à l’OMPI la voix des utilisateurs et des professionnels de la propriété intellectuelle dans le monde réel. La JPAA se réjouit de collaborer étroitement avec l’OMPI à mesure que nous avançons.

“La JPAA souhaite conclure en félicitant de tout cœur M. Daren Tang et en lui souhaitant le meilleur pour ses initiatives futures.

“Je vous remercie”.

91. Knowledge Ecology International (KEI) a soumis la déclaration suivante :

“Knowledge Ecology International (KEI) félicite M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

“M. Tang dirigera l’institution des Nations Unies chargée d’élaborer les normes et pratiques en matière de propriété intellectuelle dans l’intérêt du public, y compris les communautés marginalisées. Ces dernières années, l’OMPI a fait passer certaines de ses négociations à un stade informel, rendant plus difficile la prise de conscience par le public de ce que les délégations nationales privilégient dans cette enceinte des

Nations Unies, et nous sommes préoccupés par cette dérive vers moins de transparence et moins de responsabilités pour les négociateurs nationaux.

“L’OMPI n’a pas réussi à introduire l’analyse économique dans ses activités principales. Par exemple, il n’y a pas d’analyse de l’incidence économique de la proposition de nouveau traité sur la radiodiffusion, sur la répartition des recettes entre les artistes, les interprètes et le public, d’une part, et les propriétaires d’organismes de radiodiffusion, d’autre part, ainsi que sur le gaspillage lié aux œuvres orphelines et les coûts de transaction supplémentaires pour consolider les droits et sur l’accès réduit aux œuvres de création.

“Le Directeur général doit moderniser l’analyse des politiques à l’OMPI, nouer le dialogue avec la société civile et résister à la pression constante des lobbies de titulaires de droits à la recherche de rentes pour que l’OMPI redevienne une institution sous contrôle.

“L’OMPI doit fournir des conseils utiles et en temps opportun aux pays qui s’efforcent de surmonter les obstacles à la propriété intellectuelle dans la mise au point, le renforcement de la capacité de production et l’accès à de nouveaux services et produits destinés à prévenir et à traiter les maladies liées à la COVID-19. Le nouvel instrument de suivi de la politique en matière de propriété intellectuelle en rapport avec la COVID-19 est un début, mais il est possible de faire davantage. Le Directeur général doit se pencher sur cette question, au regard de la nécessité d’augmenter la capacité de production et de fournir un accès abordable à toutes les technologies pertinentes”.

92. Le Directeur général désigné, M. Daren Tang, a soumis le discours ci-après à l’occasion de sa nomination :

“Votre Excellence, Monsieur l’Ambassadeur Omar Zniber, président de l’Assemblée générale de l’OMPI, Monsieur Francis Gurry, Directeur général de l’OMPI, Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués,

“Je suis touché et honoré de la confiance et du soutien que les membres de l’Assemblée générale m’ont accordés en me nommant au poste de Directeur général de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

“Avant tout, je tiens à exprimer ma profonde gratitude au président de notre Assemblée, Monsieur l’Ambassadeur Omar Zniber. Je vous remercie, Monsieur l’Ambassadeur, pour le calme, la sagesse et l’impartialité dont vous avez fait preuve pour guider les membres et diriger travaux de notre Assemblée dans ces circonstances inédites et extraordinaires.

“Je tiens également à exprimer ma profonde gratitude au président du Comité de coordination, Monsieur l’Ambassadeur François Rivasseau. Merci de votre patience à toute épreuve et du sens de la diplomatie dont vous avez fait preuve pour nous guider au cours des nombreux mois qui ont précédé ma présentation au poste de Directeur général par le Comité, et d’avoir toujours veillé au respect des règles de procédure.

“Surtout, je tiens à exprimer mes plus sincères remerciements à tous les États membres pour la confiance et le soutien qu’ils m’ont accordés en me confiant cette immense responsabilité. Je promets de m’en acquitter au mieux de mes capacités, avec humilité et sincérité, en étant constamment guidé par les intérêts et les besoins de tous les États membres. Nos aspirations et nos objectifs communs ne pourront se concrétiser que grâce à la coopération et au soutien réciproque de chacun d’entre vous, et mon action, comme celle du Secrétariat, sera fondée sur le respect des principes d’intégrité, de transparence et de responsabilité.

“Je suis également profondément reconnaissant au Gouvernement de Singapour, dont le soutien a été déterminant pour le succès de ma campagne. Je suis fier de mon pays et j’espère mettre les valeurs de professionnalisme, d’intégrité, d’ouverture et de multilatéralisme qui caractérisent Singapour au service de la communauté mondiale de la propriété intellectuelle.

“Monsieur le Président, permettez-moi également de rendre le plus vibrant hommage au personnel et à la direction de l’OMPI, et en particulier au Directeur général sortant, M. Francis Gurry. M. Gurry est entré à l’OMPI en 1985. Il a servi indéfectiblement cette Organisation à divers titres pendant 35 années, dont 12 en qualité de Directeur général. Nous connaissons tous sa clairvoyance, son intelligence, ses qualités de dirigeant et sa parfaite maîtrise de la propriété intellectuelle. Nous avons tous sans exception une immense dette envers vous, Monsieur Gurry. C’est pour moi personnellement un privilège que d’avoir travaillé avec vous et d’avoir aujourd’hui la possibilité de poursuivre vos brillantes réalisations et celles de vos prédécesseurs. Je vous remercie chaleureusement pour le dévouement dont vous avez fait preuve tout au long de votre carrière à l’OMPI et vous adresse tous mes vœux de réussite dans vos nombreuses entreprises futures.

“Mesdames et Messieurs les délégués,

“Cette année marque le cinquantième anniversaire de l’entrée en vigueur de la Convention instituant l’OMPI, et nous nous trouvons réunis à cette occasion dans des circonstances extraordinaires et inédites. Beaucoup d’entre nous se demandent quand nous pourrions reprendre une vie normale et à quoi celle-ci ressemblera. En cette période d’incertitude, nous devons revenir aux fondamentaux. Nous devons nous demander ce qui compte vraiment, ce qui nous servira de point d’ancrage pendant cette tempête, puis de boussole quand nous en sortirons.

“Il y a à mon sens deux éléments fondamentaux sur lesquels repose l’action de l’OMPI. Premièrement, en tant qu’êtres humains, nous avons une propension innée à innover et à créer. Il s’agit en effet d’une des caractéristiques essentielles du genre humain, et qui est appelée à perdurer. Deuxièmement, en tant qu’institution des Nations Unies, notre mission est de contribuer à canaliser ces efforts vers l’amélioration des conditions de vie de nos populations, de nos collectivités, de nos pays et de notre planète. C’est pourquoi la Convention instituant l’OMPI reste d’actualité 50 ans plus tard, en ce qu’elle nous exhorte tous à “promouvoir la protection de la propriété intellectuelle à travers le monde” afin “d’encourager l’activité créative”.

“Pour mener à bien cette mission, nous devons non seulement relever le défi urgent et extraordinaire auquel nous sommes tous confrontés aujourd’hui, mais également vaincre les forces plus profondes de l’unilatéralisme et du repli qui menacent les fondements mêmes de notre institution. Notre réponse à tous ces défis doit être de collaborer encore plus étroitement, non seulement en raison du caractère international de notre institution, mais également parce que ces difficultés ne peuvent tout simplement pas être traitées ou réglées sans un effort concerté à l’échelle mondiale.

“Mesdames et Messieurs les délégués,

“Concernant l’avenir, je tiens tout d’abord à remercier les nombreux membres et nombreuses personnes qui ont pris le temps de me faire part de leurs idées sur les moyens de promouvoir la mission de l’OMPI et de franchir une nouvelle étape. Vos idées m’ont été précieuses pour m’aider à définir les contours de ce qui nous attend. Nos échanges et notre mobilisation en faveur de la mission et de l’avenir de l’OMPI doivent

être constants pour permettre à l'Organisation de puiser son énergie dans une vision commune à l'ensemble de ses membres, de ses parties prenantes et de son personnel.

“Je suis convaincu que, si les fondamentaux de l'OMPI demeurent les mêmes, les exigences et les attentes de nos populations et du reste du monde exigent que nous fassions encore mieux. Nous devons rechercher des moyens d'action novateurs et expérimenter des solutions totalement nouvelles mais qui auront une incidence concrète et positive sur la collectivité. Notre action peut s'articuler autour de trois axes.

“Premièrement, nous devons donner la priorité aux activités destinées à mettre en place un écosystème mondial de la propriété intellectuelle inclusif, qui serve les intérêts de tous les pays et de leurs parties prenantes. Une attention particulière doit être accordée à ceux qui ont le plus besoin d'aide, notamment les pays en développement et les pays les moins avancés. Ce soutien doit être apporté dans le respect et la compréhension du contexte politique, économique et culturel dans lequel il s'inscrit.

“Après 50 ans, nombreux sont les États membres qui se demandent encore en quoi la propriété intellectuelle a concrètement bénéficié à leur population ou à leur économie. Cette question doit être traitée. Si nous voulons être inclusifs, nous ne pouvons pas nous contenter de soutenir les offices de propriété intellectuelle; nous devons collaborer avec eux pour aider les parties prenantes au sein de chaque pays – les artistes, les créateurs, les jeunes entreprises et les PME, entre autres – à accéder à des formations adaptées et à obtenir l'assistance dont elles ont besoin. La réussite doit être mesurée non seulement à l'aune des activités, mais aussi à celle leur impact. L'objectif est que les citoyens de tous les pays perçoivent le lien direct entre la propriété intellectuelle en tant qu'instrument juridique et leur quotidien d'innovateurs, de créateurs, de chefs d'entreprise, de salariés et de consommateurs.

“Deuxièmement, nous devons œuvrer en faveur d'un écosystème mondial de propriété intellectuelle équilibré, en veillant à ce que les institutions, les entreprises, les décideurs, les utilisateurs et l'ensemble des parties prenantes de la communauté mondiale de l'innovation puissent y participer et en tirer parti.

“Les services d'enregistrement de l'OMPI resteront les pierres angulaires de notre Organisation – ils constituent la plateforme qui permet aux inventions des particuliers comme des entreprises de trouver des débouchés mondiaux. C'est cet aspect de notre travail qui rend l'OMPI unique – aucune autre institution des Nations Unies n'interagit avec les inventeurs et les entreprises innovantes du monde entier comme nous le faisons quotidiennement, à travers les centaines de milliers de demandes déposées chaque année auprès de nos systèmes d'enregistrement. Ces systèmes sont essentiels et critiques pour le succès de la mission de l'OMPI et ils doivent être constamment améliorés afin de fournir des services optimaux à tous les utilisateurs.

“En ce qui concerne les précieuses données générées par ces systèmes ou obtenues d'une autre manière par l'OMPI, nous devons utiliser la technologie et l'analyse pour les transformer en éléments d'information susceptibles d'être partagés avec les États membres et la communauté internationale, afin de pouvoir faire des choix opérationnels et stratégiques encore plus judicieux, au niveau tant national que mondial.

“Notre programme en matière d'établissement de normes doit être relancé. Unissons-nous et trouvons la volonté politique de sortir de l'impasse actuelle. Sur certaines questions, nous ne sommes pas loin d'un consensus. Pour faire avancer les choses dans ce domaine, je mènerai dans les mois à venir des consultations intensives. En cette nouvelle décennie, nous devons à nos populations de mener à bien cette tâche, d'insuffler un nouvel élan à un pan essentiel de nos activités, et de veiller à rester utiles.



“Troisièmement, l’OMPI doit œuvrer en faveur d’un écosystème mondial de propriété intellectuelle dynamique et tourné vers l’avenir.

“Elle doit aider le monde à élargir sa vision de la propriété intellectuelle afin d’appréhender, au-delà de ses aspects juridiques et techniques, son rôle crucial pour les entrepreneurs et les entreprises, les investisseurs, la croissance économique et la vitalité sociale.

“Elle doit aider les innovateurs dans nos jeunes entreprises et nos PME, ainsi que nos artistes dans les différents domaines de la création, qui représentent notre avenir, à se rapprocher de nos marchés et de nos communautés.

“L’OMPI doit également tirer parti de son rôle d’instance mondiale neutre et professionnelle permettant aux offices de propriété intellectuelle de se réunir pour parler de leurs enjeux communs, partager des pratiques recommandées, faire mûrir des projets et resserrer encore les liens au sein de la communauté mondiale des offices de propriété intellectuelle. Elle doit collaborer et travailler en étroite collaboration avec les autres institutions des Nations Unies, organisations internationales et ONG pour trouver des solutions aux défis mondiaux tels que le développement durable, le changement climatique, la santé publique et l’accès à l’information et au savoir, d’autant que ces défis touchent de plus en plus des questions liées à la propriété intellectuelle.

“Pendant que nous recherchons les moyens de remplir notre mission, il importe de consolider autant que possible les fondations institutionnelles de notre action. En tant que chef du Secrétariat de l’OMPI, une partie essentielle de mes fonctions consistera à travailler en étroite collaboration avec mes collègues pour bien diriger et gérer l’Organisation, afin que nous puissions exécuter notre mission avec professionnalisme et efficacité.

“Premièrement, en tant qu’institution qui soutient les innovateurs et les créateurs du monde entier, l’OMPI elle-même se doit d’être dynamique, ouverte et transparente, avec un effectif diversifié qui respecte les principes d’égalité entre les sexes et de représentation géographique. Nous nous efforcerons de recruter les meilleurs parmi les candidats qualifiés et de bâtir une culture empreinte de respect mutuel, exempte de peur et de favoritisme, et centrée sur l’action et l’efficacité. Mais il ne suffira pas de recruter les meilleurs talents à l’OMPI. Pour les retenir et leur offrir des perspectives, nous devons également investir dans la formation, ce qui fera de nous une Organisation encore plus efficace, dont le personnel ne se contente pas de vouloir faire, mais est réellement en capacité de faire.

“Deuxièmement, l’OMPI doit continuer de promouvoir des normes élevées de gouvernance, dans tous les services et à tous les échelons hiérarchiques. C’est ainsi qu’elle pourra maintenir son capital de confiance, d’estime et de crédibilité auprès des membres et autres parties prenantes, et remplir sa mission avec succès.

“Troisièmement, l’OMPI doit préserver sa bonne santé financière. Aujourd’hui, nous sommes financièrement en position de force. Cette situation est le fruit de la gestion avisée de la direction de l’OMPI et du regain d’intérêt pour l’innovation au niveau mondial. Néanmoins, la situation actuelle démontre amplement que cela ne doit jamais être tenu pour acquis et que nous devons continuer d’être prudents dans la gestion de nos actifs et inventifs dans la manière dont nous nous acquittons de notre mission. C’est ainsi que nous disposerons de ressources suffisantes pour assurer la pérennité de notre Organisation et des services d’appui que nous mettons à votre disposition.

“Mesdames et Messieurs les délégués,

“Malgré les mutations qui nous touchent aujourd’hui, les principes fondamentaux demeurent inchangés. L’OMPI reste le garant de l’écosystème mondial de la propriété intellectuelle, en veillant à son bon fonctionnement et à son développement. Entre la rédaction de la Convention de Paris et de la Convention de Berne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et l’entrée en vigueur de la Convention instituant l’OMPI il y a 50 ans, le monde a subi les ravages de l’Histoire et s’est transformé en profondeur à diverses reprises. Pourtant, à chaque fois, nous-mêmes et nos prédécesseurs avons non seulement survécu, mais nous en sommes ressortis plus forts et plus efficaces. Cela a été rendu possible par la sagesse, le courage et les qualités des dirigeants qui nous ont précédés, qui ont réuni les États membres à chaque bouleversement pour mettre de côté nos divergences et œuvrer collectivement dans l’intérêt général.

“C’est cette volonté avérée de partager les responsabilités, de relever des défis et de se transformer ensemble qui a permis à l’OMPI de rester en phase avec l’évolution du monde. En qualité de nouveau Directeur général, je vous demande, en ces temps extraordinaires, de vous joindre à moi pour faire honneur à cet esprit afin de relever les défis qui se posent à nous et, ensemble, de faire évoluer, de renforcer et de redynamiser l’OMPI au moment où elle s’engage sur une nouvelle voie.

“Je vous remercie.”

[Les annexes suivent]

C. N 3989

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments au Ministre des affaires étrangères et a l'honneur de se référer à la soixantième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI, à savoir les trois assemblées de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI qui se réuniront en session extraordinaire les 7 et 8 mai 2020 : 1) Assemblée générale de l'OMPI, cinquante-deuxième session (28<sup>e</sup> session extraordinaire); 2) Assemblée de l'Union de Paris, cinquante-cinquième session (31<sup>e</sup> session extraordinaire); et 3) Assemblée de l'Union de Berne, quarante-neuvième session (25<sup>e</sup> session extraordinaire). La pandémie de Covid-19 et les restrictions sanitaires connexes, telles que l'interdiction des rassemblements publics de plus de cinq personnes dans l'État hôte, ont contraint l'Organisation à réexaminer la possibilité d'accueillir physiquement les réunions des organes directeurs à son siège. Dans ces circonstances exceptionnelles, et uniquement pour les réunions des assemblées des États membres de l'OMPI prévues les 7 et 8 mai en vue de nommer le prochain Directeur général, l'Organisation a entrepris des consultations et des préparatifs en temps voulu afin d'assurer le bon déroulement de ces réunions sous une forme différente.

Les défis auxquels la communauté internationale doit faire face aujourd'hui sont sans précédent, et la continuité des fonctions essentielles exige de faire preuve de sens de l'innovation et de souplesse dans le respect des cadres juridiques applicables. C'est pourquoi la procédure écrite ci-après, nécessairement elle-même sans précédent, est proposée pour permettre à l'Assemblée générale de l'OMPI, à l'Assemblée de l'Union de Paris et à l'Assemblée de l'Union de Berne de prendre à leur session de mai les décisions qui s'imposent pour s'acquitter de leurs obligations conventionnelles au titre de la procédure d'élection du Directeur général.

Dans un premier temps, les États membres sont priés de confirmer expressément leur consentement ou non-consentement à la tenue des réunions des assemblées des États membres de l'OMPI prévues les 7 et 8 mai sous la forme d'une procédure écrite par laquelle ils approuveraient les projets de décisions qui leur sont soumis. Les États membres doivent communiquer leurs réponses expresses à leurs coordonnateurs de groupe respectifs qui, à leur tour, devront transmettre les positions des membres de leur groupe, par écrit, au Bureau

/...

international **au plus tard le 20 avril 2020 à 17 heures**. Les réponses écrites communiquées par les coordonnateurs de groupe au nom de leurs membres serviront de preuve et de base pour déterminer si le quorum requis pour la réunion des États membres, sous la forme d'une procédure écrite, est atteint.

Conformément à l'article 6.3.b) de la Convention instituant l'OMPI, à l'article 13.4)b de la Convention de Paris et à l'article 22.3)b) de la Convention de Berne, la moitié des pays membres de l'assemblée concernée constitue le quorum. Si le quorum est atteint et qu'au moins les deux tiers des États membres (qui représentent la majorité requise conformément aux articles 6.3)d), 13.4)d) et 22.3)d) de la Convention instituant l'OMPI, de la Convention de Paris et de la Convention de Berne respectivement) y consentent, la décision de recourir à la procédure écrite indiquée ci-après sera réputée adoptée.

Le Bureau international informera ensuite, par l'intermédiaire des coordonnateurs de groupe, le 22 avril 2020 au plus tard, si le quorum et la majorité requise pour adopter la procédure écrite ont été atteints.

Dans un deuxième temps, si les États membres conviennent de tenir les assemblées des États membres de l'OMPI des 7 et 8 mai sous la forme d'une procédure écrite, ils autoriseront le président de l'Assemblée générale de l'OMPI à diffuser, le 27 avril 2020, les projets de décision respectifs concernant la nomination du prochain Directeur général pour examen et, *en l'absence d'objection expresse sous forme de réponse écrite négative*, **dans un délai de sept jours calendaires ou le 4 mai 2020 à 17 heures au plus tard**, ces décisions seront réputées adoptées. Étant donné qu'aucun vote n'est techniquement possible ni prévu pour l'adoption du ou des projet(s) de décision selon la procédure écrite, il convient de noter que toute objection expresse à la ou aux décision(s) proposée(s) devra indiquer clairement la nature exacte de l'objection pour permettre au président de l'Assemblée générale de l'OMPI de déterminer son éventuel poids juridique conformément au(x) règlement(s) intérieur(s) applicable(s).

Il convient de noter que les États membres auront la possibilité de communiquer par ailleurs toute déclaration écrite qu'ils souhaitent voir figurer dans le rapport officiel de la réunion; la procédure écrite est exclusivement destinée à l'adoption des décisions à l'examen et ne saurait être utilisée pour permettre aux États membres de formuler des observations ou déclarations d'ordre général. Les États membres seront invités à faire parvenir toute déclaration à consigner dans le rapport officiel de la réunion au Bureau international pour le **7 mai 2020**. Par la suite, les décisions pertinentes sont réputées adoptées et la réunion sera close le 8 mai 2020.

En résumé, la procédure écrite proposée se déroulera selon le calendrier ci-après :

20 avril	Date limite (17 heures) à laquelle les États membres (par l'intermédiaire des coordonnateurs de groupe) communiquent expressément leur consentement ou non-consentement à la proposition de procédure écrite.
27 avril	Le président de l'Assemblée générale de l'OMPI publie une circulaire notifiant officiellement les décisions à prendre lors de la réunion des 7 et 8 mai.
4 mai	Date limite (17 heures) pour la réception de toute objection expresse par écrit aux décisions soumises à l'examen.

- 7 mai                      Date limite (17 heures) pour la réception de toute déclaration des États membres à consigner dans le rapport officiel de la session.
- 8 mai                      Les décisions sont réputées adoptées et la session est close.

Il est rappelé une nouvelle fois que la pandémie mondiale de Covid-19 appelle des mesures exceptionnelles dans toutes les composantes de la société et de la gouvernance. La procédure écrite proposée est l'une des mesures prises à cet égard et ne saurait constituer un précédent pour la conduite des futures réunions des assemblées des États membres de l'OMPI dans des circonstances qui ne seraient pas exceptionnelles par ailleurs. En outre, il est entendu que les décisions adoptées dans le cadre de la procédure écrite auront été prises valablement et conformément au cadre juridique applicable et qu'elles ne sauraient faire l'objet d'aucune contestation.



Le 14 avril 2020



C. N 3990

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments au Ministre des affaires étrangères et a l'honneur de se référer à la note C. N 3989 datée du 14 avril 2020 concernant la soixantième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI, à savoir les trois assemblées de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI qui se réuniront en session extraordinaire les 7 et 8 mai 2020 :

- 1) Assemblée générale de l'OMPI, cinquante-deuxième session (28<sup>e</sup> session extraordinaire);
- 2) Assemblée de l'Union de Paris, cinquante-cinquième session (31<sup>e</sup> session extraordinaire);
- et 3) Assemblée de l'Union de Berne, quarante-neuvième session (25<sup>e</sup> session extraordinaire).

Comme suite à la proposition figurant dans la note C. N 3989, il est confirmé que le quorum requis et la majorité requise ont été atteints pour tenir, à titre exceptionnel, la réunion des assemblées des États membres de l'OMPI prévue les 7 et 8 mai en vue de nommer le prochain Directeur général sous la forme d'une procédure écrite. Les États membres de l'OMPI ont ainsi autorisé le président de l'Assemblée générale de l'OMPI à diffuser, le 27 avril 2020, les projets de décision respectifs concernant la nomination du prochain Directeur général pour examen et, en l'absence d'objection expresse sous forme de réponse écrite négative dans un délai de sept jours calendaires ou le 4 mai 2020 à 17 heures au plus tard, ces décisions seront réputées adoptées.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be the initials "R" followed by a flourish.

Le 22 avril 2020



C. N 3991

Le président de l'Assemblée générale de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments au Ministre des affaires étrangères et a l'honneur de se référer à la note C. N 3989 datée du 14 avril 2020 concernant la soixantième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI (assemblées de l'OMPI) des 7 et 8 mai 2020, ainsi qu'à la note C. N 3990 datée du 22 avril 2020, confirmant que le quorum requis et la majorité requise étaient atteints pour tenir, à titre exceptionnel, la réunion des assemblées de l'OMPI en vue de la nomination du prochain Directeur général sous la forme d'une procédure écrite. En conséquence, les États membres de l'OMPI ont autorisé le président à diffuser les projets de décision respectifs concernant la nomination du prochain Directeur général pour examen et adoption éventuelle.

À cet égard, le président souhaite communiquer les deux projets de décision ci-après à adopter, sous la forme de la procédure écrite susmentionnée, par les assemblées de l'OMPI les 7 et 8 mai 2020, comme indiqué au paragraphe 5 du document A/60/2 et au paragraphe 5 du document WO/GA/52/1 Rev., respectivement :

"L'Assemblée générale de l'OMPI et les assemblées des unions de Paris et de Berne, chacune pour ce qui la concerne, sont invitées

- "i) à examiner la nomination proposée par le Comité de coordination de l'OMPI au paragraphe 3 du document A/60/2; et
- "ii) à nommer M. Daren Tang au poste de Directeur général pour un mandat allant du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2026."

"L'Assemblée générale de l'OMPI est invitée à approuver les conditions de la nomination du Directeur général figurant à l'annexe I du document WO/GA/52/2 Prov."

En ce qui concerne la décision proposée concernant les conditions de nomination du Directeur général, un résumé présenté par le président (document WO/GA/52/2 Prov.), détaillant les consultations informelles et les échanges entre les membres du Groupe de travail sur les conditions de la nomination du Directeur général désigné (Groupe de travail) ayant abouti à un accord informel entre les États membres sur ces conditions, est joint à la présente note.

/...

Il est rappelé que, conformément à la procédure écrite énoncée dans la note C. N 3989, et comme cela a été convenu par les États membres, en l'absence d'objection expresse sous forme de réponse écrite négative dans un délai de sept jours calendaires ou le 4 mai 2020 à 17 heures au plus tard, les projets de décision susmentionnés sont réputés adoptés.

Dans ce contexte, il est également rappelé que les États membres auront la possibilité de communiquer par ailleurs toute déclaration écrite qu'ils souhaitent voir figurer dans le rapport officiel de la réunion; la procédure écrite est exclusivement destinée à l'adoption des projets de décision à l'examen et ne saurait être utilisée pour permettre aux États membres de formuler des observations ou déclarations d'ordre général. Les États membres sont invités à faire parvenir toute déclaration à consigner dans le rapport officiel de la réunion au Bureau international pour le 7 mai 2020. Par la suite, les décisions pertinentes sont adoptées et la réunion est close le 8 mai 2020.

Le 27 avril 2020



[Le document WO/GA/52/2 Prov. suit]



## **Assemblée générale de l'OMPI**

**Cinquante-deuxième session (28<sup>e</sup> session extraordinaire)  
Genève, 7 et 8 mai 2020**

### **RESUME PRESENTE PAR LE PRESIDENT**

*établi par le président*

1. Le 20 avril 2020, les États membres de l'OMPI ont approuvé la proposition du Directeur général de l'Organisation figurant dans la Note C. N 3989, relative à l'organisation à titre exceptionnel, les 7 et 8 mai, des sessions de l'Assemblée générale de l'OMPI, de l'Assemblée de l'Union de Paris et de l'Assemblée de l'Union de Berne pour nommer le prochain Directeur général de l'OMPI au moyen d'une procédure écrite. Ce faisant, les États membres ont autorisé le président de l'Assemblée générale à diffuser les projets de décision pour examen et adoption éventuelle.

2. Conformément à la pratique antérieure, un "Groupe de travail sur les conditions de la nomination du nouveau Directeur général" (groupe de travail) devait être nommé par l'Assemblée générale afin de formuler des recommandations sur ces conditions pour qu'elles puissent être fixées ou adoptées par l'Assemblée générale. Le président de l'Assemblée générale préside le groupe de travail et le président du Comité de coordination en est le vice-président. Le groupe de travail est par ailleurs composé des membres suivants : 1) les vice-présidents de l'Assemblée générale et du Comité de coordination; et 2) les coordonnateurs du groupe des pays africains, du groupe des pays d'Asie et du Pacifique, du groupe des pays d'Asie centrale, du Caucase et d'Europe orientale, du groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes, du groupe B, du groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), et de la Chine.

3. En raison des restrictions mises en place du fait de la pandémie de COVID-19, et conformément à la proposition, et au consentement éventuel des États membres, de procéder exceptionnellement à une procédure écrite pour la conduite de ces sessions, le président a

proposé une méthode tout aussi exceptionnelle pour la conduite des travaux du groupe de travail. Comme indiqué dans le document WO/GA/52/1 Rev., le président a proposé de convoquer le groupe de travail de manière informelle et de mener des consultations avec lui en vue de formuler des recommandations sur les conditions de la nomination du Directeur général. Ainsi qu'il était également proposé dans ce document, le résultat de ces consultations informelles devait être consigné dans le présent résumé qui devait être annexé à la circulaire contenant les décisions proposées pour adoption dans le cadre de la procédure écrite convenue par les États membres pour la conduite des assemblées de l'OMPI en mai.

4. À cette fin, le président a invité le groupe de travail à faire part pour le 20 avril 2020 de ses points de vue et commentaires sur le projet de contrat du Directeur général (annexe du document WO/GA/52/1 Rev.) pour que toute proposition ou recommandation ayant fait l'objet d'un accord informel puisse être prise en considération dans les projets de décision diffusés le 27 avril 2020. Le président a également organisé une réunion virtuelle avec le groupe de travail le mercredi 22 avril 2020.

5. Lors de cette réunion du 22 avril, le président a d'abord indiqué que 151 États membres avaient confirmé leur consentement à la procédure écrite, et qu'ils l'avaient de ce fait autorisé à diffuser les projets de décision reflétant les consultations informelles, auxquels le présent résumé du président est annexé. Le président du Comité de coordination de l'OMPI, Son Excellence M. François Rivasseau, représentant permanent de la France, les vice-présidents de l'Assemblée générale, Son Excellence M. Esmail Baghaei Hamaneh, représentant permanent de la République islamique d'Iran, et Son Excellence M. Victor Dolidze, représentant permanent de la Géorgie, et le vice-président du Comité de coordination de l'OMPI, Son Excellence M. Andreano Erwin, représentant permanent adjoint de l'Indonésie, ont tous exprimé leur soutien à la fois au processus informel en cours et au projet de contrat en cours d'examen.

6. Le président a ensuite demandé aux coordonnateurs des groupes d'exprimer leur point de vue au nom des membres de leur groupe. Le Zimbabwe, au nom du groupe des pays africains, s'est déclaré favorable aux conditions de nomination proposées pour le Directeur général, ainsi qu'au texte du contrat sous sa forme actuelle.

7. La délégation de Singapour, parlant au nom du groupe des pays d'Asie et du Pacifique, a soulevé trois points concernant le processus de nomination et la teneur des conditions de la nomination : 1) les deux décisions, à savoir nommer le prochain Directeur général et fixer les conditions de sa nomination, devaient être adoptées en même temps; 2) les responsabilités du Directeur général sont énoncées dans la Convention instituant l'OMPI et le Statut et Règlement du personnel de l'OMPI; et 3) toute modification apportée au contrat devait se limiter à des mises à jour et à des aspects pratiques, tels que les dates du contrat et le nom des parties.

8. La Fédération de Russie, parlant au nom du groupe des pays d'Asie centrale, du Caucase et d'Europe orientale, a indiqué que les indemnités accordées au Directeur général étaient conformes aux normes applicables aux chefs de secrétariat des institutions spécialisées des Nations Unies et que son groupe estimait que le texte actuel du contrat était conforme à la pratique établie et devait être conservé en l'état. Le groupe des pays d'Asie centrale, du Caucase et d'Europe orientale approuvait également les modalités proposées par le président et espérait parvenir à une solution mutuellement acceptable par voie de consensus.

9. La Lettonie, parlant au nom du groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes, s'est déclarée satisfaite d'apprendre que plus de 150 États membres avaient approuvé la procédure écrite, pour laquelle son groupe avait enregistré un taux de réponse et d'approbation de 100%. Le coordonnateur a fait observer que, bien qu'il n'ait pas vu d'autres propositions, il était difficile dans les circonstances exceptionnelles actuelles de mener des négociations sur un projet de ce type. En conséquence, il a recommandé au groupe de travail de suivre la pratique existante et d'adopter le projet de contrat en l'état. Il a ajouté qu'on pourrait envisager des

modifications de ce contrat pour le prochain mandat du Directeur général qui débiterait dans six ans, et que le groupe de travail pourrait alors mener les négociations dans de meilleures conditions.

10. La Chine a confirmé sa position en faveur du texte du contrat sous sa forme actuelle.

11. L'Allemagne, au nom du groupe B, a fait observer que le consentement de plus de 150 États membres à la procédure écrite constituait un bon résultat et s'est réjouie de confirmer que le groupe B enregistrerait lui aussi un taux de réponse et d'acceptation de 100%. Le coordonnateur a ensuite souhaité formuler quatre remarques : 1) son groupe avait accepté d'appuyer le texte du contrat en l'état pour le mandat du Directeur général débutant en 2020; 2) en raison des circonstances extraordinaires actuelles, les membres du groupe B n'avaient pas été en mesure d'engager efficacement des discussions autour de propositions de modification; 3) le groupe B allait donc s'abstenir d'introduire des modifications textuelles à ce stade, mais demandait que, avant les assemblées de 2021, le président de l'Assemblée générale tienne des consultations informelles autour d'éventuelles modifications du mandat du Directeur général commençant en 2026; et 4) il était demandé que ces remarques soient consignées dans le présent résumé.

12. La Jamaïque, parlant au nom du GRULAC, a fait part de sa satisfaction quant à l'établissement des documents de travail et aux consultations, et se félicitait d'apprendre qu'un grand nombre d'États membres avaient répondu par l'affirmative à la procédure écrite. Le coordonnateur a indiqué qu'il avait consulté les membres de son groupe concernant le projet de contrat et que, si certains d'entre eux avaient répondu, d'autres étaient toujours en train de consulter leur capitale. Il n'avait reçu aucune proposition de modification et, s'agissant des membres du groupe qui avaient communiqué des observations, ceux-ci avaient marqué une préférence pour éviter tout changement dans la mesure où les clauses du contrat actuel avaient donné de bons résultats et qu'il était difficile de mener des négociations en l'absence de réunions physiques. En conséquence, le maintien de la situation actuelle était la meilleure solution. Le coordonnateur a ajouté que toute modification devrait se fonder sur le droit international et les règles applicables de l'OMPI. En outre, dans ces conditions, l'examen et l'approbation de tout changement seraient difficiles étant donné que certains pays étaient sous le coup de mesures d'urgence, ce qui risquait d'entraîner des retards.

13. En conclusion, le président a prié le groupe de travail de transmettre toute observation supplémentaire pour la fermeture des bureaux le 23 avril 2020 afin qu'elles puissent être dûment prises en considération dans le résumé présenté par le président et, le cas échéant, dans les projets de décision. Aucune observation supplémentaire n'a été reçue.

14. En conséquence, lors de l'examen des conditions de la nomination de M. Daren Tang au poste de Directeur général, le groupe de travail a décidé de recommander à l'Assemblée générale les mêmes conditions que l'Assemblée générale avait approuvées en 2014, lors de la nomination de M. Francis Gurry, sous réserve des modifications nécessaires pour tenir compte de l'inflation annuelle en ce qui concerne les indemnités de logement et de représentation, conformément à l'indice des prix à la consommation (IPC) pour Genève. Outre les indemnités de représentation et de logement prévues au contrat, le groupe de travail a également reçu, au début des consultations informelles, une estimation de la rémunération mensuelle de M. Tang fournie par le Bureau international sur la base des paramètres financiers du régime commun des Nations Unies pour avril 2020. Les conditions de la nomination de M. Daren Tang au poste de Directeur général de l'OMPI indiquées dans le projet de contrat et l'estimation de la rémunération mensuelle figurent respectivement aux annexes I et II du présent résumé présenté par le président.

[L'annexe I suit]

## CONTRAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE PRÉSENT CONTRAT est conclu ce [jour] [mois] 2020

entre

l'ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (ci-après dénommée  
"Organisation" ou "OMPI")

et

M. Daren Tang

### CONSIDÉRANT :

- A. que l'article 6.2)i) de la Convention instituant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (ci-après dénommée "Convention instituant l'OMPI") dispose que l'Assemblée générale de l'OMPI nomme le Directeur général de l'OMPI sur présentation du Comité de coordination de l'OMPI;
- B. que l'article 9.3) de la Convention instituant l'OMPI dispose, notamment, que le Directeur général de l'OMPI est nommé pour une période déterminée, qui ne peut être inférieure à six ans, et que la durée de la première période ainsi que toutes autres conditions de sa nomination sont fixées par l'Assemblée générale de l'OMPI;
- C. que la nomination peut prendre fin conformément aux dispositions pertinentes de la Convention instituant l'OMPI et du Statut et Règlement du personnel du Bureau international de l'OMPI;
- D. que, sur présentation du Comité de coordination de l'OMPI, l'Assemblée générale de l'OMPI a nommé M. Tang Directeur général de l'OMPI le 8 mai 2020.

IL EST CONVENU CE QUI SUIVIT :

Durée de la nomination

1. La nomination de M. Tang au poste de Directeur général de l'OMPI est faite pour une période déterminée de six ans qui commence le 1<sup>er</sup> octobre 2020.

Traitements et indemnités

2. Pendant toute la durée de sa nomination, l'Organisation paiera à M. Tang

1) un traitement annuel net équivalant au traitement le plus élevé payable au chef de secrétariat d'une institution spécialisée de l'ONU dont le siège est à Genève;

2) une indemnité annuelle de représentation de 62 870 francs suisses, qui sera ajustée annuellement en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour Genève\* ; et

3) une indemnité annuelle de logement de 77 145 francs suisses, qui sera aussi ajustée annuellement en fonction de l'IPC pour Genève.

3. L'Organisation mettra à la disposition de M. Tang une voiture et un chauffeur pour ses déplacements officiels et paiera les dépenses y relatives.

4. M. Tang aura droit à une protection personnelle appropriée, si nécessaire.

Pension

5 M. Tang a le droit de participer à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies conformément aux statuts et règlement de cette caisse, avec une rémunération soumise à retenue pour pension déterminée conformément à la méthode établie par l'Assemblée générale des Nations Unies.

---

\* L'IPC pour Genève est publié par l'Office cantonal de la statistique.

Application du Statut et Règlement du personnel de l'OMPI

6. Excepté sur les points où le présent contrat contient des modifications, M. Tang jouit des droits et assume les obligations prévus dans le Statut et Règlement du personnel du Bureau international de l'OMPI.

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT CE [jour] [mois] 2020 SIGNÉ LES PRÉSENTES

---

Omar Zniber  
Président  
Assemblée générale de l'OMPI

---

Daren Tang

[L'annexe II suit]

**Rémunération mensuelle – Directeur général**

Le calcul ci-après est une estimation de ce qui serait la rémunération mensuelle de M. Daren Tang au poste de Directeur général de l'OMPI conformément aux articles 3.1 et 3.5 du Statut du personnel de l'OMPI et compte tenu des paramètres en vigueur en mars 2020\* (non compris les indemnités de représentation et de logement prévues dans son contrat)

Traitement mensuel net [ (168 782 dollars É.-U. x 0,97) : 12 ]	13 643,20 francs suisses
Indemnité de poste à Genève [ (168 782 dollars É.-U. x 0,97 x 0,782) : 12 ]	10 669,00 francs suisses
	<hr/>
	24 312,20 francs suisses
Contribution du Directeur général à la CCPNU [ (389 766 dollars É.-U. x 0,97 x 0,079) : 12 ]	-2 489,00 francs suisses
Contribution du Directeur général à l'assurance maladie**	-298,00 francs suisses
	<hr/>
<b>Salaire mensuel</b>	<b>21 525,20 francs suisses</b>

\* Taux de change officiel des Nations Unies en mars 2020 : 1 dollar É.-U = 0,97 franc suisse.  
Multiplicateur servant au calcul de l'indemnité de poste pour Genève en mars 2020 : **78,20**.

\*\* Contribution à l'assurance maladie du seul Directeur général; non compris les personnes à charge.

[Fin de l'annexe II et du document]



C. N 3992

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments au Ministre des affaires étrangères et a l'honneur de se référer à la soixantième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI, à savoir les trois assemblées de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI qui se réuniront en session extraordinaire les 7 et 8 mai 2020 : 1) Assemblée générale de l'OMPI, cinquante-deuxième session (28<sup>e</sup> session extraordinaire); 2) Assemblée de l'Union de Paris, cinquante-cinquième session (31<sup>e</sup> session extraordinaire); et 3) Assemblée de l'Union de Berne, quarante-neuvième session (25<sup>e</sup> session extraordinaire).

Les États membres de l'OMPI ayant consenti à la conduite des assemblées de l'OMPI, à titre exceptionnel, sous la forme d'une procédure écrite, comme indiqué dans le document A/60/C. N 3989 et ainsi qu'il est confirmé dans le document A/60/C. N 3990, le président souhaite à ce stade inviter les États membres ainsi que les organisations intergouvernementales et non gouvernementales et les autres entités admises en qualité d'observatrices auprès de l'OMPI, à communiquer les déclarations écrites qu'ils souhaitent voir figurer dans le rapport officiel desdites assemblées. Les États membres et les observateurs de l'OMPI sont invités à faire parvenir toute déclaration à consigner dans le rapport officiel de la réunion au Bureau international sous la forme d'un document électronique adressé à [LegalCounsel@wipo.int](mailto:LegalCounsel@wipo.int) pour le 17 mai 2020 à 17 heures au plus tard.

Le président de l'Assemblée générale de l'OMPI souhaite également souligner que les limitations habituelles concernant la longueur des déclarations qui s'appliqueraient normalement à une réunion physique s'appliqueront également dans ce contexte, afin de permettre l'établissement d'un rapport de synthèse rendant fidèlement compte des déclarations soumises tout en respectant les délais de traduction et de diffusion. À cet effet, les déclarations ne doivent pas dépasser 1000 mots pour les déclarations faites au nom des groupes, 750 mots pour les déclarations des États membres et 500 mots pour les déclarations des observateurs. Toute déclaration dépassant ces limites sera éditée en conséquence par le Bureau international avant son inclusion dans le rapport.

Le 29 avril 2020

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'S' shape followed by a horizontal line.



C. N 3993

Le président de l'Assemblée générale de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments et a l'honneur de se référer à la soixantième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI (assemblées de l'OMPI), à savoir les trois assemblées de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI qui se sont réunies en session extraordinaire les 7 et 8 mai 2020 : 1) Assemblée générale de l'OMPI, cinquante-deuxième session (28<sup>e</sup> session extraordinaire); 2) Assemblée de l'Union de Paris, cinquante-cinquième session (31<sup>e</sup> session extraordinaire); et 3) Assemblée de l'Union de Berne, quarante-neuvième session (25<sup>e</sup> session extraordinaire).

À la suite de la décision prise par les États membres de conduire exceptionnellement les assemblées de l'OMPI sous la forme d'une procédure écrite (voir la note C. N 3989, datée du 14 avril 2020, et la note C. N 3990, datée du 22 avril 2020), deux projets de décision concernant la nomination du prochain Directeur général de l'OMPI ont été diffusés par le président dans la note C. N 3991, datée du 27 avril 2020, pour examen par les États membres. À cet égard, le président a l'honneur d'annoncer que le Bureau international de l'OMPI n'a reçu, dans un délai de sept jours calendaires ou avant le 4 mai 2020 à 17 heures, aucune objection expresse aux projets de décision sous forme de réponse écrite négative.

Par conséquent, les deux décisions suivantes ont été adoptées :

"L'Assemblée générale de l'OMPI et les assemblées des unions de Paris et de Berne, chacune pour ce qui la concerne, ont examiné la nomination proposée par le Comité de coordination de l'OMPI au paragraphe 3 du document A/60/2 et décidé à l'unanimité de nommer M. Daren Tang au poste de Directeur général de l'OMPI pour un mandat allant du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2026."

"L'Assemblée générale de l'OMPI a approuvé à l'unanimité les conditions de la nomination du Directeur général définies à l'annexe I du document WO/GA/52/2."

Les décisions susmentionnées seront incluses, avec les déclarations formulées par écrit par les États membres, les observateurs et le nouveau Directeur général, dans un rapport général sur les assemblées qui sera mis à disposition en temps utile.

Le président a l'honneur de prononcer la clôture de la soixantième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI.



Le 8 mai 2020